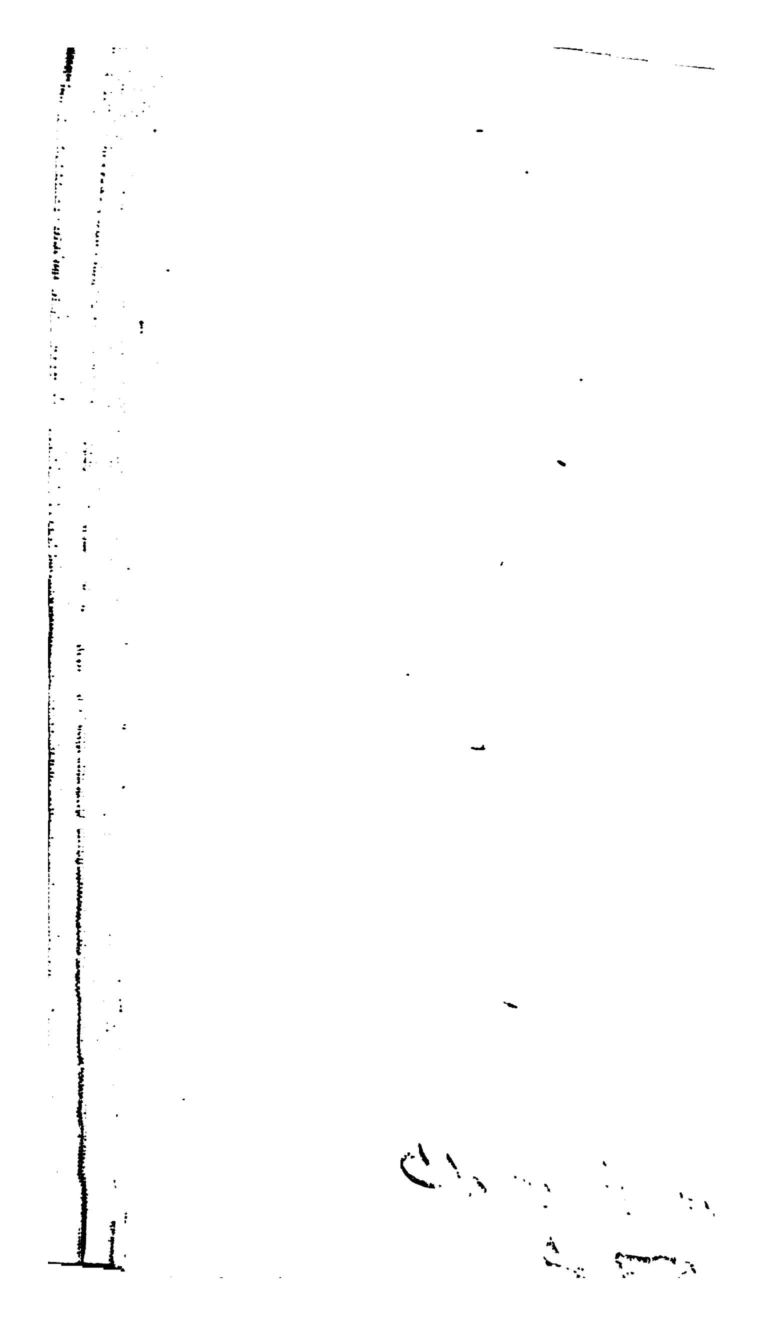



3433 06660501 9





Christina

GFF

LETTRES CHOISIES DE *CHRISTINE*, REINE DE SUEDE.

A Descartes, Gassendi, Grotius, Pascal, Bayle, au Prince de Condé; au Duc d'Orléans, Régent, à Louis XIV; à Mademoiselle de Montpensier, à Mademoiselle Lefevre, à la Comtesse de Sparre, à la Comtesse de Bregi, &c. avec la mort tragique de Monadeski, son Grand-Ecuyer.

La vérité n'offense point le Sage.

Par M. L***

PREMIERE PARTIE.



A VILLEFRANCHE,
Chez HARDI FILOCRATE, Imprimeur.

M. DCC. LIX.

AVERTISSEMENT.

CHRISTINE âgée de six ans, fut proclamée Reine de Suede. Lorsque le Maréchal de la Diete en fit la proposition aux Etats, un Membre de l'Ordre des Paysans l'interrompit tout-à-coup, en lui demandant qui étoit cette fille de Gustave. Nous ne la connoissons pas ; nous ne l'avons jamais vue, qu'on nous la montre. CHRISTINE paroît. Ce Paysan après l'avoir considérée attentivement, s'écria, s'est elle-même ! Voilà *le nez, les yeux & le front de Gustave Adolphe.* Qu'elle soit notre Reine, n'eût-

elle que les oreilles de ce grand homme ; cela ſuffiroit pour gouverner un Empire. Les Etats l'inſtallerent auſſitôt ſur le Trône.

Cette héritiere de Guſtave, qui depuis étonna ſon ſiecle, par l'élévation de ſon ame, auroit été une Héroïne accomplie, ſi elle n'avoit pas eu l'orgueilleuſe foibleſſe de quitter une Couronne pour courir après les chimères éblouiſſantes de la Philoſophie.

L'accueil obligeant que CHRISTINE fit aux Savans qui étoient à ſa Cour, fut la ſource funeſte de tous ſes malheurs. Elle paſſa la moitié de ſa vie à ſe tourmenter & à ſe plaindre. Son hiſtoire eſt celle d'un Particulier

illuſtre, mais malheureux. Son Regne n'a produit aucun événement ſalutaire à la poſtérité. Le nom de cette Princeſſe auroit été enſéveli dans une nuit éternelle, comme celui de tant de Souverains, dont on ne ſe ſouvient, que parce qu'ils ſe trouvent par haſard à côté des noms illuſtres qui ont honoré l'humanité ; ſi la flatterie des gens de Lettres, n'élevoit pas indifféremment des autels au vice & à la vertu.

CHRISTINE en abdiquant la Couronne de Suede, crut fixer pour toujours les regards de l'Europe ſur ſa perſonne. On admira quelque-temps ſon déſintéreſſement & ſa générosité : on

blâme encore aujourd'hui sa conduite bisarre. Cet exemple frappant fut, pour ainsi dire, une époque fatale pour la vie & pour la mémoire de la Reine de Suede.

Le nom de cette Princesse est si célebre, que tout ce qui vient de sa part, doit nous intéresser & nous plaire. CHRISTINE parloit huit Langues avec facilité. Les Lettres que nous publions sont traduites en partie du Latin & de l'Italien. Cette Reine avoit établi un commerce d'esprit avec les personnages éclatans de son siecle.

Elle s'entretient souvent avec des Philosophes, & ses Lettres sont remplies de réflexions pro-

fondes & de leçons de ſageſſe. On ſe ſouviendra en les liſant, que la Reine de Suede, écrivoit à des François dans un temps où Paſcal fixoit notre Langue & éclairoit l'univers.

On a cru devoir citer M. d'Alambert, au ſujet des Mémoires ſur CHRISTINE, publiés en Hollande, en quatre gros Volumes *in-quarto*, pour donner une idée de cet Ouvrage faſtidieux.

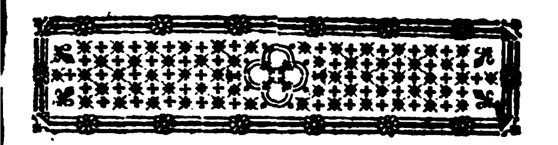
» Je n'ai pu m'empêcher de » faire ces réflexions à la vue de » deux gros volumes de Mémoi-» res ſur CHRISTINE, qu'on vient » de publier en Hollande. Si » l'Auteur de ce gros Livre a eu » pour but de faire connoître ſon » Héroïne, je doute qu'il y ſoit

» parvenu. Je connois plusieurs
» Savans aguerris aux lectures
» rebutantes, qui n'ont pu sou-
» tenir celle-ci, ni dévorer pai-
» siblement ce fatras d'érudition
» & de citations innombrables,
» où l'Histoire de CHRISTINE se
» trouve absorbée. C'est un por-
» trait très-mal dessiné, déchiré
» par lambeaux, & disposé sous un
» monceau de décombres, &c. »
Si M. d'Alambert avoit pu ima-
giner que M. Arckmnentthsoltz, Editeur de cet Ouvrage, pré-
paroit dans le silence de la re-
traite, encore deux volumes énormes, pour égayer son Lec-
teur, il auroit porté sans doute un jugement moins favorable du travail de cet infatigable *Ecri-*

vailleur. Les perſonnes qui aiment les petits faits, les détails minutieux, & les ſornettes de Cour, peuvent recourir avec confiance à ces Mémoires, elles ſatisferont amplement leur curioſité frivole. On trouvera à l'ouverture du Livre, des remarques hiſtoriques, critiques, des notes d'une longueur raiſonnable, des obſervations & des réflexions aſſez vagues, des citations Grecques, Latines, Italiennes & Françoiſes, en vers & en proſe; des piéces juſtificatives; cinq tables diverſes; avec une liſte détaillée des Harangues, Panégyriques & autres éloges publiés ſur cette Princeſſe, un Catalogue des Médailles frap-

pées durant son Regne. Le tout dans un ordre nouveau, & orné d'un stile *raboteux & soporifique.*

L'Editeur Allemand nous fait espérer qu'il pourra nous régaler dans la suite d'un Supplément bien *dodu*, s'il a le bonheur de recueillir à force de travail & de soins, tous les bons mots de CHRISTINE, à commencer seulement depuis l'âge de cinq ans, temps où cette Princesse écrivoit tous les matins des longues Lettres à son pere, remplies de piété & d'esprit, & où elle lui disoit très-sérieusement qu'elle apprenoit à bien prier Dieu, &c. &c. &c.



LETTRES CHOISIES DE CHRISTINE, REINE DE SUEDE.

LETTRE PREMIERE.

A la Princesse CATHERINE.

Sérénissime Princesse, & honorée tante,

JE vous souhaite la bénédiction du tout-Puissant, & vous rends graces de la tendresse & des soins que vous avez eu jusqu'ici pour moi. Je me flat-

te que V.A. voudra bien me conserver son amitié & me faire part de ses lumieres; l'un & l'autre me sont nécessaires, pour faire les délices de ma vie. Soyez assurée que je vous donnerai nuit & jour des marques éclatantes de ma reconnoissance & de l'attachement inviolable, que je conserverai pour vous jusqu'à la mort; & quelque chose qui puisse arriver, rien ne sera jamais capable d'altérer mes sentimens pour votre personne, &c.

Votre niece, CHRISTINE.

De Nykoping, ce 19 Avril 1634.

Cette Princesse n'avoit que huit ans lorsqu'elle écrivit cette Lettre.

LETTRE II.

A mon cousin CHARLES.

SÉrénissime Prince, mon très-cher cousin; votre Lettre m'a appris que mon oncle pensoit à assiéger Riga,

& que par la grace de Dieu, cette entreprise avoit échouée. Le Gouverneur ayant appris que l'Empereur arrivoit, assembla ses Soldats & marcha à lui. Les nôtres ayant remporté la victoire, firent beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouva Stritzloph, qu'on envoya à Aocie; afin que ceux de Riga pussent découvrir par son moyen, pourquoi on avoit commencé cette guerre; si c'étoit à dessein de piller, ou bien de se rendre maître de la Livonie & de venir ensuite ici, ou pour autre chose. Enfin je prie V. A. de se rendre ici dans peu de jours, elle me feroit un plaisir très-grand, si elle vouloit m'obliger sur cet article, & me croire toujours, de V. A. la très-dévouée, CHRISTINE, Reine de Suede.

A Wissund, ce 3 Août 1639.

LETTRE III.

Au même.

J'Apprens par votre Lettre les deux victoires de Baner & des Hollandois. J'espere que l'une & l'autre seront vraies. Plût à Dieu que nous pussions contraindre l'Empereur à faire une paix honorable, afin que tous les Princes pussent être rétablis dans leurs Etats, &c. mais on doute ici de la foi Catholique. Je suis la très-dévouée, CHRISTINE, &c.

A Wiffund, ce 9 Octobre 1639.

LETTRE IV.

Au même.

J'Apprens, mon très-cher cousin que le Comte Palatin doit prendre le commandement de l'armée de Weimar, ce qui seroit à souhaiter. M. le

Tréforier m'écrivit hier que le Neuf-Brifac a beaucoup de prétendans. Les Rois mêmes & les Princes l'aiment à la folie. Le Roi d'Angleterre veut qu'on le mette en fequeftre, non pour lui, mais pour fes neveux les fils de Frederic, Comte Palatin, & il a offert pour cela de grandes fommes d'argent aux principaux Officiers de l'armée de Weimar. Le Roi de France leur promet pareillement des monts d'or, pourvû qu'ils veuillent céder la Ville de Brifac, qui comme une jeune & belle époufée, les a tous rendus amoureux d'elle, de forte qu'on ne fait lequel fera l'amant fortuné. Cela vous donnera à connoître de quel œil tous ces Meffieurs regardent cette Place, & combien elle leur paroît importante. Je fuis, &c. CHRISTINE.

A Wiffund, ce 12 Octobre 1639.

LETTRE V.

A Jean Casimir, Prince Palatin.

Séréniſſime Prince & très-cher oncle,

LE Seigneur Charles manda hier à mon Précepteur de ſe rendre chez lui, où l'attendoit auſſi le ſieur Skytte ; & on lui dit que le Senat avoit délibéré ces jours paſſés, ſur la nomination de la place du ſieur Gabriel, mais que cette affaire n'avoit pas été décidée. La Régence avoit voulu me demander là-deſſus mon ſentiment, & ſur la perſonne qui me plairoit le plus. Mais ils ont encore balancé, s'ils me propoſeroient des ſujets pour en choiſir un à mon gré, ou ſi j'en nommerois quelqu'un moi-même. Ils ont dit qu'ils ſeroient charmés que je nommaſſe mon couſin Charles. Je leur fis

réponse que j'avois bien remarqué par cette déférence leur sincere affection pour moi, que desirer que je fisse choix de mon parent, en étoit la preuve ; mais que je n'étois pas d'humeur de courir avec lui ce hazard, sachant bien que V. A. ne le voudroit pas permettre : quant à l'autre article, je leur répondis qu'il ne me convenoit pas de me choisir un Tuteur ; & s'ils ne me nommoient point des sujets pour cette place, & qu'on pût se passer du Chancelier dans le Conseil, il seroit le plus propre à remplir ce poste, afin de gagner par-là sa faveur ; mais que s'ils me nommoient quelqu'un, ils répondroient de son mérite & de sa capacité, & que pourtant il valoit mieux encore laisser au sort la décision de l'affaire. Ils ont été fort contens de cette réponse, & m'ont prié de vous en écrire. J'espere donc que V. A. voudra bien con-

ſidérer tout ceci relativement au Seigneur Charles, & ſe conformer à mon ſentiment. Si je le nomme, la Regence croira que je le fais pour apprendre tout ce qui s'y paſſe; & en ſecond lieu, on pourra pour ſe défaire bientôt de lui, l'accuſer de, &c. ..... Votre intention eſt la meilleure du monde, mais vous n'y avez pas aſſez réfléchi. En attendant que vous m'écriviez là-deſſus, je ſuis, &c. de Votre Alteſſe,

Votre Niece, CHRISTINE.

A Stockholm, ce 3 Avril 1641.

Le Tuteur qui venoit de mourir, étoit Gabriel OXENSTIERNA GUSTAFFON, premier Senateur, & DROTSET, de Suede. Son ſucceſſeur fut le Comte Pierre BRAHE'. Il y parvint par la déciſion du ſort que Chriſtine avoit propoſé. Le ſujet de cette Lettre eſt aſſez délicat. La Reine entroit dans ſa quinziéme année lorſqu'elle l'écrivit.

LETTRE VI.

A CHARLES GUSTAVE.

SÉrénissime Prince & très-cher cousin, je viens d'apprendre la triste & accablante nouvelle de la maladie dangereuse de Baner *. On m'assure qu'il n'en réchapera pas ; & il desire toujours ardamment d'avoir Grobbe auprès de lui. Il n'a même personne à qui il puisse rien communiquer. Icì on ne se soucie gueres de cette nouvelle, & on s'imagine de trouver

* La mort du Felt-Maréchal Baner, qui commandoit l'armée Suédoise en Allemagne, dérangea beaucoup les affaires de cette Cour. Ce Général avoit toujours tenu en respect les Officiers, par la grande autorité & la supériorité qu'il avoit sur eux ; ils se mutinerent à sa mort & firent éclater leur mécontentement à la Reine, qui les appaisa par des promesses flateuses. Baner, après avoir fait trembler toute l'Allemagne, & avoir été craint & admiré de toute l'Europe, mourut empoisonné à Balborstat le 10 Mai 1641.

dans peu un pareil homme. Mais de tels perſonnages ſont rares. Si Baner meurt, les affaires iront toujours en décadence. Salvius exhorte à la paix, mais ce n'eſt pas-là ce que le Comte de R *. a dans le cœur. Ainſi Salvius n'eſſuie que des mercuriales, quand il parle de Traités de paix. Mais ces Politiques ſont encore tous ici. Jo. Oxenſt.... partira dans peu de jours. Lui & Salvius iront au Congrès, difficilement ſeront-ils d'accord. Grobbe partira après demain, & la barque ira comme elle pourra. Adieu, je ſuis juſqu'au tombeau, votre fidelle couſine, CHRISTINE.

A Stockolm, ce 23 Mai 1641.

LETTRE VII.

Au même.

SÉréniſſime Prince, aimable & cher couſin; quoique je n'aie pas encore

lû les Gazettes, je n'ai pas voulu laisser échapper l'occasion de vous mander, que le Roi de Danemarck, doit envoyer un vaisseau à Madame ma mere *, pour la ramener en Prusse. Tous les Officiers, & les trois Généraux qui commandent à présent l'armée, Pfuhl, Wrangel, & Wittemberg, ont écrit ici pour demander une certaine somme d'argent, & disent que si on la leur remettoit promptement, ils continueroient de

* La Reine Douairiere, Mere de Christine, disparut tout-à-coup de la Cour de Suede, & s'embarqua sur les Côtes de Nikoping, dans un Esquif Danois, qui la transporta à l'Isle de Gottland, où il y avoit deux Vaisseaux de guerre qui la conduisirent dans une petite Isle, où le Roi de Danemarck l'attendoit depuis trois jours, avec une impatience extrême. Cette avanture galante alluma la guerre entre ces deux Cours; & dans le Manifeste que la Suede publia en 1643, contre le Roi de Danemarck, elle fit éclater tout son courroux, & fit mention de cet événement inoui qu'elle regarda comme un outrage fait au Senat, & à la mémoire de Gustave, & de Christine.

servir avec fidelité, sinon qu'ils comptoient d'être excusés dans ce monde, s'ils quittoient le service. Ils desirent en même-temps que celui qui remplacera Baner, ne commande pas comme lui, à sa fantaisie, mais d'intelligence avec eux. Pour ce qui est du Traité avec la France, la chose est encore dans le même état où elle a été. J'apprens aussi que les François nous veulent débaucher notre armée. Cela pourroit facilement réussir, avec l'esprit d'intrigue que je leur connois, si je n'y mettois ordre. Je suis la fidelle, CHRISTINE.

A Stockolm, ce 30 Mai 1641.

LETTRE VIII.

Au Chancelier OXENSTIERNA.

MOnsieur le Chancelier, dans ma précédente, j'ai fait connoître en partie mes intentions sur le Traité de

paix, & je suis bien aise d'y voir mon sentiment confirmé par le vôtre; puisque je puis assez juger par votre procédé que vous m'avez bien compris. Je m'apperçois bien des difficultés qui seront inséparables de mes volontés, sur-tout à présent que les Danois se sont presque accommodés quant au fond de l'affaire, de sorte que cela ne tient plus qu'à s'en assurer. A cet égard on sera exposé à bien de calomnies, tant de la part des ennemis, que de nos amis, & il sera difficile de trouver là-dessus un bon expédient. Quoi qu'il en puisse arriver, l'assurance & la caution doivent être réelles, car sans cela la guerre seroit commencée inutilement, & une guerre ouverte nous seroit plus supportable qu'une paix mal affermie: le temps est pourtant arrivé, où l'affaire doit être terminée avec avantage & avec l'espérance de surmonter tous les obs-

tacles. Il pourroit en arriver autrement; si on laissoit échapper cette occasion favorable; & la postérité se plaindroit avec aigreur & avec justice de notre nonchalance. Il faut donc travailler de façon que ni le siecle présent ni les siecles futurs, ne puissent nous blâmer. On a raison de croire qu'on n'obtiendra pas tout ce qu'on demande, mais notre sureté sera difficilement établie d'une autre maniere. Il conviendra à cet effet de ne pas trop hâter le Traité, afin que nous puissions en attendant, disputer la garantie du possessoire, & en venir à bout par-là avec plus de facilité. C'est ce que j'ai à vous écrire pour cette fois, étant un peu indisposée. Je vous recommande au Maître des Hommes, vous assurant bien que je suis toujours votre affectionnée, CHRISTINE.

A Stockolm, ce 12 Avril 1645.

LETTRE IX.

Au même.

MOnsieur le Chancelier, j'ai suffisamment compris par vos Lettres, à quel point le Traité de paix est avancé. J'apprends avec plaisir les discours que M. de la Tuillerie a tenus avec vous, touchant la garantie. Les Danois se sont approchés depuis, en faisant l'offre de Helmstat. Quoique les dernieres Lettres nous disent qu'ils ne veulent pas aller plus loin; je serois de votre sentiment, comme étant le plus sûr, de se fier à la Hollande. Je conviens avec vous, qu'à moins qu'on n'eût une sureté réelle, il ne faudroit pas penser à la paix: mais je dois vous dire que la plûpart de nos Sénateurs sont d'un sentiment tout-à-fait contraire au vôtre & au mien. Je crains même

que si l'affaire venoit à se terminer, il n'y en eût quelques-uns qui pour finir la guerre, se contentassent d'y donner les mains, sans songer à la garantie. Je n'accuse personne, mais le temps vérifiera ce que je dis, & j'en apprendrai peut-être encore davantage dans le Comité des Etats. Vous comprendrez bien qu'il me sera difficile d'insister trop sur ce point-là; puisque je sais que quelques-uns trouveront à propos de se débarrasser de cette affaire, qui sera peut-être aussi désapprouvée de ceux mêmes, qui en cas de quelque incident fâcheux, devroient soutenir les avis proposés par leur propre consentement; car si cela ne réussit pas bien, on dira que ce jeu n'a été commencé que par quelques têtes inquiétes; & que l'ambition de quelques autres l'a fait continuer. De plus, les méchans (car il y en a partout), calomnieroient

ma jeunesse, & la taxeroient d'imprudente & d'être trop pleine d'ambition pour écouter un conseil. Je prévois aussi que si je fais quelque chose avec soin & après y avoir mûrement réfléchi, mon sort sera tel, que d'autres en auront l'honneur & la gloire : mais bien au contraire, si l'on néglige quelque chose, à laquelle d'autres auroient dû penser, la faute en réjaillira sur moi à coup sûr. S'il plaît à Dieu de donner vent en poupe à notre Flotte, tout ira bien, tout sera merveille, & j'espere de pousser l'affaire jusqu'au point d'obtenir quelque chose de plus. Je plains la perte d'un temps si précieux & qui s'envole infructueusement; mais on ne sauroit l'arrêter. J'approuve fort tout ce que vous faites, & vous recommande cette affaire, afin que vous la meniez au terme desiré, & aux meilleures conditions possibles.

Votre capacité, votre génie & votre droiture me sont assez connus, pour me tranquilliser là-dessus; c'est pourquoi je remets l'issue de ce Traité entre les mains de Dieu & les vôtres. Je vous prie seulement de ne pas vous lasser de ce pénible travail, & d'être bien assuré que je ne souhaite, que je ne desire rien avec tant d'empressement, que de vous en marquer, & à votre épouse, & à vos enfans, ma gratitude; & que je serai jusqu'au tombeau, votre très-affectionnée,

CHRISTINE.

A Stockolm, ce 20 Juin 1645.

LETTRE X.

Au même.

MOnsieur le Chancelier, je trouve outre cela tant de difficultés à continuer cette guerre, que je crois qu'on aura bien de la peine à conduire un

si grand ouvrage avec des moyens si petits ; de sorte que ce sera hasarder beaucoup que de refuser les conditions qu'on nous propose. Il faut aussi considérer qu'il seroit bien amer & bien dur de supporter les calomnies qui se répandent chez nous & chez les autres, qui tous én attribueroient la cause à une ambition démesurée & folle de notre part, si par malheur la paix se rompoit, cause injuste pourtant, & qui ne leur paroîtroit fondée que sur le brûlant desir de dominer. Comme je ne m'assure pas tout-à-fait de la coopération des Hollandois, je crains que si les conditions proposées ne sont pas acceptées, ils ne tâchent de devenir les arbitres de la guerre & de la paix ; de sorte que leur jalousie les fera peut-être entreprendre quelque chose d'imprévu, sans parler de ce que les Polonois pourroient faire : enfin la derniere & la principale con-

sidération est, qu'il faut satisfaire à sa conscience, & montrer à la face de Dieu & des hommes, qu'on s'est prêté à tous les moyens raisonnables, pour obtenir la paix, & après cela se rire du reste de la Terre, &c. Votre très-affectionnée, CHRISTINE.

A Upsal, ce 24 Juin 1645.

DISCOURS PRONONCÉ dans le Senat, le 17 Novemb. 1645, par CHRISTINE, *Reine de Suede.*

ILlustre Chancelier, quels qu'ayent été les motifs qui ont porté nos Ancêtres & les Rois de Suede nos prédécesseurs, à instituer l'Ordre des Comtes dans ce Royaume, on n'oseroit douter du plaisir sensible & toujours flatteur qu'ils ont eu de distinguer leurs fideles sujets, en les revêtant des pareilles marques de dignité, qui ne sont dûes qu'à la seule

vertu. Car quoique les autres titres d'honneur ayent leur prix, on ne peut cependant révoquer en doute, que celui-ci ne l'emporte sur eux. Je me glorifie donc que Dieu m'ait favorisée à un tel point, pour m'avoir mis en état d'en honorer ceux qui m'ont rendu des services importans & signalés. Je dois dire avec vérité, & sans que personne s'en formalise, ni me désapprouve, que durant trente-quatre années que vous avez été au service de mon grand-pere & de mon pere, de glorieuse mémoire, dans les Ambassades & les places les plus éminentes, durant leur vie, après leur mort, partout vous avez été le sage Ministre d'un grand Roi. Il ne me sied peut-être pas de caractériser ainsi mon pere; mais toute la Terre sait qu'il a porté à son dernier lustre le nom de brave Suedois, & qu'à cet égard, il mérite bien de nous & de la postéri-

té, le nom de Grand. Je n'entrerai pas dans des détails particuliers qui vous montrent partout sage, ferme & éclairé, parce que je ne veux point, je ne dois point blesser votre modestie. Il suffit que vous soyez persuadé que Dieu voit vos actions, que votre conscience se repose sur elles; & que vous avez eu l'approbation & l'amitié d'un Roi, qui a été heureux d'avoir rencontré en vous un Ministre, sous qui il a eu le bonheur de commander. Une chose très-estimable en vous, c'est qu'en l'assistant de vos conseils, & en travaillant sans cesse avec lui à conduire les affaires à une conclusion bonne & desirable, vous avez toujours respecté votre Roi, comme votre maître, & vous lui avez donné en toutes occasions des preuves signalées de votre fidélité, & de votre obéissance.

A la mort de mon pere, j'étois

encore enfant ; vous serviez la Patrie, & de concert avec vos collégues, vous m'avez fait employer utilement les premieres années de ma jeunesse, & avez administré si bien, qu'à l'âge où je me vois, j'ai trouvé en entrant dans la Régence, toutes choses dans l'état où on les pouvoit souhaiter, & dans un si bon ordre, que nous devons tous en être satisfaits. Tout autre que vous, vénérable Chancelier, n'auroit pu se contenir dans un poste si élevé, ni dans une fortune si brillante & si enviée ; mais au faîte des grandeurs, où siégent souvent la vanité, l'orgueil, & l'ambition, & où toutes ces puériles foiblesses qui occupent, tyrannisent & renversent tour à tour les ames oisives & abjectes, ne sont pas même connues du sage ; le respect dû à Dieu & à moi, ont guidé toutes vos actions & toutes vos démarches.

Enfin, quoiqu'il n'y ait que peu de temps que je tienne les rênes du Gouvernement, combien n'ai-je pas eu de preuves éclatantes de votre capacité, de votre génie, & de toutes vos sublimes qualités ? Tout le monde sait que si la guerre avec le Danemarck a eu une fin si heureuse, & dont nous pouvons tous nous réjouir, c'est par les armes & par votre sage conduite, particulierement dans la négociation de la paix. Je parcours à la hâte tous ces faits, & l'on verra bien que j'en passe sous silence une infinité d'autres. Soyez donc bien assuré que je connois tout votre mérite, & comme vous vous faites un devoir sacré de me servir fidelement & avec passion; je me crois aussi obligée de reconnoître & de louer votre zele & vos talens. Je me flatte que non-seulement vous continuerez de donner un si bon exemple

à vos enfans, mais que vous les exhorterez à suivre vos traces & à se faire un mérite envers la Patrie & envers moi, que Dieu & la nature ont établie leur Souveraine. Assurez-vous, assurez-les que mes bienfaits éclateront toujours, & toutes les fois que par leurs services, ils me rappelleront ce que peut l'exemple d'un sage, & d'un citoyen vertueux qui vous ressemble. Je suis & à eux tous à jamais, votre affectionnée, CHRISTINE.

LETTRE XI.

A Madame GROTIUS, sur la mort de son époux.

MAdame, j'ai appris par votre Lettre, que mon Ambassadeur a exécuté mes ordres, touchant les livres de feu M. Grotius, votre mari, & je sais que malgré les offres que d'autres personnes vous avoient faites pour

les acquérir tous, vous avez eu plus de considération pour moi, que pour les avantages que l'on vous faisoit espérer de ce côté-là. Je vous avoue avec sincérité, que dans le plaisir que je goute en lisant les bons auteurs, je suis tellement amoureuse des écrits de M. Grotius, que je ne me croirois pas contente, si je me voyois frustrée de l'avantage de les placer tous dans ma bibliothéque. Mon Ambassadeur vous aura dit, sans doute, combien est grande l'estime & l'opinion que j'ai de son savoir, & combien je prise les services qu'il m'a rendus. Mais il ne sauroit, ni il ne pourroit vous exprimer parfaitement à quel point son souvenir m'est cher, & que si par l'or & l'argent on pouvoit racheter une si belle vie, il n'y auroit rien en mon pouvoir que je n'employasse de bon cœur à cet effet. Jugez de-là, que vous ne sauriez

mettre ses beaux monumens & ses précieuses reliques entre des mains, dont ils soient mieux reçus & traités que des miennes, & puisque la vie de leur auteur m'a été si utile, ne souffrez pas, belle Dame, que sa mort me prive entiérement de ses illustres travaux & de ses veilles philosophiques. J'entens qu'avec ses livres imprimés, vous me fassiez tenir tous ses Mémoires, Manuscrits, & Extraits, suivant votre derniere promesse. Vous ne sauriez mieux me témoigner votre bonne volonté, qu'en cette occasion, & j'ai Dieu merci de quoi la reconnoître & vous en récompenser, ainsi que mon Ambassadeur vous le donnera à entendre plus particuliérement. Je prie Dieu, qu'il vous maintienne en sa sainte grace. CHRISTINE.

A *Stockolm*, ce 12 Août 1648.

LETTRE XII.

Au Comte de Torstenson, *Général de l'armée Suedoise.*

MOnsieur le Felt-Maréchal, quoique j'eusse fort souhaité que votre santé vous eût permis de garder le commandement des Troupes, & de continuer à pousser avec vigueur jusqu'à la fin, le grand ouvrage que Dieu a béni jusqu'ici par des succès si heureux & si éclatans, en se servant pour cela de votre sagesse & de votre valeur : néanmoins jugeant, tant par vos propres Lettres, que par le rapport d'autrui, dans quel pitoyable état se trouve votre santé, vû les grandes fatigues que vous avez supportées dans le service de feu Seigneur mon Pere, aussi bien que dans le mien & celui de la Patrie ; je ne puis me

dispenser plus long-temps de vous accorder la démission que vous m'avez demandée, & je vous l'envoye, comme à une personne qui pouvoit y prétendre de bon droit & par de justes raisons, & à qui elle ne pouvoit, sans injustice, être plus long-temps refusée. Je fais partir Monsieur LILLIESTROM, avec cette démission pleine & entiere, & tous les articles qu'il a produit en public résolus, & j'ai lieu de présumer qu'ils le sont à votre satisfaction. J'ai voulu y joindre cette Lettre de ma main, pour vous remercier gracieusement des longs & des fideles services que vous m'avez rendus, souhaitant de bon cœur que Dieu vous ramene bientôt dans la Patrie, & qu'il vous donne des forces suffisantes pour nous assister dans le Conseil, car j'ai cette confiance en vous, que vous ne voudriez

pas vous en dispenser dans des conjonctures si délicates, autant que votre santé pourra le permettre. J'espere que les graces que feu le Seigneur mon Pere a répandues si abondamment sur vous, auront fait sur votre cœur de si fortes impressions, qu'elles vous feront ressouvenir de votre devoir envers moi ; puisque Dieu a voulu qu'après sa mort, je fusse l'unique à qui vous fussiez obligé de témoigner votre fidélité & votre gratitude. C'est aussi ce qui me portera à vous continuer la grace & les bienfaits du Roi mon Pere, & à confirmer tout le monde dans la bonne opinion qu'il a conçue de vous, que vous avez tâché de tout temps de marcher dans le sentier de la pure & solide vertu. Je crois que vous n'avez pas besoin de cette remontrance, connoissant déja par vous-même la justice de tout ce qu'elle renferme. Elle ne

sera pourtant pas sans fruit, & vous lui donnerez dans votre cœur la place que tout honnête Suedois ne pourroit lui refuser. Quant aux sollicitations que LILLIESTROM a fait de votre part, j'ai différé de souscrire à la plus grande partie jusqu'à votre heureuse arrivée que j'attens ; & j'espere que ce que j'ai résolu en moi-même, vous contentera. Ce qu'il y manquera sera ajouté à votre retour, par l'amélioration de votre état & de votre fortune, comme aussi par d'autres bienfaits éclatans, & par le témoignage de mon estime toute particuliere pour vous. Pour moi je ne vous demande que la continuation du dévouement sincére que vous avez eu jusqu'ici pour mon service & pour mes intérêts, priant au reste le tout-Puissant qu'il vous ait en sa sainte garde. Je suis toujours votre gracieuse, CHRISTINE. A Stockolm, ce 10 Mai 1646.

LETTRE XIII.

Au Prince de CONDÉ.

MOnsieur mon cousin, n'espérant pas que M. le Comte de la Gardie, mon Ambassadeur, puisse vous voir, j'ai cru que ce n'étoit pas assez de m'en tenir au compliment d'un Gentilhomme, si je ne vous témoignois aussi de ma main la haute estime que j'ai pour une vertu aussi extraordinaire que la vôtre. Je vous assure que mes propres succès ne m'ont jamais tant touché que vos belles victoires ; & quand vous n'auriez fait autre chose que de venger les manes de mes soldats à Nortlingen, je serois obligée d'avoir des sentimens tout particuliers pour votre gloire. Je croyois vous voir continuer ces grands exploits en Allemagne, & mes propres intérêts me faisoient fort souhai-

ter que vous passassiez le Rhin encore une fois, pour achever d'abattre le cœur de mes ennemis; mais quelque part qu'il plaise au Roi mon frere, d'employer votre bras, je vous témoignerai toujours par la joye que je recevrai de vos prospérités, que je suis, Monsieur, votre très-affectionnée cousine, CHRISTINE.

RÉPONSE du Prince de CONDÉ, *à la Reine.*

MAdame,

Je dois à Votre Majesté, l'obligation des sentimens avantageux qu'elle a pour moi. Les progrès que j'ai fait en Allemagne, sont bien plus justement dûs au bonheur des armes du Roi & des vôtres, qu'aux effets de mon courage. Il n'appartient qu'à votre générosité de faire passer des

actions médiocres pour des victoires signalées. Je n'en dois faire estime que par le prix que V. M. leur a voulu donner. Il est vrai que les conquêtes du Grand Gustave, votre pere, m'en devoient faire espérer de plus fameux succès : mais comme il étoit né pour être inimitable, & qu'il eût fallu le restituer pour achever lui-même les grands ouvrages qu'il avoit commencés ; il ne faut pas s'étonner que je n'aye pû faire ce qu'il eût fait. Je me contente d'avoir vengé devant Nortlingen, une injure que la fortune avoit faite à ses armes après sa mort, qu'elle n'eut osé entreprendre pendant sa vie. Je confesse, Madame, que pour la réparer, j'y ai combattu dans les intérêts de sa gloire & de la vôtre, afin que ses ennemis, sur lesquels il avoit gagné tant de batailles, ne pussent se vanter d'en avoir remporté une sur vous. Je me fusse esti-

me même trop heureux de finir ma vie dans un si noble emploi, si les desseins & les affaires du Roi, lui eussent permis de me le continuer : mais soit que son service & le vôtre, m'obligent de porter les armes au-delà ou en deçà du Rhin, je n'aurai jamais de plus forte passion, que de témoigner, toute ma vie, à Vôtre Majesté, que je suis, &c.

BOURBON CONDÉ.

LETTRE XIV.

A Monsieur SALVIUS, *Chancelier de la Cour.*

MOnsieur le Chancelier, j'ai vu par votre Lettre écrite d'Osnabrug, en date du 23 Novembre, jusqu'où est avancée la négociation de la paix, aussi-bien que les obstacles & les difficultés qui y peuvent survenir. Je vous remercie gracieusement des soins

& des peines que vous prenez pour conduire cette grande affaire à une bonne fin, & du récit que vous m'en faites. Je vous prie de ne pas vous lasser, mais de continuer toujours le zele que vous avez témoigné jusqu'ici pour mon service, & pour celui de la Couronne. En récompense, je vous assure, que quand même plusieurs chercheroient à vous noircir ici, je ne soufrirai jamais qu'aucun d'eux vous fasse du tort en aucune maniere; & si Dieu vous fait la grace de revenir ici en bonne santé & avec un bon succès dans les négociations, je vous ferai bien connoître par des effets, que je suis & demeure toujours votre affectionnée à vous servir, CHRISTINE.

A Stockolm, ce 12 Décembre 1646.

Apostille.

Pour ce qui est de ma derniere volonté, vous n'avez qu'à la voir dans mes Lettres publiques, que je vous ai adressées conjointement. Je mets en vous cette entiere confiance; que vous ne vous en laisserez détourner par quoi que ce soit; & je vous recommande très-expressément par la présente, de presser la paix, cependant avec cette condition, que ni vous ni votre collégue, ne vous écartiez en la moindre chose de ce qui vous a été ordonné dans mon rescrit.

Pour ce qui concerne les cent mille écus, que le Comte Magnus a empruntés à Paris, cela ne s'est pas fait sans ma volonté; ni sans mon ordre exprès. C'est pourquoi, je vous prie, autant qu'il dépendra de vous, de ne pas souffrir que ses ennemis le calom-

nient impunément, car il eſt tout-à-fait innocent ; prenez donc ſa défenſe autant qu'il vous ſera poſſible. Pour ce qui regarde vos affaires particulieres, le Comte Guſtave vous en écrira mon ſentiment, à quoi je me rapporte, & je vous recommande à Dieu, &c.

LETTRE XV.

Au même.

MOnſieur le Chancelier, j'ai reçu deux de vos Lettres, qui m'ont fait plaiſir. Je ne puis pour cette fois y répondre, comme il le faudroit, parce que le temps me manque. C'eſt pourquoi, je vous prie, de remercier de ma part M. d'Avaux, du ſervice eſſentiel qu'il m'a rendu ; & de lui faire très-expreſſément mes excuſes, de ce que je ne puis lui répondre aujourd'hui. J'ai tant à faire à préſent, que

le temps ne suffit pas à toutes mes occupations. J'espere qu'il ne doutera jamais de ma reconnoissance. Je ne manquerai pas par le premier courier, de lui faire mes complimens.

Touchant le Traité de paix, je vous ai déclaré à tous les deux ma résolution. Poussez les choses le mieux qu'il vous sera possible. J'appréhende d'avoir ici beaucoup d'affaires, tellement que je rendrai graces à Dieu, si je puis obtenir d'une ou d'autre maniere une bonne paix. Vous savez mieux que moi, combien la charge de gouverner toutes choses, est pénible & sujette au hasard. Je n'ai rien de plus à vous mander pour cette fois. Je vous prie de me donner votre bon conseil, en me disant, si je puis, sans préjudice, gratifier le Comte Magnus de la Seigneurie de Benefeld, surtout, si je dois la céder par les Traités. Je suis aussi plus assurée de sa fi-

délité envers moi, que de toute autre chose du monde. Il ne sait rien de cela, & je veux qu'il n'en sache rien, jusqu'à ce que j'aye appris votre sentiment, si cela peut se faire par toute sorte de considération. N'en faites rien savoir à qui que ce soit, mais communiquez-le à M. d'Avaux, sous la foi du silence. Je vous recommande à Dieu, & je suis, &c. CHRISTINE.

A Stockolm, ce 13 Février 1647.

LETTRE XVI.

Au même.

MOnsieur le Chancelier, je ne vous incommoderois pas par cette présente Lettre, si le besoin le plus pressant ne m'y contraignoit. Vous vous souviendrez que je vous ai fait mention dans quelques-unes de mes précédentes, de cent mille écus, que le Comte Ma-

gnus a négociés à Paris; & quoiqu'il n'ait pas fait cela sans un ordre spécial de ma part, cependant, puisque cette somme paroît trop grande, & que quelques-uns veulent faire entendre que cet argent suffisoit pour empêcher & arrêter les progrès des ennemis, & que le Felt-Maréchal Wrangel auroit pu espérer de le faire, s'il avoit eu cet argent; vous pouvez juger facilement du préjudice que cela me pourroit porter dans les conjonctures présentes en plus d'une maniere. Je ne veux pas vous en convaincre par beaucoup de circonstances, car je suis assurée que vous comprenez mieux mes sentimens que je ne puis vous les exprimer. Les exemples politiques vous sont trop bien connus, & l'expérience journaliere a fait assez voir combien les gens aiment à saisir les occasions qui les accommodent, & à tâcher de rendre

odieux de nouveaux Regnes: *nova reddere imperia odiosa.* Il s'en trouve aussi quelques-uns, qui en cas qu'il arrivât quelque malheur, se prévaudroient de ces raisons; car vous savez que le Comte Magnus a eu mes ordres exprès là-dessus, & vous pouvez être persuadé qu'il ne l'auroit pas fait, s'il avoit pu sauver d'une autre maniere mon honneur & ma réputation. Tout cela me met dans une telle extrémité, que je m'adresse à vous, comme à mon meilleur serviteur & l'ami plus zélé. J'esxige donc de vous, que vous négociez sur votre propre crédit, autant d'argent qu'il faudra, pour que l'armée ne manque de rien.

Je sais la peine que cette commission vous donnera; mais aussi suis-je assurée que vous ne me manquerez pas, & que comme il semble presque y avoir de l'impossibilité à m'aider

dans une affaire aussi importante, votre ambition vous poussera encore plus fortement, afin de vous rendre de plus en plus récommandable auprès de moi, par vos services. Outre cela, considérez que je ne cherche pas à me servir de vous en cette occurence, uniquement pour mon intérêt, mais aussi que je travaille à vous récompenser avec magnificence. C'est pourquoi j'ai imaginé des moyens de pouvoir vous satisfaire, & je vous en propose deux différens, pour que vous choisissiez celui des deux qui vous paroîtra le plus prompt & le plus sûr; c'est que je vous donnerai une assignation sur les deniers que la France me payera pour mes vaisseaux, ou bien que je vous ferai livrer en Suede, autant de quintaux de cuivre, que vous trouverez bon de me marquer par une Lettre. Je vous proteste par tout ce qu'il y a de plus cher & de

plus précieux, & aussi fortement qu'on puisse jamais donner une assurance, ou que vous puissiez en exiger une de moi, que je vous dédommagerai entiérement, & que vous n'aurez jamais sujet de vous répentir de m'avoir rendu service en cette occasion pressante. Je sais de bonne part que vous êtes assez assuré de mon amitié; mais vous pouvez aussi croire en toute vérité, que je m'étudierai à vous obliger sans cesse, & que si Dieu vous conserve la santé, il n'y aura point de Charge dans la Patrie, quelqu'éminente qu'elle soit, à laquelle vous ne puissiez aspirer avec le temps. Je suis, &c. CHRISTINE.



LETTRE XVII.

Au même.

MOnsieur le Chancelier, je vois que le Traité de paix est dans le même état que s'il avoit cessé, & que tout le monde attend l'issue de la campagne. Néanmoins, j'espere que de votre côté, vous employerez tous les soins possibles pour mettre fin à ce long ouvrage.

Je n'ai rien de particulier à écrire pour le présent, sinon que je vous recommande les amis qui vous sont connus. Donnez vos soins & vos attentions, pour que tout s'acheve à mon contentement, autant que la chose sera faisable, sans rompre la paix.

Envoyez au plutôt l'incluse à M. Servien. Je ne puis m'empêcher de

répondre par honnêteté à sa Lettre ; autrement je serois la plus incivile personne du monde, parce qu'il s'offre de si bonne grace à me servir, & qu'il parle avec avantage de moi, par-tout où il est; ainsi il est nécessaire que je l'assure de mon affection, & que j'aie une correspondance établie avec lui. Vous devez le considérer comme créature du Cardinal. Je connois fort bien d'ailleurs les manieres des François, & que la plus grande partie de leurs mœurs consiste en complimens & en petits riens enjolivés, dont ils s'amusent nuit & jour. Cependant, par la civilité on ne perd rien, & on paye ces Messieurs de la même monnoie, qu'ils rendent aux autres. Les complimens qu'eux & d'autres me font, sont des pures flatteries, & je méprise de telles louanges. Je sais pourtant que je suis obligée de rendre civilités pour

civilités. Careffez-le donc & d'autres auffi. Témoignez l'affection que j'ai pour la Reine & pour le Cardinal, parce que c'eft lui qui gouverne tout ; c'eft pour cela qu'il faut faire bonne mine à fes créatures. Je vous prie de me procurer copie de cette Lettre, car je n'en ai point ici. Adieu, je vous affure de mon affection, CHRISTINE.

LETTRE XVIII.

Aux Chanceliers OXENSTIERNA *&* SALVIUS.

MEffieurs, j'ajoute ces mots à ma Lettre publique, uniquement pour vous découvrir de ma propre main, la crainte que j'ai que le Traité tant defiré & dont on nous a fait efpérer jufqu'ici une heureufe conclufion, ne foit arrêté par des raifons qui ne me font pas encore affez connues. Or,

pour que vous ſachiez bien ma volonté, vous devez être entiérement perſuadés, que je veux pour toute choſe au monde une paix ſûre & honorable. Et puiſque l'article de la Couronne eſt déja réglé, & qu'il ne reſte plus que celui du Militaire, & les griefs des Etats de l'Empire; je veux que vous teniez les affaires en train, juſqu'à l'arrivée d'Erskein, Miniſtre, qui vous communiquera ſes ordres. C'eſt alors que ſans plus lanterner, vous devez conduire ce grand ouvrage à une fin deſirable, en rendant les conditions des Etats, la ſatisfaction de la Couronne, & celle du Militaire, les meilleures que faire ſe pourra, ſans rompre la paix, & ſans plus traîner les choſes en longueur, comme cela s'eſt pratiqué juſqu'ici; ſi cela va autrement, vous en répondrez devant Dieu, devant les Etats

Etats du Royaume, & devant moi. Ne vous laissez pas détourner de ce but, par les intrigues de quelques personnes ambitieuses, à moins que vous ne vouliez encourir la plus cruelle disgrace & mon indignation, & m'en être responsable en pâlissant à ma vue. Vous pouvez compter qu'alors ni l'autorité, ni l'appui des grandes familles, ne m'empêcheroient pas de montrer à tout le monde le déplaisir que j'ai des procédures hors de raison. Car je suis assurée que si le Traité alloit mal, je me trouverois, par votre faute, dans un labyrinthe, d'où ni vous, ni l'esprit de ceux qui fomentent de pareilles trames, ne me tireroient point. C'est pourquoi, vous devez bien prendre garde à vous : je ne doute pas non plus que vous ne le fassiez, & je ne vous écris cette Lettre, que pour avertissement, me réposant sur votre conduite pré-

voyante, de sorte qu'avec l'aide de Dieu, je m'attens à une heureuse conclusion de la paix si long-temps desirée. Si en tout ceci vous continuez à me donner des marques de votre fidélité, vous pouvez vous assurer qu'à votre retour, vous me trouverez l'un & l'autre, & en tout temps, votre très-affectionnée,

CHRISTINE.

A Stockolm, ce 10 Avril 1647.

LETTRE XIX.

Au Chancelier SERVIUS.

MOnsieur le Chancelier, j'ai appris suffisamment par vos différentes Lettres, en quel état se trouve la négociation de la paix. Je vois très-bien par-là, les soins que vous prenez pour terminer une guerre aussi longue, que dangereuse & sanglante, qui afflige & qui accable presque toute l'Eu-

rope. Je vois aussi par toutes les circonstances qu'un certain parti ne pouvant renverser entiérement les Traités, cherche au moins à les reculer; ainsi je ne manquerai pas d'un côté d'avoir égard par toutes sortes de graces à votre fidele application: mais d'un autre, je me conduirai avec le parti contraire de maniere que toute la Terre pourra remarquer que la faute n'étoit point de mon côté. Je ferai voir aussi à tout l'univers que le Chancelier du Royaume n'est point du tout capable de remuer tout seul le monde du bout du doigt: *Sapienti sat.*

Ma Lettre ci-jointe, est adressée à vous deux, & remettez-la sur le champ au Comte Jean Oxenstierna; & quoique je l'y touche vivement, aussi-bien que vous, cependant ce n'est que de lui seul que je prétens parler. Faites ensorte que d'Avaux en apprenne le contenu, afin que les

François n'ayent aucune mauvaise opinion de moi ; mais qu'ils puissent voir de quel côté est la faute. J'envoie Erskein, afin qu'il vous instruise plus amplement, tant par rapport au payement des soldats, qu'à celui des Officiers. En cela j'ai fait ici tout ce qui m'a été possible. Je ne doute pas que vous n'appuyez aussi dorénavant de tout votre pouvoir cet ouvrage, comme vous avez fait jusqu'ici, & que vous ne soyez assuré que je vous dédommagerai amplement ; & si Dieu vous fait la grâce de revenir avec la paix, je récompenserai vos services, par la dignité de Sénateur. Vous savez vous-même que c'est dans notre Patrie la plus haute dignité à laquelle un honnête homme puisse aspirer. S'il y avoit de plus hauts degrés d'honneur, je ne ferois pas difficulté de vous y élever ; & quoique cela ne se pût faire sans vous attirer beaucoup

d'envieux, vous pourrez pourtant dire alors avec Marius : *Contemnunt novitatem meam ; ego illorum ignaviam : mihi fortuna, iis proba objectantur* : » Ils me méprisent parce que je suis » un homme nouveau, & moi j'ai du » mépris pour eux, à cause de la vie » fainéante qu'ils menent ; ils me ré» prochent ce qui n'est qu'un effet de » la fortune, & je leur reproche leur » propre turpitude. *Saluste* . . . . . « Au reste, j'ai en vous cette confiance, que vous pousserez cet ouvrage avec la même fidélité que vous avez témoignée dans chaque occasion. Tâchez sur-tout de me bien entretenir dans l'esprit des François, & de faire ensorte qu'ils ayent bonne opinion de moi, afin que ce qu'un certain parti fait paroître contre cette nation, ne me puisse faire tort. Je vous promets de faire éclater mes sentimens à votre égard. Je vous recommande les inté-

rêts du Comte Magnus, comme les miens propres. Si vous vouliez me donner votre avis pour le gratifier de Benefeld, ou d'autre chose de conséquence, vous me feriez plaisir. Je le lui donnerois volontiers, mais je ne puis consentir à le faire, que je ne sache votre sentiment auparavant. Sur toute chose, gardez le secret, jusqu'à ce que je sache si cela peut se faire. Il n'en sait rien lui-même, & encore moins le Comte Gustaffon. Voyez d'avance ce que vous communiquez à ce dernier. Quinte-Curce dit: *Nec res magnæ sustineri possunt ab eo, cui tacere grave est*, » Celui qui ne » peut garder le secret, n'est pas pro» pre aux grandes choses «. Mais parlez à M. le Comte d'Avaux de cette affaire, j'ose me promettre de sa courtoisie, qu'il ne fera jamais difficulté d'un si considérable office à un de ses plus affectionnés amis & servi-

teurs ; ou plutôt, je crois qu'il ne trouvera pas mauvais, si je dis qu'en travaillant pour un ami qui lui est si acquis, il me donne à moi une des marques les plus signalées de son affection. » Assurez-le, dit M. d'A-» vaux, de l'estime que j'ai pour sa » personne, & que les services parti-» culiers qu'il m'a rendus, me sont si » considérables, que je mourrois de » regret, si je n'avois l'espérance de » m'acquitter au moins d'une partie » de ce qu'il a fait pour mes inté-» rêts. . . . . «

Je vous recommande à Dieu, & vous exhorte à tenir la bride haute au cheval rétif, de peur qu'il ne saute par dessus le timon.

Apostille.

Je vous prie de me faire savoir quelles grimaces aura fait le Comte Oxenstierna, en lisant ma Lettre &

mes ordres adressés à vous deux. Je suis votre affectionnée, CHRISTINE.

A Stockolm, ce 10 Avril 1647.

LETTRE XX.

Au même.

JE ne saurois vous exprimer la joye que j'ai ressenti des nouvelles agréables que j'ai reçu de vous par l'ordinaire passé. Que Dieu vous fasse enfin sortir de cette guerre sanglante! Ne négligez pas de convenir à temps avec le Prince Charles & les autres Seigneurs du Senat, au sujet du transport des troupes; car le temps est trop court pour que j'y puisse donner ordre.

Je regarderois comme un très-grand bonheur, si je pouvois me débarrasser honnêtement des troupes étrangeres; & ce me feroit un grand avantage, si je pouvois épargner les

deux millions pour d'autres besoins. Mais je ne compte point là-dessus. Ce que je desire le plus, & que j'estime au-dessus de toute autre chose, c'est de pouvoir rendre la paix à la Chrétienté.

Au reste, je me repose sur votre zele & votre dexterité à ménager tout pour mon service. Je vous remercie de la promptitude que vous avez fait paroître dans l'affaire des remises que j'ai données sur vous. Je ne l'oublierai jamais, & je vous donnerai des marques de mon affection & de ma gratitude. Je vous assure que vous trouverez toujours un ami fidele dans la personne du Comte Magnus. Christine est son garant.

Quand l'instrument de la paix sera achevé, vous me l'apporterez vous-même, parce que je desire ardemment de conférer avec Cyneas.

Si Dieu écoute nos prieres, j'es-

pere de venir à bout de tous mes desirs. Si la paix se fait, nous en verrons ici plusieurs avec un pied de nez, & nous pourrions dire alors : *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni : sapienti sat.* » Le ciel est pour » les heureux, les Dieux sont pour » Cesar, & Caton pour Pompée, » mais Caton n'est pas pour eux «. Adieu, portez-vous bien, CHRISTINE.

LETTRE XXI.

Le Comte D'OXENSTIERNA AXELSON, *Ambassadeur, à la Reine Christine.*

MAdame,

Il a plu à V. M., d'écrire une Lettre à M. Salvius & à moi, le 10 du mois d'Avril passé, dans laquelle V. M. exprime son ardeur Royale

pour une paix sure & honorable, en nous enjoignant sérieusement, & par-dessus toute chose au monde, de pousser l'ouvrage avec soin, sans pourtant rompre la paix, à moins que nous ne voulions encourir sa plus haute indignation, & que quand Erskein sera arrivé, de conduire l'affaire à sa fin, sans aucun délai, & de ne la plus traîner en longueur, comme cela s'est fait jusqu'ici.

Je dois avouer que le contenu de cette Lettre m'a été fort sensible, ne pouvant pas comprendre d'où les accusations qui y sont mentionnées, pourroient partir; mais par des raisons particulieres, je remets l'affaire à Dieu & au temps, qui dévoilera tout. Il fera bien connoître la personne qui a donné à V. M. occasion de l'écrire.

S'il plaît à V. M. de se souvenir des instructions & des ordres qu'elle

nous a donnés, j'ai une pleine confiance de n'avoir rien fait par rapport au Traité, qui puisse être appellé avec vérité, rétardement ou procédures destituées de raison. Je suis aussi prêt d'en rendre compte à V. M. sitôt qu'on le demandera. Il y a long-temps, que par plusieurs motifs particuliers, & pour mes propres affaires, j'aurois souhaité d'être dispensé de cette négociation aussi désagréable qu'onéreuse; mais flatté de la douce espérance que nous en viendrions bientôt à bout, je n'ai pas voulu jusqu'ici importuner V. M. par une telle sollicitation : mais remarquant que V. M. a quelque déplaisir de ma conduite, je soumets à son bon plaisir de disposer de ma personne comme bon lui semblera. Je n'ignore pas que V. M. se peut bien passer d'un aussi petit personnage que moi; je veux tâcher, selon mon de-

voir, de travailler à conduire cet ouvrage à sa fin, autant qu'il me sera possible, & j'attens là-dessus les ordres de V. M.: mais celui qui a donné sujet à V. M. d'écrire cette Lettre, m'en sera responsable, si nous vivons. Mon devoir m'oblige à la servir avec fidélité & en honnête homme, & Dieu sait que mon unique intention est de me justifier devant V. M.: en attendant rien ne sauroit navrer plus mon cœur, & nul chagrin au monde ne me pourroit être plus cuisant, que si V. M. vouloit interpréter autrement ma conduite: Je remets le tout à Dieu, il me soutiendra. Je suis, &c.

JEAN OXENSTIERNA-AXELSON.

A Osnabrug, ce 10 Mai 1647.



LETTRE XXII.

Jean Oxenstierna, Ambassadeur, à la Reine.

Très-puissante Reine & très-gracieuse Dame,

Nous avons M. Salvius & moi, rapporté à V. M. en quel état se trouve à présent cette longue & pénible négociation de paix : de sorte que je n'ai pas cru nécessaire d'y rien ajouter en mon particulier, sur-tout M. Salvius ayant sans doute l'honneur, selon sa coutume, d'en informer Votre Majesté, & de lui donner des avis particuliers; ainsi il ne sera pas à propos que je fasse la même chose. Il faut seulement que je dise qu'il y a à présent cinq semaines que nous nous tenons tranquilles, dans l'espérance d'amener la négociation à sa fin; mais

les François & M. Salvius traînent d'un jour à l'autre les Traités en longueur, sous prétexte de la réflexion qu'on doit faire sur les alliances, aussi bien qu'à cause des subsides ; de sorte que nonobstant toutes les peines que je me donne dans cette affaire, je ne puis pas l'avancer, aussi bien que l'ordre rigoureux donné de la propre main de V. M. nous l'a prescrit. Il me semble qu'il faut que V. M. ait donné un autre ordre à part à M. Salvius sur ses intentions, lequel ne s'accorde pas avec la minute de la Lettre que V. M. nous a adressée conjointement à nous deux ; sans cela, je ne crois pas qu'il se comportât comme il fait. Le temps fera connoître toutes choses : cependant, je ne manquerai pas de contribuer de tout mon possible pour finir l'ouvrage.

Touchant le payement des gens de guerre, je ne puis non plus rien dé-

terminer ici, parce que nous ne pouvons recevoir aussitôt là-dessus, le sentiment du Feld-Maréchal; ce qui est fort fâcheux, car je prévois que le temps nécessaire qu'il faut pour avoir cette réponse, fournira un nouveau motif pour nous blâmer & pour nous charger de la faute & de la lenteur de la négociation.

C'est ce que je crois devoir rapporter pour me disculper dans la suite, si la faute du délai de la négociation me devoit être imputée, comme il a plu à votre V. M. de faire dans la Lettre qu'elle nous a écrite de sa propre main; sur laquelle je me suis déja très-bien expliqué: mais comme il n'a pas plu à V. M. de me notifier, si ma représentation lui a été rendue, il faut que je laisse cette affaire jusqu'à mon retour en Suede, que je souhaite du plus grand cœur. Je finis ici, desirant que Dieu conserve

V. M. dans une longue prosperité, & lui donne un Regne heureux. Je demeure toujours, &c.

JEAN OXENSTIERNA AXELSON.

A Munster, ce 28 Juin 1647.

LETTRE XXIII.

CHRISTINE au Chancelier SALVIUS.

J'Ai reçu de vous, M. le Chancelier, deux Lettres, par lesquelles j'ai vu en quel état sont les Traités. Je n'ai rien à y remarquer, sinon que je suis fort contente de vos négociations, & que vous faites bien d'appuyer la demande des François, & de parler aussi pour eux avec zele, particuliérement dans l'affaire contre l'Empereur, afin qu'il soit contraint de ne pouvoir donner du secours à l'Espagne contre la France : il semble que c'est-là mon propre intérêt, aussi-bien que celui de la France. Je crois

aussi que vous pouvez par-là chatouiller les François d'une bonne maniere, sur-tout pendant que le grand ouvrage s'accroche à l'article du payement des troupes : c'est pourquoi vous devez saisir cette occasion pour me rendre agréable aux François.

Au reste, je vous envoie ci-jointe la copie que G. S. Oxenstierna m'a écrite. Vous pouvez juger par-là, comment il est intentionné à votre égard. Mais consolez-vous-en, puisque je suis plus que satisfaite de vous, ce que je ferai connoître bientôt & en effet, pour la mortification de ceux qui vous portent envie. Continuez seulement la fidélité que feu le Seigneur mon Pere & moi, avons si souvent remarquée en vous.

Je vous recommande le mieux qu'il est possible l'affaire de Benefelt. Si les François ne peuvent garder l'Archevêché de Strasbourg, faites attention

que cette affaire se tourne de la maniere que vous en parlez dans votre apostille, & faites-moi savoir une prompte & positive résolution là-dessus, afin que je puisse prendre mes mesures. Je vous recommande à Dieu tout-Puissant. CHRISTINE.

A Stockolm, ce 6 Juillet 1647.

Apostille.

L'incluse est pour Monsieur d'Avaux, sachez ce qu'il pense de ma mauvaise Lettre, & faites-lui mes excuses de ce que je l'ai écrite fort à la hâte; car mes affaires ne me permettent pas d'y employer beaucoup de temps & d'attention. Ayez-en une copie & vous me l'enverrez. Adieu.



LETTRE XXIV.

Au même.

IL y a long-temps que je ne vous ai écrit. Tant d'affaires que j'ai sur les bras, m'ont tellement occupée, que je n'ai pu trouver le temps qu'il me falloit pour cela. Vous me feriez un grand tort si vous portiez un jugement qui pût préjudicier à l'estime & à l'affection que vous vous êtes acquise auprès de moi, par votre fidélité, par vos bons services, aussi-bien que par d'autres grandes qualités. J'espere de vous marquer bientôt en effet, que ce ne sont point ici de simples paroles, mais mes sentimens réels à votre égard. C'est pourquoi tournez toutes vos pensées à la paix, & soyez assuré que je soutiendrai votre fortune contre tous vos envieux, & que je ne permettrai jamais qu'ils vous op-

priment, puisque je sais assez que toutes les persécutions qu'on vous fait, n'ont d'autre source que celle-ci, que vous avez agi en honnête homme. Dans les affaires publiques, vous n'avez qu'à vous conformer purement & simplement à mes instructions, parce que je vous y ai déclaré & circonstancié mes sentimens. Ainsi je ne saurois me ressouvenir d'autre chose pour le présent.

Plût à Dieu que les affaires permissent que vous puissiez faire un voyage ici ! car je voudrois bien vous consulter sur certaines choses, que je ne puis mettre sur le papier. Cependant il faut que je prenne patience & que je voye comment les choses iront.

Si les négociations de paix duroient plus long-temps, je souhaiterois d'avoir avec vous un commerce de Lettres en chiffres, dont aucun autre que vous, le Comte Magnus & Nils Nis-

ſon, n'euſſent connoiſſance, car je me fie entierement à vous trois. Cependant le temps nous inſtruira de ce qu'il faudra faire.

Je vous prie d'employer vos ſoins au ſujet de Benefeld, & de m'en donner très-exactement avis. Si mon projet pouvoit réuſſir, ce ſeroit une fort bonne choſe, & vous me rendriez en cela un agréable ſervice. Néanmoins tout doit être pouſſé avec les formalités requiſes, ſans qu'aucun dommage ſoit porté à l'intérêt public, &c.

CHRISTINE.

LETTRE XXV.

Au même.

JE me ſuis ſuffiſamment expliquée dans ma précédente, des intentions que j'ai pour votre perſonne, ainſi je ſuis aſſurée que vous aurez ſujet d'en être content. Ne craignez point vos

envieux, & croyez que je vous protégerai & vous défendrai contr'eux. Je n'en parlerai pas davantage pour cette fois, mais je remets tout à Dieu & au temps.

Tout est ici en bon état, je souhaiterois que Dieu voulût nous accorder la paix au temps fixé pour mon Couronnement.

Le Chancelier fait fort le souple; mais quoi qu'il en soit, je crains les Grecs, lors même qu'ils apportent des présens: *Sed quid quid est, timeo Danaos & dona ferentes.* Je remarque tous les jours dans lui, ce que Tacite dit de Tibere: *Jam Tiberium corpus, jam vires, nondum dissimulatio deserebat. Sed dabit Deus his quoque finem.* » Le corps & les forces manquoient » déja à Tibere, mais la dissimulation » ne l'abandonnoit point encore «. Mais Dieu mettra aussi fin à tout ceci: cependant, je ne lui souhaite point

de mal. Il faut que j'attende comment les négociations de paix se passeront ; poussez-les le mieux que faire se pourra.

Chanut vint chez moi ces jours passés, & me dit, qu'il avoit ordre des Plénipotentiaires qui sont à Munster, de me prier que je vous ordonnasse d'aider par une intelligence assidue à faciliter leurs négociations, & particuliérement d'insister, conjointement avec eux, de pied ferme sur les affaires de Lorraine, de même que sur l'assistance que l'Empereur prétend donner à l'Espagne. Faites donc en cela votre possible, employez vos soins, & soutenez-les d'une bonne résolution, & d'un zele ardent. Je ne doute point que Messieurs les Plénipotentiaires ne vous parlent plus amplement à ce sujet : contentez leur desir avec la même passion que je m'y intéresse, & sachez que je vous recommande les intérêts

intérêts de la France, de vous y employer aussi soigneusement que vous le faites aux miens, afin de témoigner à tout l'univers, que notre amitié & notre alliance sont indissolubles.

Adieu, CHRISTINE.

A Stockolm, ce 27 Novembre 1647.

LETTRE XXVI.

Au Chancelier OXENSTIERNA.

MOnsieur le Chancelier, je reçois votre Lettre, avec celle du Prince CASIMIR, & comme je n'ai pas eu lieu d'en attendre une pareille, elle me surprend, de sorte que je ne sais qu'en penser. Je vous l'envoye en original, desirant de savoir votre sentiment sur ce qu'il me conviendra le mieux de faire & sur ce que j'y répondrai. Je ne trouve encore nulle raison qui puisse me porter à changer

l'instruction de CANTHER. Mais je me remets en tout à votre bon avis. Si en attendant il me vient quelque chose dans l'esprit, je ne manquerai pas de vous en faire part. Ce qui me surprend le plus, c'est qu'il demande mon assistance pour l'élection au Trône, & que malgré cela il donne le titre de Prince de Suede à son frere. On ne doit pas oublier de le faire remarquer au sieur Canther. Que le Prince ait écrit en François, la raison en sera sans doute pour éviter les difficultés dans les titres. Je laisse à votre jugement, si l'on répondra dans la même langue. Je vous recommande à Dieu, &c. CHRISTINE.

A Upsal, ce 9 Septembre 1648.



LETTRE XXVII.

Au Prince CHARLES GUSTAVE, *Généralissime des Armées de Suede.*

MOn cousin, le Roi de France m'a fait prier par le sieur Chanut, son Ambassadeur, de permettre qu'à la paix il puisse avoir espérance d'engager en son service les troupes qui seront licentiées du mien. J'ai trouvé cette sollicitation très-juste, & sachant que vous pouvez en cela nous rendre bon office, je n'ai pas voulu manquer de vous faire savoir que vous me ferez grand plaisir de travailler pour la satisfaction dudit Roi, mon frere, selon les ordres que je vous enverrai. Adieu. Excusez ma nonchalance, & assurez-vous de la continuation de mon amitié.

CHRISTINE.

LETTRE XXVIII.

A GUILLAUME *VI, Landgrave de Hesse.*

SÉrénissime Prince & cher cousin ; ce peu de lignes, n'est que pour remercier V. A. de m'avoir félicitée de mon entrée dans l'administration de mon Royaume. Par un juste retour, je souhaite à V. A. toutes sortes de biens & de bonheur, pour l'accroissement de ses Etats. Comme je partage aussi avec V. A. la joye de son mariage nouvellement conclu ; je souhaite que le tout-Puissant le fasse tourner à la gloire de son nom & au contentement de V. A. Ces vœux sinceres partent du fond de mon cœur ; vous assurant que je serai à jamais, de V. A. l'affectionnée cousine & amie,

CHRISTINE.

LETTRE XXIX.

A Madame AMELIE ELISABETH, *mere de* GUILLAUME *VI, Landgrave de Hesse.*

ILlustrissime Princesse, très-chere cousine & amie, nous avons reçu ces jours passés la Lettre que V. A. nous a écrite de Cassel le 28 de Septembre, par laquelle nous avons appris que V. A. a résigné l'administration titulaire de la Regence du Langraviat de Hesse, que V. A. a soutenue avec tant de gloire pendant treize années, & qu'elle a remise entre les mains de Monsieur son fils.

Rien de plus agréable ne pouvoit nous parvenir, pendant qu'à la joye & aux acclamations publiques de tous les Etats du Royaume, nous étions occupée à célébrer ici les solemnités de notre Couronnement. Nous avons

été ravie d'apprendre en même-temps la nouvelle agréable & réjouissante de l'état de vos personnes. Et comme par le soin & l'administration pleine & sage, aussi-bien que par la grande confiance de V. A. durant les temps les plus difficiles & les plus remplis de trouble, les pays dudit Landgraviat, non-seulement se sont conservés en leur entier, mais encore sont montés à un plus haut degré de dignité & d'accroissement, qu'ils n'ont jamais été ci-devant : nous prions Dieu qu'il les maintienne à jamais dans cet état florissant, de conserver toutes les acquisitions faites avec tant d'honneur, & d'y ajouter encore de nouveaux surcroits de gloire & de félicité.

Pour ce qui nous regarde, comme nous sommes sincérement portés à entretenir & à perpétuer avec V.A.& M. le Landgrave, votre cher fils, les fa-

crés liens d'une amitié constante, nous ne doutons nullement que l'illustrissime Landgrave ne suive les traces de la constance de Madame sa mere. Nous aurons donc à cœur de serrer de plus en plus les nœuds de la tendre affection que nous avons pour lui, & nous aurons un soin particulier, que Son Altesse, & tous ceux qui appartiennent à son illustrissime Maison, se ressentent des marques de notre amitié; & de notre tendresse, en leur rendant toutes sortes de bons offices. Nous supplions le tout-Puissant, qu'il vous accorde des jours longs & heureux. Donné dans notre Palais de Stockolm, ce 16 Novembre 1650.

CHRISTINE.



LETTRE XXX.

Le Prince de CONDÉ, *à la Reine* CHRISTINE.

MAdame,

Si ce n'étoit la difficulté que nous avons trouvé, Messieurs le Prince de Conty, le Duc de Longueville & moi, de faire tenir nos Lettres à V. M. & ensuite l'interdiction que l'on nous a faite de nous voir; il y auroit long-temps, Madame, que nous aurions pris la liberté conjointement de la prier de remontrer tant à la Reine Régente de France, M. le Duc d'Orléans, Lieutenant d'icelle, qu'au Conseil d'Etat, qu'ils ne doivent pour l'intérêt du Roi, pendant sa minorité, & notre rétention, souffrir au Cardinal Mazarin de continuer de disposer des meilleures Charges de la Couron-

ne, Places, Gouvernemens & Finances de l'Etat, comme il faisoit pendant notre liberté; non plus que de le laisser emprisonner ceux qui parleront dorénavant pour le bien de l'Etat, comme il nous a fait, nous opposant à ses mauvais desseins, qui sont très-surement, Madame, de former pendant ladite minorité un parti puissant en France, pour se mettre la Couronne sur la tête, & détruire tous les Princes de France; ce qui lui seroit peut-être déja très-facile, l'ayant laissé non-seulement se rendre maître de nous trois, mais aussi d'un bon nombre des meilleurs serviteurs du Roi, & des meilleures Places du Royaume, comme dit est, avec la plus grande partie des Finances de France, qui se sont perdues depuis le Regne du Roi, lesquelles il a à présent en sa possession, & distribue de jour en jour pour s'acquérir les autres for-

tereſſes & perſonnages de France qui pourroient lui réſiſter en ſon entrepriſe : c'eſt pourquoi, Madame, comme cela eſt de telle importance à la France, & que je ſais que V. M. eſt tout-à-fait portée au bien d'icelle ; joint auſſi que nous n'avons jamais pû obtenir la grace de faire tenir aucunes de nos Lettres à ladite Dame Reine, Duc d'Orléans & Conſeil d'Etat, pour leur donner cet avis & les prier de nous permettre de nous juſtifier ; outre que quand nous leur aurions donné, nous croyons qu'ils n'en auroient fait grand état, d'autant qu'ils ſavent le juſte ſujet que nous avons d'être irrités contre ledit Cardinal, puiſqu'il eſt le ſeul motif de notre détention ; & ainſi qu'ils auroient plutôt cru que la paſſion de nous venger de lui, nous feroit parler, que le propre intérêt du Roi, de quoi je prends Dieu à témoin, & veux

qu'il m'extermine si ce n'est son seul intérêt, & à tous les pauvres François, qui m'exhortent de faire cette importunité à V. M.; d'autant que de-là dépend le repos & la tranquillité du Royaume, ne doutant nullement qu'ils ne s'arment dès l'instant de l'avis de V. M. de méfiance dudit Cardinal, & ne travaillent incessamment à assurer le Royaume; j'ai bien voulu moi seul lui faire cette instante priere, en ayant trouvé le moyen par mon Gentilhomme, porteur de la présente, lequel m'ayant promis de hazarder de revenir en France, déguisé, pour nous faire savoir la résolution de V. M., laquelle j'attens avec grande impatience, comme il pourra faire facilement par le moyen d'un soldat de ce Château, qui nous l'a promis, moyennant deux cent pistoles, & d'autant qu'il ne peut aller chez lui ni chez aucun de nos amis pour

avoir de l'argent, crainte d'être découvert; j'ose encore importuner V. M. de lui en faire donner pour cet effet, comme aussi votre protection, tant que ledit Cardinal aura le gouvernement de la France, & nous tiendra en captivité; assurant V. M. de sa fidélité à son service, comme pareillement de la nôtre, auquel nous serons à jamais inébranlables, comme à celle à qui non-seulement nous, mais toute la France en général, aura obligation de la manutention de la Couronne de France à la Maison de Bourbon, & de la conservation de beaucoup de sang François, qui est à la veille d'être répandu à ce sujet, si par V. M. il n'y étoit remédié; ce que j'espere qu'elle fera, & qu'elle me pardonnera la témérité que j'ai de tant espérer d'elle, sans l'avoir servie, puisque la plus grande ambition que j'aye jamais eue, c'est de faire connoître à

V. M., combien je suis, Madame, très-humble & très-obéissant serviteur,

LOUIS DE BOURBON, Prince de CONDÉ.

Au Château de Vincennes, ce 16 Mars 1650.

LETTRE XXXI.

CHRISTINE, au Roi de France.

MOnsieur mon frere, de tous les biens dont le Ciel nous a comblés en accordant la paix à l'Europe, il n'y en a point de plus précieux, ni de plus desirable pour moi après celui-là, que de m'avoir donné par le moyen de cette paix, le droit d'aspirer à l'amitié & à la bienveillance de V. M.; j'en fais une si grande estime, que je la préfere aux brillantes conquêtes des plus heureux Guerriers; & je supplie très-instamment Votre Majesté, de souffrir que je tire

vanité & que je me fasse gloire partout de cette précieuse acquisition. J'espere maintenant avec confiance, que V. M. achevera ce qu'elle a si glorieusement commencé, & ne souffrira pas que la paix que l'Europe desire avec ardeur, & avec tant de justes raisons, soit reculée plus longtemps, pour le malheur de l'humanité. Suspendez votre gloire, pour donner le repos à l'univers. Votre auguste nom qui est cher à tous les hommes, éclate partout, & personne n'ignore que vous avez plus de plaisir à donner la paix à nos ennemis, qu'à les vaincre. C'est pour ce sujet que j'ai envoyé Biemnklau, mon Secrétaire, auprès de V. M., pour lui rappeller ce qui reste à mettre en exécution. Il fera aussi mes excuses à V. M. de ce que je ne me suis pas acquittée plutôt de ce devoir que la bienséance m'imposoit. V. M. voudra bien

recevoir favorablement mon Secrétaire & agréer avec complaisance tout ce qu'il lui dira de ma part. Quant à moi, je rechercherai toute ma vie les occasions pour témoigner à V. M., ma sincere & vive reconnoissance; & pour lui souhaiter toutes sortes de prospérités. Je suis, Monsieur mon frere, &c. CHRISTINE.

LETTRE XXXII.

CHRISTINE à PHILIPPE IV, Roi d'Espagne.

TRès-haut & très-puissant Prince, frere & très-cher ami : l'extrême passion que nous avons pour la paix & la tranquillité, nous fait souhaiter ardemment, qu'après qu'il a plu à la bonté Divine, d'éteindre les flammes de la guerre en Allemagne, une paix ferme & durable se rétablît aussi entre nos amis, qui se trouvent encore im-

pliqués dans cette guerre, & en particulier Votre Majesté, & le Roi Très-Chrétien : non-seulement il y a eu assez de sang répandu, mais le voisinage & la parenté qui vous lient si étroitement, paroissent être des motifs très-forts pour vous porter à la paix & à une amitié mutuelle. Comme nous vous desirons ce bien à l'un & à l'autre, de même nous goûterions un plaisir indicible, si nous pouvions contribuer par nos soins & par nos conseils à vous réconcilier, eu égard à l'amitié & à la considération très-particuliere que nous avons pour de si grands Rois, tous deux nos bons amis. Sitôt que nous apprendrons par les Lettres de V. M. & par notre Chambellan Palbitzki, qui lui exposera tout ce qui y a rapport, plus au long, & que notre entremise ne sera pas désagréable ; nous ne manquerons pas d'exhorter aussi le Roi Très-

Chrétien, de souscrire à nos desirs & nous ferons de nouveaux efforts, pour le porter à la paix si nécessaire & si desirable. Nous prions le tout-Puissant, &c. de Votre Majesté, la bonne sœur, alliée & amie, CHRISTINE.

A Stockolm, ce 31 Janvier 1651.

LETTRE XXXIII.

CHRISTINE, au Prince de CONDÉ.

MOnsieur mon cousin, j'ose dire que parmi la joye publique de la France, & parmi tant de personnes intéressées, peu ont pris plus de part au bien de votre liberté que moi. Je suis si intéressée dans ce qui touche le bien & le repos de votre Pays, que je n'ai pu m'empêcher de faire éclater ma joye, lorsque j'ai su qu'on alloit ouvrir la prison & rompre les chaînes au Gagneur de batailles, pour rendre

à jamais la Régence de la Reine, ma sœur, glorieuse & triomphante : les mêmes raisons si plausibles, m'ont fait desirer ardemment le bonheur de procurer une fin glorieuse à vos maux, & m'obligent de ne point porter envie à ceux qui l'ont obtenue avec une facilité que je ne devois pas espérer. Je souhaite que votre vertu, qui, au milieu des malheurs & des persécutions, a triomphé d'elle-même, puisse achever ce qui reste pour rendre la tranquillité à la France, & que cette aimable vertu soit dès-à-présent plus que jamais, la terreur des ennemis & l'appui d'un Etat dont vous faites la gloire & les délices. Il ne tiendra plus qu'à vous de donner à l'avenir des preuves invincibles de votre innocence, & de faire avouer à tous les imprudens qui ont osé vous croire criminel, qu'ils vous avoient méconnu, lorsqu'ils voulurent ternir l'éclat de

votre réputation admirée de tous les gens de bien. Outre les intérêts communs de la France, qui m'obligent & qui me portent à vous souhaiter ce comble de gloire ; j'ai une inclination naturelle & forte à révérer votre vertu & à vous préparer une destinée heureuse & éclatante, telle que mérite le plus illustre & le plus grand Prince du monde. Je vous prie, Monsieur, de croire que je m'intéresse tant à votre gloire, que je croirois perdre tout au monde, si vous étiez capable, que dis-je, assez malheureux pour ternir cette vertu extraordinaire par quelques fautes commises contre votre devoir, qui me fît perdre la haute estime que je fais de votre personne. Grand Dieu, que dis-je ; & quelle crainte effroyable égare ma foible raison ! Je me trompe ; c'est de Condé de qui je parle & avec qui je m'entretiens, & des Guerriers comme lui,

ſont des Héros accomplis & toujours vertueux. Je ſuis votre couſine, CHRISTINE, de Suede.

LETTRE XXXIV.

CHRISTINE, au Duc d'ORLÉANS.

MOnſieur, les Têtes Couronnées ne doivent pas ſeulement s'appeller parentes & alliées, mais il faut encore qu'elles en donnent des preuves, quand les occaſions s'en préſentent. Les armes de la France ont été trop néceſſaires au ſoutien de mon Sceptre, & trop favorables à la gloire de mon Royaume, pour ne pas vous témoigner les reſſentimens que j'en ai, & le deſir qui me reſte de faire de mon mieux, pour empêcher que les François, qui ne ſauroient être vaincus par aucun peuple, ne ſe détruiſent eux-mêmes. Le Gentil-

homme qui vous rendra ma Lettre, a ordre de présenter les miennes au Roi & à la Reine sa mere, pour leur témoigner le chagrin où je suis, de voir son Etat en proie à nos ennemis communs ; & j'ai été obligée d'envoyer un Ambassadeur extraordinaire, pour tâcher d'éteindre le feu que je vois allumé dans tout le Royaume. V. A. R. sait trop bien que la colere de Dieu éclate sur une nation, lorsqu'elle permet que les peuples perdent l'amour & le respect dûs à leur Souverain, & que pour l'ordinaire les guerres civiles sont plus cruelles & plus sanglantes que les guerres étrangeres de Souverain à Souverain ; quoique les premieres n'ayent jamais que de prétextes foibles, puériles & des commencemens presqu'imperceptibles ; le désordre s'y manifeste pourtant avec plus de chaleur & d'éclat ; & dans le même temps que les

deux partis protestent à la face du Ciel, ne s'armer que pour la conservation de l'Etat, ils le déchirent & le renversent; & le meilleur des Rois gémit toujours d'être vainqueur dans une si fatale rencontre, parce qu'il détruit à la fois & ses Sujets & son autorité. Je sais les raisons que vous avez d'éloigner un étranger qui vous tyrannise, & qui brûle de vous perdre; & quand notre Religion n'auroit que le seul avantage d'être à l'abri de l'ambition & du déréglement des gens d'Eglise, ce ne seroit pas une petite consolation pour nous & pour nos peuples, que de voir nos Provinces tranquilles, heureuses, aimant Dieu & la Patrie, pendant que tous vos troubles, cabales, conspirations, & tous les autres maux qui vous affligent & vous consument, ne viennent que de cet esprit de sacerdoce, de ces prétendus Ministres de Dieu, qui

abandonnent leurs Temples, pour s'intriguer à la Cour, & se dépouillent de leur ministere Apostolique, pour semer par-tout la discorde & l'horreur. Vous voyez, Monsieur, ce que je puis pour votre satisfaction particuliere & pour la tranquillité d'un grand Royaume, où vous avez tant de part, & duquel vous êtes en quelque façon responsable pendant le bas âge du Roi, votre neveu. Vous pouvez compter, Monsieur, que je vous prêterai toutes les assistances qui dépendront de moi, &c. CHRISTINE.

LETTRE XXXV.

CHRISTINE, à Mademoiselle de MONTPENSIER.

MAdemoiselle ma cousine, vous avez eu le soin de m'assurer par des Lettres si obligeantes de votre affection, que je serois la plus ingrate per-

ſonne de la terre, ſi je ne vous faiſois connoître à quel point je vous ſuis redevable. Ma reconnoiſſance ſera toujours telle que je la dois à la perſonne la plus accomplie du monde ; & quand je me ſouviens que mon bonheur m'a procuré l'amitié d'une Princeſſe, qui aujourd'hui s'eſt ſignalée par des actions qui ſurpaſſent celles que les ſiecles paſſés ont admirées dans leurs hiſtoires, je commence avec raiſon à tirer vanité de ma bonne fortune. Vraiment, Mademoiſelle, vous êtes la ſeule qui ſoutenez la gloire du ſexe, & vous faites voir que notre ſiecle produit des miracles auſſi-bien que les ſiecles paſſés ; pour égaler ſa gloire aux autres, ne ſuffit-il pas qu'il ait produit Condé & Mademoiſelle de Montpenſier. La vertu de ce Prince ſurpaſſe tout ce que les ſiecles ont admiré, & je vois très-peu de perſonnes qui puiſſent prétendre à l'honneur

l'honneur d'y être comparées. Pour vous, ma Cousine, je sais que les plus belles & les plus aimables vous cédent avec raison toute la gloire, & chacune d'elles accorde à votre mérite le prix qui lui est dû. Pour moi, qui fais plus que personne profession de révérer la vertu, je confesse que la vôtre m'a charmée. Je puis dire qu'autrefois j'ai eu pour vous une affection qui me sembloit ne pouvoir s'accroître; mais je me suis vu trompée, & je m'apperçois qu'il faut changer de langage, puisque c'est m'expliquer foiblement, que de m'en tenir à la simple amitié. C'est un amour ardent, qui m'oblige d'être à jamais, Mademoiselle, ma Cousine, votre très-affectionnée & très-acquise Cousine & amie, CHRISTINE.



LETTRE XXXVI.

Christine, au Prince de Condé.

MOn Cousin & très-cher ami ; les malheurs de la France nous touchent aussi vivement que les nôtres : nous sommes saisie d'horreur, en apprennant le danger où se trouve cet illustre Royaume, tout y étant non-seulement rempli de troubles intestins, mais toutes les portes semblent y être encore ouvertes à la haine & à l'ambition de tous les Princes voisins. Réfléchissant sur les suites malheureuses que cela pourroit entraîner ; nous nous croyons obligée d'offrir notre médiation, afin d'appaiser par des moyens doux & sûrs les partis contraires. Aussitôt que nous remarquerons que nos soins ne seront pas désagréables à ceux que l'affaire touche de près, & qu'il y aura appa-

rence d'une heureuse réussite, nous ne manquerons pas au premier avis de notre Ministre, de nous y prêter. Au reste, comme V. A. par sa fidélité envers son Roi, par sa prudence distinguée, & par ses grands exploits, a fait connoître qu'elle est portée pour son Prince & sa Patrie, nous nous assurons qu'elle persistera dans ce même sentiment, & qu'autant qu'il dépendra d'elle, la paix si désirée sera bientôt rétablie dans le Royaume. C'est par-là que V. A. se rendra d'autant plus chere à ses amis, que redoutable à ses ennemis, en s'acquérant à elle-même gloire & consolation. Comme V. A. y fera mûrement ses réflexions, nous jugeons superflu de la presser davantage par des exhortations vives & pathétiques, &c.

CHRISTINE.

Donné à Stockolm, ce 12 Avril 1652.

LETTRE XXXVII.

CHRISTINE, au Parlement de Paris.

MEssieurs, quand nous considérons attentivement l'état présent du Royaume de France, nous sommes saisie d'horreur à l'aspect effroyable de tant de maux dont il est accablé, non-seulement à cause des troubles & des guerres intestines dont il est sans cesse agité, mais en ce que l'ennemi étranger semble avoir ouvert les portes à la haine, & l'avoir mis en proie à toutes les Nations voisines. Ce triste tableau nous est toujours présent, & nous fait voir dans le lointain un avenir encore plus funeste, qui nous afflige & nous navre de douleur. Quoique nous ne nous mêlions pas volontiers dans les affaires des autres Cou-

tonnes, & que nous ne doutions pas que les personnes intéressées dans les calamités publiques, n'embrassent & ne recherchent d'eux-mêmes toutes les voies possibles pour éteindre cette fatale incendie, jusques dans son foyer, & mettre la France en paix; nous ne pouvons pas pourtant rester tranquille dans un péril si évident, qui nous touche de si près : c'est pourquoi, pour le salut public, & par notre amitié réciproque qui lie ces deux Royaumes, nous avons jugée en amie & en alliée, d'offrir notre entremise, pour tâcher de concilier les partis courroucés; & comme nous n'ignorons pas le crédit & l'autorité de votre illustre Corps dans le Royaume, & que toutes vos démarches & vos délibérations ne veillent que pour son salut & pour sa tranquillité : aussi dans l'estime particuliere que nous faisons de tant de Têtes sages & fer-

mes qui le composent, nous espérons que vous n'apporterez aucun empêchement à la paix qui doit être la sureté de tout l'Etat. Nous offrons donc & promettons d'apporter tout ce qui dépend de nous, pour le bonheur de la France, si vous nous faites savoir que l'entremise que nous avons offerte vous est agréable. Nous prions Dieu qu'il vous conserve pour le bien de S. M. Très-Chrétienne & pour celui de la Patrie. Donné en notre Ville Royale de Stockolm, ce 10 Avril 1652. CHRISTINE.

---

*DÉLIBÉRATION du Parlement, tirée des Mémoires d'*OMER TALON, *Avocat-Général.*

» QUe la Lettre de la Reine Christine avoit été apportée à la Compagnie le 7 Juin 1652, que le Parlement de Paris avoit trouvé cette

» Lettre couchée en termes fort ci-
» vils, & que le Président avoit té-
» moigné qu'il n'y avoit rien à requé-
» rir, sinon que ladite Lettre fût en-
» voyée au Roi : mais que Talon
» avoit réparti que ce n'étoit pas le
» sentiment du Parlement, parce que
» la Lettre ne venoit pas d'un Prince
» qui fût en rupture avec le Roi, ni
» de personne qui fût en disgrace;
» mais que la Reine de Suede étoit
» alliée & confédérée avec la Cou-
» ronne, que sa Lettre avoit pû être
» ouverte, & que réponse pouvoit
» lui être faite : que la Compagnie
» pouvoit considérer sa Lettre com-
» me un effet de sa générosité & d'une
» grandeur de courage qui surpassoit
» son sexe, mais non pas sa condi-
» tion; qu'elle avertissoit les Fran-
» çois des maux qu'ils sentoient, &
» les excitoit par leur propre intérêt
» à songer à la tranquillité du Royau-

» me ; qu'elle offroit même son en-
» tremise & sa médiation, qui ne de-
» voit pas être rejettée. Talon ajoute,
» que par ces considérations & d'au-
» tres semblables, le Parlement avoit
» conclu pour l'éloignement du Car-
» dinal Mazarin, comme le seul &
» l'unique remede sur les occurrences
» des affaires présentes «.

LETTRE XXXVIII.

CHRISTINE, à M. GODEAU, Evêque de Grasse.

MOnsieur, votre mérite m'étoit déja connu, & sur quelques-uns de vos ouvrages, j'avois déja jugé de vos talens naturels pour les belles choses. Je ne doute point que les Poësies que vous m'envoyez ne me confirment dans le jugement que j'ai déja porté sur vous ; & la Lettre que vous

m'avez écrite est si élégante, qu'on ne reçoit jamais rien de médiocre d'une personne qui pense si bien, & qui s'exprime si juste & si agréablement. Ce n'est pas que la louange que vous m'y donnez m'en ait fait aimer le stile; au contraire, si j'avois pu y trouver quelque chose à rédire, ç'auroit été sans doute ce que vous y dites d'avantageux à mon égard; mais les honnêtes gens de France, sont si accoutumés à louer, que je n'ai point été surprise que vous m'ayez flattée, & je n'ose pas me plaindre d'une coutume si générale; je vous avoue même que j'ai lieu d'en être satisfaite. Il y a du plaisir d'être célébrée par des personnes qui méritent de l'être, & comme parmi ceux qui professent les Lettres, vous tenez un rang distingué, je n'ai pu voir, sans être touchée, l'estime que vous me portez. Les vœux que vous faites pour me

convertir à la créance que vous enseignez, n'ont pas fait les mêmes impressions sur mon ame. Je ne puis croire que vous desiriez & que vous espériez une chose qui ne peut arriver. La principale application de mon esprit à toujours été dans la recherche de la vérité, & je ne pourrois changer sans m'éloigner du but que je me suis toujours proposée. Il y a long-temps que je suis persuadée que les choses que je crois, sont celles que l'on doit croire. Ce seroit plutôt à moi à souhaiter que parmi tant de belles lumieres dont votre ame est éclairée, vous eussiez encore celles que j'ai sur cet article. Je ne laisse pas après tout d'être satisfaite du zele que vous témoignez pour moi, & la différence qui est entre nous, ne peut m'empêcher d'estimer votre amitié, aussi-bien que les autres choses qui me viennent de vos collégues &

de vos émules : leur approbation est sans contredit la plus solide récompense que je puisse recevoir de l'amour que j'ai pour les belles choses, & les muses ne sauroient reconnoître plus avantageusement la passion que j'ai pour elles, qu'en m'acquérant leur suffrage & le vôtre : je tâcherai de m'en rendre digne par lé soin que j'aurai d'entretenir dans mon ame ce feu divin, afin de conserver un bien que je dois plutôt à ma bonne fortune qu'à mon mérite. Ces belles exilées & leurs amans, trouveront toujours un appui auprès de moi, & je ferai toujours gloire de partager avec eux les avantages de ma naissance & les faveurs de la fortune, &c.

CHRISTINE.



LETTRE XXXIX.

CHRISTINE, à CHARLES GUSTAVE, Prince de Suede, & Cousin de la Reine.

MOn Cousin, je prens toute la part possible à l'affliction que vous cause le changement que médite mon cousin le Landgrave. Le sujet de votre douleur est si juste, que je me trouve embarrassée, lorsque je veux chercher des raisons pour vous consoler. Quant à moi, je ne me console que par la ferme espérance que Dieu ne permettra pas qu'un semblable malheur trouble le contentement dont vous jouissez au milieu de tant de félicités dont le Ciel vous a libéralement consolé. J'écris au Landgrave sur ce sujet. Si je puis être assez heureuse pour le détourner de ce criminel dessein, j'aurai beaucoup de satis-

faction, & je me tiendrai flattée d'avoir pu vous être utile. Je suis, mon Cousin, votre très-affectionnée.

CHRISTINE.

A Stockolm, ce 10 Mars 1652.

LETTRE XL.

CHRISTINE, au Prince FREDERIC, Landgrave de Hesse.

MON Cousin, j'ai long-temps gardé le silence, ne pouvant me déterminer à vous écrire une Lettre, qui sans doute ne doit pas vous plaire, puisqu'elle contient des reproches amers sur le changement que vous méditez, à l'exemple de mon Cousin, votre frere, qui s'est enfin déclaré pour la Religion Catholique. Mon amitié pour vous ne me permet pas de vous dissimuler le jugement désavantageux qu'on porte ici de vous à ce sujet. Je crois que vous ne le pour-

rez ignorer, quand vous voudrez y faire quelqu'attention, & vous jugerez aisément que je ne vous écris qu'à la pressante sollicitation de vos compatriotes. Ils ont jugé que l'amitié qui a regné jusqu'à présent entre nous, me donnoit assez de pouvoir sur votre cœur, pour le rappeller à son devoir : j'ignore si vous aurez égard à ma représentation, mais j'aurai satisfait aux desirs de vos amis, & rempli mes engagemens. Je vous prie de faire des sérieuses réflexions sur ce point important. Ce n'est pas à moi de traiter cette matiere, comme on fait dans les écoles & dans la chaire; je laisse à ceux qui par état sont engagés dans les controverses, l'honneur de s'égorger en discutant cette question. Il ne me conviendroit pas de vous prêcher des choses si étrangeres à mon sexe & à mon rang; c'est pourquoi je laisserai de côté les disputes humiliantes

que vos Docteurs ignorans ont avec ceux de l'Eglise Romaine : & puisque je suis d'une Religion, qui ayant trouvé la vérité, s'est écartée de leur créance, & qu'elle a rejettée comme fausse, il est juste que je vous parle en personne neutre. Je ne vous toucherai qu'un seul point, qui vous doit être bien sensible ; c'est celui de l'honneur. Pouvez-vous ignorer combien ceux qui ont la foiblesse de changer, sont haïs de ceux dont ils abandonnent le parti ? & ne savez-vous pas par tant d'illustres exemples, qu'ils sont méprisés de ceux dont ils embrassent les opinions ? Considérez, s'il vous plaît, combien l'idée qu'on a de la constance d'un Prince, influe sur sa fortune ; & soyez certain que vous portez atteinte à votre gloire, si vous commettez une pareille bassesse. Je m'assure que vous abandonnerez facilement un projet dont la suite

feroit fuivie d'un répentir amer & infructueux. Penfez-y, je vous prie, & donnez du moins à votre réputation & à vos amis, ce que vous devriez accorder au devoir. Pour moi, j'aurai un grand plaifir quand je ferai affurée que vous êtes difpofé à ne rien faire qui puiffe vous nuire. Outre le motif puiffant de l'honneur, il en eft d'autres encore qui pourroient vous affermir dans ces fentimens ; mais il me femble que ce feroit vous faire tort, que de vous les repréfenter, après avoir parlé de ce point principal. L'intérêt de votre fortune qui vous attache à celui de votre Maifon, ne doit pas être égal à celui de votre honneur. Vous voyez que je m'acquitte affez bien de la parole que je vous ai donnée, & que je ne m'enfonce point dans les queftions abfurdes & extravagantes des Théologiens. Je dois garder la bienféance, & je me

fais scrupule de passer les bornes que je me suis prescrites ; les gens à argumens & les dévots blâmeront peut-être ma retenue, mais je leur dirai pour toute excuse, que je n'ai pas dû changer ma façon de penser pour leur plaire, lorsqu'ils se souviendront que nous sommes nés pour le Sceptre & pour les Armes, & qu'après en avoir fait si hautement la profession, ce seroit profaner le Sanctuaire, que d'y entrer pour toucher aux choses saintes. Mais je ne prens pas garde qu'en me justifiant, je comets une faute, qui, à la vérité, n'est pas tout-à-fait si grande que seroit celle de faire le grave Docteur : elle ne laisse pas pourtant d'être répréhensible. Je m'éloigne trop de la fin de ma Lettre, que vous attendez sans doute avec impatience. J'avoue même, si vous voulez, que j'ai tort & très-grand tort de vous écrire sur de pa-

reilles miseres, & que j'aurois mieux fait de me taire : mais vous savez bien que les femmes ont le droit de parler, sur-tout ce qu'elles n'entendent gueres. C'est le seul privilege exclusif que je leur connoisse, & qu'on leur accorde volontiers. Vous aurez beau faire, dussiez-vous essayer de me haïr, je vous dirai en tout temps & en toute occasion, que quand il s'agira de vous servir, de vous obliger, & de soutenir votre réputation & votre gloire ; j'intéresserai & les hommes & les Dieux, pour y réussir promptement.

En attendant que cette agréable occasion arrive, je suis & serai, Monsieur, mon Cousin, votre amie,

CHRISTINE.



LETTRE XLI.

DESCARTES, à CHRISTINE.

MAdame,

S'il arrivoit qu'une Lettre me fût envoyée du Ciel, & que je la visse descendre des nues, je ne la recevrois pas avec plus de surprise & de respect, que celle que V. M. a eu la bonté de m'écrire. Je ne mérite pas les remercimens obligeans qu'elle contient, & je ne les puis agréer que comme une grace spéciale dont elle a bien voulu m'honorer. J'en connois tout le prix, & je m'en glorifierai sans cesse. M. Chanut m'a communiqué *les Questions sur le souverain Bien*, dont V. M. l'avoit chargé : ma satisfaction est inexprimable, puisque la réponse que j'y ai faite a plu à V. M. Je m'estime fort heureux que M. l'Ambassadeur

m'ait procuré l'avantage d'amuser un instant une Princesse généreuse, éclairée & infatigable, qui honore l'humanité. Tous les gens de bien sont intéressés à célébrer vos vertus & à les imiter, s'ils veulent acquérir gloire & honneur : pour moi qui fais hautement profession d'être de ce nombre, j'ose protester à V. M. qu'elle peut me commander tout ce qui lui plaira, je ferai l'impossible pour lui plaire ; & si j'étois né Suédois ou Finlandois, je ne serois pas avec plus d'admiration & de respect, votre très-fidele sujet, &c.

LETTRE XLII.

Christine, à Saumaise.

VOus apprendrez du sieur Bourdelot l'état où je me trouve pour le présent. Il vous informera des senti-

mens d'estime que je vous conserve. Je vous prie d'en être entiérement assuré & de croire qu'ils seront toute ma vie tels que vous les avez vu naître, & c'est purement par reconnoissance. Je sais tout ce que vous valez. Faites-moi part de votre amitié, & soyez certain qu'il n'y a personne qui vous admire autant que CHRISTINE.

A Stockolm, ce 6 Juin 1653.

LETTRE XLIII.

A Madame SAUMAISE.

SI la mort de votre illustre Epoux excite aujourd'hui les regrets de tous les gens raisonnables, & si de toute part l'on s'efforce de vous consoler; jugez donc quel doit être l'affliction douloureuse que cette perte irréparable me cause. Vous connoissiez l'esti-

me que je faisois de son mérite & de son cœur, & vous n'ignorez pas les sentimens de tendresse & de vénération qu'il avoit su m'inspirer. J'étois sur le point de lui renouveller ces assurances, lorsque la funeste nouvelle de cette mort inopinée me fit tomber la plume de la main. Le seul sentiment que j'éprouvai fut celui du regret & de la douleur. Peignez-vous, s'il se peut, ma triste situation d'après ces mouvemens confus, mais justes : jugez donc si je puis moi-même vous consoler ; je ne l'entreprendrai pas dans la crainte de vous causer de nouvelles douleurs. Votre affliction est vive & sensible, & vous devez employer le reste de vos jours à pleurer cette perte, & le crime d'homicide que vous avez commis sur ses écrits. Etes-vous donc si ennemie de votre propre gloire & de la réputation du défunt, pour avoir osé souiller vos

mains téméraires par un tel sacrilege? Votre obéissance est cruelle, & je ne vous pardonnerai jamais d'avoir fait mourir pour la seconde fois celui des hommes qui méritoit le mieux d'être immortel. Pardonnez, je vous prie, ce transport d'indignation qui m'emporte; & je ne puis m'empêcher de vous reprocher cette perte inestimable, que je voudrois pouvoir racheter par ce que j'ai de plus précieux : mais puisque le barbare destin me donne un si ample sujet de regretter cette mort; je me justifie des soupçons d'être médiocrement intéressée à la gloire de cet illustre Savant. Quelque chose que vous ayez faite pour me donner sujet de me plaindre de vous, je me souviendrai pourtant que vous êtes la veuve de ce même Saumaise, que j'ai aimé comme un pere; & dont j'honorerai toute ma vie la mémoire. Je m'en souviendrai tou-

jours, & je ferai voir en vous & en ſes enfans l'eſtime & l'amitié que je lui ai porté.

Ce 19 Décembre 1653.

LETTRE XLIV.

CHRISTINE, à SAMUEL BOCHART.

COmme vous n'êtes encore attaché à ma perſonne par aucun bienfait, j'aurois de la peine à me perſuader que vous euſſiez quelque bonne volonté à me ſervir dans l'occaſion, ſi votre Lettre obligeante ne m'en avoit aſſuré. Il ne m'eſt plus permis d'en douter, depuis que vous m'avez donné ce gage, & particuliérement à cauſe de la haute eſtime que vous avez conçu pour moi.

Il y a quelque temps que Voſſius m'a fait connoître vos doctes écrits, & il m'a parlé ſi avantageuſement de vous, que j'ai conçu depuis tant d'eſti-

me

me pour votre personne, que je brûle ardemment de vous obliger. Puisque vous me fournissez l'occasion de vous dévoiler mes sentimens, je croirois me manquer à moi-même, si je ne vous en faisois des remercimens sinceres, & ne vous témoignois ma juste reconnoissance. Acceptez donc de bon cœur les offres que je vous fais de mon amitié, & croyez que je m'estimerois heureuse, si, à l'avenir, je vous avois pour ami. Si avec le temps j'obtiens cette faveur, soyez bien persuadé que vous ne vous repentirez jamais d'avoir fait connoissance avec moi. Je sais bien que pour l'ordinaire les Philosophes sont la dupe des Grands, quand ils s'ouvrent à eux avec trop de sincérité; mais rarement les Princes ont la raison de leur côté. Ne craignez rien avec moi, je suis au-dessus de ces viles foiblesses. La vérité & l'amour de la gloire, me

conduiront toujours. Je ne suis Reine que pour faire du bien. Avec les savans & les sages, tel que vous, je suis tout yeux toute oreille, & docile comme un agneau. Avec mes égaux, je suis impérieuse & superbe comme un lion.

Il faut bien savoir un peu se contrefaire pour vivre cahin, caha, avec ces gros Messieurs, qui croyent que tout est fait pour eux, & qui s'imaginent être les Divinités de la terre.

LETTRE XLV.

Au même.

SItôt que j'ai appris votre arrivée en Hollande, & l'empressement que vous aviez de continuer votre voyage jusqu'à ma Cour, j'ai dépêché le porteur de la présente, pour vous servir de guide ; je lui ai donné encore

une seconde commission, qui s'adresse à mon Bibliothécaire, qui est à votre suite. Je lui ordonne de retourner sur ses pas & de se rendre en Hollande, afin de recevoir mes ordres pour un plus long voyage. Je suis fachée que son inconsidération m'oblige de lui prescrire comme une disgrace un voyage que je lui ai proposé autrefois pour mon service. J'ai toujours eu le dessein de l'envoyer en Angleterre & en Espagne, afin d'augmenter & d'embellir ma Bibliothéque; mais depuis, mes intentions sont changées. Je vous prie de croire que personne n'a travaillé à sa perte que lui-même, & vous pourriez vous appercevoir en étudiant mon caractère, qu'aucun homme ne pourra jamais se venter d'avoir captivé mes desirs, ils se portent toujours où je trouve la vérité; & si quelqu'un m'a paru mériter mon estime, je ne la démens jamais, à moins

qu'on ne s'en rende indigne. Venez donc avec confiance & sans crainte, & croyez que personne ne vous estimera plus véritablement que la Reine de Suede.

LETTRE XLVI.

Christine, à Gassendi,

MOnsieur, vous êtes si généralement honoré de tout ce qu'il y a de gens éclairés dans le monde, & l'on parle de vous avec tant de vénération, qu'on marqueroit peu de goût, si l'on ne vous estimoit hautement. Ne vous étonnez donc pas s'il se trouve au bout de l'univers, une personne qui se voit intéressée à vous le témoigner par écrit. Ne trouvez pas étrange qu'elle ait suborné vos propres amis, pour vous faire connoître qu'elle ne s'éloigne pas de tout le genre humain, lorsqu'il est question

d'accorder à votre mérite une estime éclatante. Je suis infiniment redevable à celui qui vous a dévoilé mes sentimens, ce service ajoute encore un nouveau prix à ceux qu'il m'a rendus. Je croyois après le rétablissement de ma santé, qu'il ne pouvoit augmenter mes obligations; mais j'avoue que les assurances qu'il m'a données de votre estime, surpassent les autres services. Rien ne manqueroit à ma félicité, si vous vouliez établir un commerce de Lettres entre nous. Souffrez que j'interrompe quelquefois vos méditations & votre loisir. Je vous consulterai comme l'oracle de la vérité, pour m'éclaircir sur mes doutes; & si vous voulez prendre la peine d'instruire un peu une grosse ignorante, vous augmenterez le nombre de ceux qui savent vous estimer beaucoup. Je vous prie de croire que je suivrai vos préceptes aussi reli-

gieusement, que l'on est accoutumé d'observer les loix des plus célebres Législateurs. Jugez après cela combien je vous serai redevable des lumieres que je puiserai dans vos doctes écrits. Croyez que je ne serai jamais ingrate, & que je veux cultiver avec soin l'estime & la bienveillance d'un Philosophe aussi aimable que vous, &c.

CHRISTINE.

LETTRE XLVII.

SCARRON, à la Reine CHRISTINE, en lui envoyant ses Ouvrages.

MAdame,

Au siecle d'Auguste, on payoit en vers & en prose, le même tribut au Patron des beaux esprits, défunt Mecenas, qui a été un très-grand homme : quelque bruit pourtant que son nom ait fait, il n'a sur V. M. que l'a-

vantage d'être venu avant elle ; & je gagerois le peu de bien que j'ai au Parnasse, que V. M. lui auroit ôté toute sa pratique, & l'auroit fait enrager comme votre pere, le Grand Gustave, auroit fait enrager son maître Auguste, s'ils avoient eû à disputer ensemble l'empire de l'univers, &c.

LETTRE XLVIII.

CHRISTINE, à Monsieur SARAU, Conseiller au Parlement de Paris.

MOnsieur, je vous demande pardon de ne vous avoir pas encore remercié du magnifique présent que vous m'avez envoyé par Vossius, & de ce que je n'ai pas plutôt répondu à la Lettre que vous m'avez écrite. Ne croyez pas, Monsieur, que je manque de reconnoissance pour une personne qui m'a voulu faire part d'un

trésor si précieux, ni que je sois insensible aux offres d'affection qu'un homme de votre mérite m'a faite par une Lettre si obligeante. Je vous prie de croire que je sais estimer l'un & l'autre, comme je dois, & que je ne me rendrai jamais indigne, ni par ingratitude, ni par insensibilité, de l'estime que vous me témoignez. J'userai dorénavant du droit que vous m'avez donné, sur-tout avec réserve & discrétion, & je ne vous ferai jamais sentir que je suis absolue, qu'en vous commandant de changer la qualité de serviteur en celle d'ami, & je puis vous assurer en revanche, que vous avez l'estime & l'amitié éternelle de CHRISTINE, Reine de Suede.



LETTRE XLIX.

Au même.

MOnsieur, vos deux Lettres que je reçus hier, m'ont causé des mouvemens si étranges, que je me trouve fort embarrassée pour vous en exprimer ma reconnoissance. Je desirerois pouvoir le faire d'une façon qui fût digne & de vous & de moi. Je vous proteste que je sens tout le prix des soins généreux que vous vous donnez pour mes affaires, je vous en suis d'autant plus obligée, qu'aucun titre n'a pû vous engager jusqu'ici à prendre si vivement mes intérêts. Vous avez voulu me témoigner par l'achat des manuscrits Grecs, que je ne m'étois point trompée dans la confiance que je vous ai marquée sur les protestations que vous m'avez faites

d'un parfait dévouement : je vous prie de ne pas douter du desir ardent que j'ai de vous obliger. Soyez persuadé que vous n'aurez pas sujet de vous repentir de m'avoir donné quelques marques de votre affection. Au reste, Monsieur, je vous dirai touchant la Bibliothéque que vous marchandez pour moi, que ceux qui s'en veulent défaire, sont injustes d'en demander une somme qui étonneroit tout autre que moi. Je vous laisse le maître sur cet article ; mais sur-tout, Monsieur, ayez soin qu'on n'écarte aucun ancien manuscrit. J'ai oui dire par des gens qui connoissent cette Bibliothéque, qu'il y avoit un Varron que je ne trouve pas dans le Catalogue, ce qui me fait craindre qu'on n'eût enlevé celui-là, & d'autres de la même importance. Mais je m'en remets tout-à-fait à vos soins ; je compte beaucoup sur votre exactitu-

de. Cependant, vous m'obligerez d'ordonner à mon Marchand de dépêcher mon vaisseau, & de ne me priver pas long-tems de ce que je desire, afin que je puisse goûter ici à loisir les belles choses dont la France abonde. J'ai ordonné à Vossius de vous prier de ma part, de me procurer un Secrétaire, qui soit sage, fidele & doué des qualités qu'il vous a amplement dépeintes dans sa Lettre. Si vous prenez la peine de me satisfaire sur cet article, je vous serai obligée toute ma vie, comme d'un service des plus signalés qu'on puisse me rendre. Voyez, Monsieur, avec combien de rigueur j'use du droit que vous m'avez donné sur vous, &c.

CHRISTINE.

A Stockolm, ce 12 Avril 1651.



LETTRE L.

CHRISTINE, à Madame SARRAU.

MAdame, je suis touchée si sensiblement de la perte que vous avez faite de M. Sarrau, que la seule chose dont je suis capable dans ce moment, est de mêler ma douleur à la vôtre ; & de plaindre avec vous & avec tous les gens de bien, un personnage d'un si rare mérite. Son zele pour mon service ; & son attachement pour ma personne, augmentent encore le regret que j'ai de sa perte. Pendant sa vie je n'ai pas eu occasion de lui témoigner ma reconnoissance, comme je l'aurois desiré ; & je croirois manquer à ce devoir, si je ne vous invitois à me donner lieu de faire connoître à ceux qui lui appartiennent, la gratitude dont sa mort a prévenu les effets. Je dois à sa mémoire

un tribu que je veux lui payer, en me justifiant du soupçon d'ingratitude dont on pourroit m'accuser. Faites m'en naître les occasions, je les saisirai avec une ardeur qui doit vous être un sûr garant de ma bonne volonté.

LETTRE LI.

CHRISTINE, à DANIEL HEINSIUS.

IL y a déja long-temps que votre fils m'a remis la Lettre que vous m'avez écrite, & qui m'a fait beaucoup de plaisir. Elle m'a appris que votre santé est parfaite, & que vous m'êtes toujours attaché ardemment. Je vous aurois répondu sur le champ, mais mes grandes occupations croissant chaque jour, ne me l'ont pas permis encore, & je vole à mon sommeil, ce moment agréable pour vous répondre. Vous me remerciez du bon accueil que j'ai fait à votre fils, &

me le recommandez avec l'affaire qui vous regarde. Je voudrois déja avoir donné sujet à votre fils de se louer de ma bonté, car il mérite beaucoup. Je vous suis fort obligée que vous lui ayez permis de venir ici : mais je ferai connoître que je vous ai encore plus d'obligation, si vous l'engagez de rester auprès de moi. Je sais que je vous demande peut-être plus que je ne puis obtenir d'un pere tendre ; mais ne le refusez pas au desir de celle qui goûte son esprit & son érudition plus que vous ne sauriez croire. Il aura la liberté de faire de temps en temps quelque course vers vous, mais sous condition de retourner ; actuellement il se prépare à partir : il vous dira lui-même de quelle faveur jouissent les savans qui sont à ma Cour. Ne soyez donc pas en peine de votre fils : il sera auprès de moi, si vous le trouvez bon. Quant à la commission

que vous lui avez donnée, sachez que j'en aurai autant de soin que vous-même, afin que vous puissiez obtenir ce que vous souhaitez. Je ne vous promets pourtant rien. Vous saurez que je n'ai pas accoutumé de promettre beaucoup. Cependant, je vous donne parole qu'en cette occasion & dans plusieurs autres, je vous ferai connoître que je haïs les caracteres des grands prometteurs, & petits teneurs, & que le mien est tout opposé. Je vous dis encore une fois, que j'aime mieux plus faire que promettre. Adieu.

LETTRE LII.

CHRISTINE, à l'Ambassadeur d'Espagne.

COmme je suis assurée, M. l'Ambassadeur, qu'il y a dans les Bibliothéques du Royaume de Naples,

d'excellens manuscrits anciens, tant Grecs, que Latins, que je serois charmée d'avoir ; j'ai ordonné à Nicolas Heinsius, qui part d'ici, de tirer copie lui-même de ceux qu'il croira être de mon goût, ou qu'il les fasse copier exactement par d'autres. Cependant, comme j'ai appris qu'on tient quelques - unes de ces Bibliothéques fermées nuit & jour, j'ai donné une Lettre de recommandation à Heinsius, auprès de vous, afin que vous lui facilitiez l'entrée des Bibliothéques invisibles aux étrangers; mais je ne borne pas ma priere seulement à ce que vous lui fassiez voir les Bibliothéques à la hâte, mais pour qu'il y puisse passer un temps raisonnable.

Quoique je ne sache pas si par la distance de mon Royaume, qui rend le commerce difficile entre nous, il se trouvera jamais des occasions de vous être utile ; il me seroit pourtant

agréable de pouvoir un jour vous obliger en particulier ou quelqu'un des vôtres, de quelque maniere que ce fût, & je ne ferai jamais rien qui pût vous faire juger de mon génie & de mes mœurs, par la rudesse & l'air du climat où je suis née. Mais quand même je ne trouverois jamais l'occasion de vous être utile, je me flatte que vous satisferez mon desir. Je veux devoir ce service à votre générosité seule, & ma reconnoissance en sera plus vive, &c. CHRISTINE.

LETTRE LIII.

CHRISTINE, à HEINSIUS.

J'Ai appris par plusieurs de vos Lettres, les soins que vous vous donnez pour mon service. Je vous en remercie, & je ne laisserai pas échapper les occasions de vous en témoigner ma

vive reconnoissance. Vous ne regretterez jamais vos peines, & mes récompenses seront dignes de vous & de moi. Envoyez-moi les Catalogues des Livres que vous avez achetés, & des manuscrits que vous avez fait copier, & la dépense pour vous & pour les achats. Je vous ferai tout payer, & dites-moi combien vous avez besoin, afin que j'envoie des Lettres pour votre voyage. Ne quittez pas l'Italie, sans parcourir la Sicile. Agissez librement en tout & pour tout ce qui vous concerne & comme vous le jugerez convenable pour le bien de mon service. Vous me rendriez contente si vous pouviez m'établir une correspondance avec le Chevalier del Pozzo, & autres gens de mérite. Je serois ravie de cultiver leur amitié, s'ils m'en donnent quelque légere marque. Ayez soin de me faire connoître ceux qui travaillent en vers ou en

prose à ma louange, afin que je les remercie aussitôt que je le saurai. Vous savez que je suis curieuse en médailles, satisfaites-moi. Continuez à m'envoyer tous les Catalogues des choses rares & curieuses en tout genre, & soyez sûr que vous n'obligerez pas une ingrate. Je suis, &c.

CHRISTINE.

A Stockolm, ce 1 Mai 1652.

LETTRE LIV.

CHRISTINE, à FERRARIO, Savant d'Italie.

J'Ai témoigné il y a déja long-temps, par le petit présent que je vous ai fait, que je m'étois plû à la lecture du Panégyrique, dans lequel, à l'ombre de mon nom, vous avez donné l'image & l'exemple d'une bonne Princesse. Rien ne devoit vous obli-

ger, Monsieur, à réitérer vos remercimens par écrit, comme vous l'avez fait. J'avoue pourtant que les hommages d'un Auteur aussi poli que vous & de vos pareils, me sont & me seront toujours fort agréables; car rien ne peut me flatter que de reconnoître que mes soins pour le progrès des Lettres, ne sont pas désapprouvés de ceux de qui elles empruntent leur éclat & leur célérité. C'est pourquoi, je vous prie très-instamment de me conserver pour toujours cette vive affection: & si la fécondité de votre génie vous fait produire de nouveaux Ouvrages, ne me privez pas du plaisir de les lire; mes bienfaits égaleront votre ardeur à m'obliger. CHRISTINE.

A. Upsal 1653.



LETTRE LV.

Christine, à l'Archevêque Laurent Paulis.

MOnsieur l'Archevêque, vous vous souviendrez encore de quelle maniere les Bourguemestres, & les Magistrats de Riga, nous firent porter des plaintes par leurs Députés, l'année passée, au sujet de la Rélation qui se trouve dans votre HISTORIA ARCTOA, sur quelque complot qui s'étoit tramé en 1626, à Riga. Nous nous sommes attendu que la feuille où est contenue ce détail, étoit déja corrigée & réimprimée, en conséquence de notre ordre : mais comme les Bourguemestres & Magistrats nous en ont fait de nouvelles remontrances, & que nous ne pouvions que nous louer de la fidélité & du zele des Bourgeois de Riga, depuis qu'ils sont sous

la domination de Suede : notre volonté est que dans le cas où vous n'auriez pas encore changé, ni fait réimprimer la Rélation, vous le fassiez sans délai, afin que tout le monde soit content. CHRISTINE.

LETTRE LVI.

CHRISTINE, au Roi des Ethiopiens.

SÉrénissime Prince,

Nous profitons du départ d'Akakiolastus, notre cher & fidele sujet, pour saluer votre gracieuse Majesté. La seule raison qui nous engage à vous écrire, est très-louable. Vous êtes l'unique Prince Chrétien de l'Ethiopie ; par ce seul titre vous êtes très-digne de l'estime de tous ceux qui professent la foi. Nous avons cru aussi devoir souhaiter à V. M. toutes

sortes de prospérités, en commençant à établir entr'elle & nous, un commerce épistolaire, qui tournera sans doute à notre profit, si vous nous honorez de temps à autre des marques de votre souvenir. Nos vœux seroient accomplis, si V. M. qui est naturellement portée aux grandes choses, vouloit travailler à l'agrandissement & à la propagation du Christianisme, que vos illustres prédécesseurs, Messieurs les Rois de l'Ethiopie, ont embrassé avec courage & avec zele, & que vous professez hautement pour le bien de l'humanité.

Nous vous souhaitons gloire & prospérités, & la bénédiction du grand Roi des Rois de ce bas monde & de l'autre. Votre chere sœur, CHRISTINE.

A Stockolm, ce 13 Août 1653.

LETTRE LVII.

Christine, à Benserade.

LOuez vous & glorifiez vous de votre bonne fortune, qui vous empêche de venir en Suede. Un esprit aussi délicat que le vôtre, s'y fût morfondu, & vous seriez retourné enrhumé très-spirituellement. On vous aimeroit trop à Paris, avec une barbe carrée, une robbe de Lapon & la chaussure de même, production du pays des frimats. Je m'imagine que cet équipage vous feroit triompher des vieilles coquettes; non, je vous jure que vous n'avez rien à regretter. Qu'auriez-vous vû en Suede? notre glace est la même que la vôtre, mais elle dure ici six mois de plus, & notre été, quand il se met en colere, est si violent, qu'il fait frémir les pauvres fleurs qui se mêlent de ressembler

au

au jasmin. Un Benserade avec l'esprit poli & galant, que peut-il souhaiter dans la plus belle Cour du monde, auprès d'un jeune Prince, qui donne de si hautes espérances de vertu, à ceux qui s'intéressent à sa gloire; ayant l'honneur de l'approcher tous les jours, que peut-il desirer? Continuez à vous rendre célebre, en amusant cet aimable Souverain, & prenez garde de mériter cet exil glacial. Je voudrois pourtant que par quelque crime, vous puissiez mériter un semblable châtiment, afin que notre Suede pût voir ce que la France a de plus galant & de plus spirituel. Vos vers y sont infiniment estimés, & la personne à qui vous les avez envoyés, vous en est obligée. Continuez ce commerce, & faites-lui part de vos productions. CHRISTINE.

LETTRE LVIII.

Christine, à la Comtesse de Bregi,

Je ne sais ce qui m'empêche de vous dire des injures, après tout ce que vous m'avez fait pour m'y forcer. Quoi! faut-il après avoir gardé deux années le silence, que vous croyez en être quitte par un simple baise-main, que je trouve dans la Lettre de votre ami? A la vérité vous méritez pour le moins de petits reproches. Sachez que je suis presque en colere, & que votre silence a pensé m'offenser cruellement. Je vous le pardonne pourtant à condition que vous ne soyez plus muette. A propos de votre taciturnité, je suis tentée de vous citer les *Pitagoriciens*, mais à une ignorante comme vous, il n'en faut point parler; c'est pourquoi je m'en

abstiens, de peur de paroître aussi une Fée : je ne veux pas répéter toutes les belles choses que j'ai oui dire de ces barbons. Parlez donc afin de n'être pas soupçonnée de cette classe. Et pour vous faire connoître ce que je veux de vous, donnez-moi des nouvelles de votre aimable maîtresse, & de votre jeune Prince ; mandez-moi les entretiens du cercle, & les fornettes du petit couché. Je ne veux pas savoir de vous les mysteres de l'Etat ; quand la fantaisie me prendra d'en être informée, je m'adresserai à tout autre qu'à vous, parce que je crois que vous ne les savez pas tous. Car enfin, si j'étois Roi de France, je vous croirois plutôt propre à toute autre chose qu'à gouverner, & je ferois avec vous certaines petites & agréables bagatelles, qui ne vous déplairoient pas, je gage, comme celles d'Etat. Nous autres pauvrettes, n'y

entendons gueres, nous sommes presque toutes des moviettes en affaires; il n'y a que votre incomparable maîtresse qui a su travailler pour elle & pour ses amis. Les femmes gouvernent ordinairement les hommes en plusieurs rencontres & pendant un certain temps; mais c'est toujours à leurs dépens. Le peuple imbécile, qui croit tout voir avec ses grands yeux, & qui juge tout sans connoissance, se trompe très-lourdement, lorsqu'il s'imagine qu'une femme gouverne toute seule & l'Etat & son Amant. Il y a toujours quelque barbon rusé & ambitieux qui fait tout agir dans le mystere & dans le silence, & à qui l'Amante est soumise. Croyez, ma belle, qu'en amour ainsi qu'en autre chose, nous sommes presque toujours la dupe des hommes. Témoin votre madré & patelin de Cardinal, qui faisoit la pluie & le beau temps,

quand il vouloit, & qui se jouoit de tout le monde. Le vrai & unique moyen de vous raccommoder avec moi, belle Comtesse, est de me donner promptement signe de vie, & je vous dirai alors comme à présent, que la petite-fille du Grand Gustave, sera votre amie pour toujours. Adieu.

LETTRE LIX.

CHRISTINE, *à la Maréchale de* GUEBRIANT.

MAdame, parmi tous les avantages que la fortune m'a procurés, je compte pour un des plus brillans & des plus considérables pour moi, celui d'être aimée de vous. L'amitié d'une personne aussi estimable que vous, est un trésor que la possession nous rend encore plus précieuse. Je sens bien à présent que ma tranquillité

& mon bonheur dépendent d'elle. Je ne puis avoir de l'indifférence pour une aimable personne qui possede le cœur de la Reine de Pologne, & puisque la tendresse que j'ai pour cette illustre personne, m'engage d'épouser ses nobles passions avec ardeur; jugez de vos droits sur mon amitié. Ces mêmes sentimens m'obligent d'accepter sans répugnance le magnifique présent que vous m'envoyez. Ce procédé n'est point dans mon caractère ; je ne reçois jamais avec plaisir, mais je me relâche de ma délicatesse en faveur d'une personne incomparable par son esprit distingué & par son rang. Je vous remercie donc de tout mon cœur, & je vous proteste que je n'accepte votre cadeau, qu'à condition de n'oublier de ma vie les devoirs auxquels la reconnoissance m'engage envers vous. J'aurai grand soin de mériter toujours votre

estime & votre amitié, & je vous prouverois, si vous étiez femme à me prendre au mot, que je suis toute disposée à vous servir de jour & de nuit & en tout lieu, &c.

CHRISTINE.

LETTRE LX.

CHRISTINE, au Comte MAGNUS DE LA GARDIE, ci-devant Ambassadeur en France.

MOnsieur, puisque vous desirez me voir encore une fois après votre humiliante disgrace, je suis obligée de vous dire combien ce desir est contraire à votre bonheur, & je vous écris pour vous faire souvenir des raisons qui m'empêchent d'y souscrire, & qui vous doivent aussi persuader que cette entrevue est tout-à-fait inutile à votre repos. Ce n'est pas à moi

d'apporter du remede à votre fortune, vous pouvez seul le faire finir en travaillant à réparer votre honneur attaqué. Que pouvez-vous espérer de moi? ou que puis-je faire, sinon de vous plaindre & de vous blâmer? L'amitié que je vous ai portée m'oblige à l'un & à l'autre, & quelque indulgence que j'aie eu pour vous, je ne puis, sans me démentir, vous pardonner le crime que vous avez commis contre vous-même. Ne croyez pas que je sois offensée. Je suis désormais incapable d'avoir d'autres sentimens pour vous que celui de la pitié; mais il ne peut vous être d'aucune utilité depuis que j'ai retiré ma faveur. Vous en êtes indigne par votre propre confession, & vous avez vous-même prononcé l'arrêt de votre bannissement, en présence de plusieurs personnes de qualité: j'ai confirmé cet arrêt, parce que je l'ai trouvé

équitable, & je ne pense pas le révoquer comme on vous l'a voulu persuader. Après ce que vous avez fait & souffert, osez-vous paroître devant moi ? Vous me faites honte quand je pense à combien de bassesses vous êtes descendu ; combien de soumissions vous avez faites à ceux-mêmes contre qui vous vous étiez d'abord élevé ? En cette malheureuse rencontre, on n'a rien vû de grand, ni de généreux dans votre conduite. Si j'étois capable de repentir, je regreterois d'avoir mis ma confiance dans une ame aussi basse que la vôtre : mais cette foiblesse est indigne de moi, & comme je me suis toujours réglée sur la raison, je n'ai point de reproche à me faire. J'aurois gardé les apparences toute ma vie, si votre folle vanité ne m'eût contraint de me déclarer contre vous. L'honneur m'oblige de le faire hautement & la justice me l'or-

donne. J'ai trop fait pour vous depuis neuf années, en prenant toujours aveuglément votre parti contre tous : mais à présent que vous abandonnez vos plus chers intérêts, je suis dispensée d'en avoir soin. Vous avez vous-même publié un secret, que j'étois résolue de taire toute ma vie, en faisant voir que vous étiez indigne de la fortune que vous teniez de moi. Si vous êtes résolu d'entendre des reproches sanglans, venez, j'y consens ; mais n'espérez pas que les larmes, ni les soumissions rampantes, puissent jamais me déterminer à la moindre complaisance. La seule dont je suis capable pour vous & celle de m'en souvenir peu, bien résolue de n'en parler jamais que pour vous blâmer ; je dois vous dire que vous êtes indigne de mon estime, après une telle faute. Voilà ce qui me restoit à faire pour vous. Souvenez-vous pour-

tant que c'est à vous seul à qui vous devez votre disgrace, & que je suis équitable pour vous, comme je le serai toute ma vie pour tout le monde. Je ne dois plus vous dire adieu, mais vous renvoyer à vous-même.

CHRISTINE.

A Upsal, ce 5 Décembre 1653.

LETTRE LXI.

CHRISTINE, à CHARLES GUSTAVE.

MOn Cousin, la part que vous prenez au désastre du Grand Trésorier, augmente ma compassion, & la douleur de me voir réduite de le plaindre seulement. Je vous envoie la rélation de ce qui s'est passé dans la conférence qu'il eût avec SCHLEPPENHACH, qui vous fera connoître que ce qui est arrivé est incroyable,

& qu'il n'eſt pas en mon pouvoir d'y remédier. J'ai eu toute la conſidération poſſible pour l'intérêt que nous avons en ſa perſonne ; mais la juſtice m'ordonnant de l'oublier, je lui ai obéi, & ſuis ſatisfaite de ma conduite. Jugez de mes ſentimens par la Lettre que je lui ai écrite. Vous avouerez même qu'il y va de votre intérêt que l'affaire ſe paſſe ainſi. Au reſte, mon Couſin, je vous ſuis obligée des ſentimens reſpectueux que vous me témoignez dans votre Lettre : continuez-les, je vous prie, & ſoyez certain que vous n'aurez jamais ſujet de regretter de les avoir eus ſi conformes à votre devoir.

CHRISTINE.

A Upſal, ce 16 Décembre 1653.



LETTRE LXII.

Le Comte MAGNUS, *au Chancelier* OXENSTIERNA.

MOnsieur de Forbus, Sénateur dira de vive voix à V. E., quelles sont les extrémités qui me pressent à l'importuner par cette Lettre.

L'affection noble & sincere que V. E. a toujours témoignée à feu mon pere, & la sainte promesse qu'elle lui fit à l'heure de la mort, de la continuer à ses enfans, m'inspire aujourd'hui la confiance de recourir à votre bonté & à vos sages conseils, & d'implorer à genoux votre protection puissante. Je supplie donc instamment V. E. de m'apprendre de quel œil je dois considérer l'affaire malheureuse, & désespérée où je me trouve engagé; ce que je dois faire pour échapper

à la fureur de mes cruels ennemis ; & quels sont les moyens les plus faciles & les plus prompts pour me procurer le repos que j'ai perdu. V. E. m'attachera désormais & pour toute ma vie à son service, & j'en aurai pour elle & pour les siens, une reconnoissance éternelle & sans bornes. Je m'abandonne à vous comme à mon sauveur & à mon patron, qui voudra bien jetter un regard paternel sur le sort triste & accablant d'un malheureux au désespoir, & qui perdra l'honneur & la vie, si vous ne daignez le protéger promptement, &c.

MAGNUS DE LA GARDIE.

A Upsal, ce 8 Novembre 1653.

LETTRE LXIII.

Le Chancelier OXENSTIERNA, *à son fils* ERIC.

JE suis en peine, mon fils, du tour désavantageux que l'affaire du Comte Magnus semble prendre, je suis fort trompé, ou c'est un homme perdu pour toujours. Des gens censés prévoyent assez l'orage, & beaucoup de personnes n'en seront pas surprises, quoiqu'en disent les créatures du Comte, qui ne parlent que de grace : mais moi qui étudie le cœur humain depuis mon enfance, & qui connois à fonds le caractère impétueux de la Reine irritée, jalouse & implacable, j'entens déja gronder le tonnere, &c.



LETTRE LXIV.

En réponse à son pere, le Chancelier.

MOn cher pere apprendra par les Lettres ci-jointes, combien Son Altesse Royale, Charles Gustave, s'intéresse dans l'affaire du Comte Magnus : le Comte Jacob, son frere, en me les donnant, me fit entendre qu'il doutoit lui-même que de pareilles recommandations pussent lui être utiles à présent, puisque la Lettre de Son Altesse à la Reine, n'avoit produit d'autre effet que ce qui se voit par la copie ci-jointe, qui m'a été communiquée en grande confidence. Je la renferme ici avec la Lettre que le Comte Magnus a écrite à mon cher pere, & je le supplie d'en faire part à mon frere Jean, qui me la renverra en son temps. J'espere que mon cher

pere ne blâmera pas, mais excusera paternellement la liberté que j'ai prise d'ouvrir la Lettre & le paquet, que Son Altesse Royale & le Comte Magnus lui ont écrits. Je ne l'ai pas fait par pure curiosité, mais dans l'intention de régler d'autant mieux ma conduite en conséquence, dans cette affaire si délicate & si compliquée, &c.

A Upsal, ce 22 Décembre.

LETTRE LXV.

Le Chancelier à son fils Eric.

IL paroît par le procédé du Comte Magnus, qu'il est aussi peu capable de se soutenir dans l'infortune, que dans le bonheur. Non-seulement il s'est précipité dans l'abîme sans nécessité, mais il s'y enfonce de plus en plus. Pour votre information particuliere, je vous envoie une copie de la Lettre que S. M. m'a fait parvenir

par Holmen, & la réponse que j'y ai faite. Je les ai transcrites moi-même, pour qu'elles ne passassent par d'autres mains, afin que vous puissiez remarquer plus précisément si ma réponse agréera ou non. J'ai été en peine là-dessus, & de long-temps je ne me souviens pas d'avoir été si embarrassé. Je ne puis pas approuver la conduite du Comte Magnus ; & s'il lui est arrivé un accident funeste, ce n'est que son audace & son extravagance qui en font la cause. Il se peut que j'aie répondu trop ou trop peu, de sorte que cela ne plaira ni à l'un ni à l'autre ; mais je n'ai pû faire ni plus ni moins avec honneur & en conscience, &c.

OXENSTIERNA.



LETTRE LXVI.

CHRISTINE, au Chancelier OXENSTIERNA.

MOn cousin, comme de tout temps j'ai fait mes plus grands efforts pour diriger mes démarches sur la raison, je me suis toujours attachée à les justifier devant tout homme sensé. Vous savez déja ce qui est arrivé au Comte Magnus, & il ne me reste qu'à vous communiquer la copie de la Lettre que je lui ai écrite, pour que vous puissiez juger de la maniere dont je l'ai faite. Je ne souhaite rien de plus, que d'avoir là-dessus votre approbation, ou bien d'apprendre en quoi je puis avoir manqué, afin d'avoir le plaisir d'être justifiée par vous. Sur cela je prie Dieu, &c. CHRISTINE.

LETTRE LXVII.

RÉPONSE du Chancelier à la Reine.

TRès-puissante & très-gracieuse Reine, j'ai reçu la Lettre de V. M. & la copie de celle au Comte Magnus. La grace que V. M. m'a faite en me communiquant cette affaire, augmentent mon respect & mon attachement pour sa personne. Je ne puis m'empêcher de compatir au malheur du Comte, quoiqu'il n'ait pas su profiter des bienfaits dont V. M. le combloit, & qu'il n'ait pas continué à les mériter & à s'en faire honneur, en les faisant servir à la gloire de votre service, & de sa propre fortune. Si je ne craignois d'encourir la disgrace de V. M., j'oserois intercéder pour lui, tant à cause de l'amitié de ses ayeux, que pour les services du Seigneur son pere; mais à l'égard de l'affaire, tout

considéré, je ne trouve rien ni à augmenter ni à diminuer, des ordres & des moyens pris & donnés par V. M. à ce sujet. Je voudrois seulement que le Comte eût sû jouir glorieusement des marques généreuses & éclatantes que V. M. lui a tant de fois données. Pour moi, je pancherois volontiers pour la grace du Comte, s'il étoit possible d'imaginer que les résolutions sages de V. M. pussent se changer, sans toucher à la gloire, à la réputation & à la sagesse de ses démarches & de ses conseils, & même au bonheur de ses sujets.

Au reste, je supplie V. M. d'excuser un peu ma vieillesse, dans le cas où je n'aurois pas envisagé l'affaire du bon côté & selon toutes les vûes de V. M., &c. Je suis avec le plus profond respect & soumission,

AXEL. OXENSTIERNA.

LETTRE LXVIII.

Christine, à Charles II, Roi d'Angleterre.

Monsieur mon frere, le Chevalier de Balandin, m'a rendu la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, & m'a proposé la commission dont vous l'avez chargé. Il s'est conduit en homme d'honneur, & a témoigné autant de fidélité & de zèle pour votre service, que vous pouviez en souhaiter. Je lui dois ce témoignage, afin que vous ne lui imputiez point le mauvais succès de sa négociation. C'est l'injure du temps qui rend tous vos maux incurables, & je me crois vraiment malheureuse de ne pouvoir y apporter aucun léger reméde. Vous aurez sans doute la bonté de permettre que vos amis ayent soin de leurs intérêts, lorsqu'ils sont inutiles aux

vôtres. Je vous avoue avec regret que je le suis plus que personne, & que je ne peux consentir aux propositions que vous me faites, sans préjudicier au bien d'un Etat, dont les intérêts me doivent être chers par dessus toute autre considération. Je souhaite que le temps qui maîtrise tout & qui adoucit tout, finisse bientôt vos adversités, & qu'il me fasse naître des occasions de les soulager, sans contrevenir aux obligations, qui seules peuvent tout sur moi. Je suis &c. votre affectionnée, sœur,

CHRISTINE.

LETTRE LXIX.

CHRISTINE, au Chancelier OXENSTIERNA.

MOnsieur le Chancelier, vour avez fort bien fait de m'avoir averti de l'arrivée de l'Ambassadeur d'Espagne,

& de la mort du Felt-Maréchal. Je ſuis touchée au fond du cœur de la perte d'un ami ſi eſtimable : mais puiſqu'il a plû à Dieu de le retirer de ce monde, je ſouhaite de toute mon ame, qu'il lui plaiſe vous y conſerver, vous, M. le Chancelier & les vôtres qui me ſoulagez dans mes pénibles travaux. Pour ce qui regarde Pimentello, je vous recommande fortement ſa réception. Faites-lui rendre tous les honneurs que vous jugez lui appartenir. Je ſuis contente de la diſpoſition que vous avez déja faite pour cela : vous réglerez ſa maiſon le plus convenablement que vous pourrez. Je vous dirois ce que je penſe ſur cet article & ſur d'autres affaires, mais un malheur inopiné m'empêche d'y donner le temps que je voudrois y employer. J'eſpere de pouvoir venir ici lundi matin. Rien de plus triſte que d'avoir été ici préſente, & il m'a

fallu

fallu toute ma constance pour ne pas me troubler. Dieu sait ce qu'il en sera, mais sa volonté soit faite en tout. Je ne peux plus écrire. Quand je serai de retour, je vous rapporterai tout de bouche. Adieu, je suis & je serai toujours, votre affectionnée,

CHRISTINE.

A Ulsund, ce 14 Août 1653.

LETTRE LXX.

M. CHANUT, Ambassadeur de France à la Haye, à la Reine CHRISTINE.

MADAME,

Pendant que le bruit qui s'est répandu partout, que Votre Majesté pense à se décharger du gouvernement de son Royaume, exerce les discours des hommes; je n'en puis parler avec ceux qui en raisonnent in-

différemment, comme d'un problême politique, ni m'en taire devant V. M. dont l'honneur & la gloire sont les plus précieux intérêts que j'aie au monde. J'avoue, Madame, la foiblesse de mon ame, & je l'avoue sans honte, voyant que tous les autres, & ceux particulierement qui font profession d'honorer V. M., ne pensent qu'avec frayeur à un dessein si extraordinaire. Je suis saisi d'étonnement & de crainte lorsque je me représente la suite incertaine d'un si haut projet, mais je me rassure sur ces deux considérations: l'une est que V. M. se connoît elle-même, & toutes les choses humaines plus parfaitement que nous le saurions comprendre; l'autre que je sais que V. M. se laissera toujours conduire aux mouvemens de la Providence, qui veille sur ceux qui lui soumettent leurs conseils, pour les plier & les tourner, ensorte que les évé-

nemens en soient toujours heureux. C'est, Madame, ce qui m'assure à l'égard de V. M. que je regarde seule en ce changement qu'elle médite. Mes obligations sont pures; sans temps, & sans conditions, il n'y aura jamais de diversité qu'aux manieres dont il plaira à V. M. d'user de mon obéissance, qui ne peut ni diminuer, ni croître en zele & fidélité. Je suis, &c. Madame, de V. M. CHANUT.

A la Haye, 1654.

LETTRE LXXI.

CHRISTINE, à CHANUT.

JE vous ai rendu compte autrefois des raisons qui m'ont obligée de persévérer dans le dessein de mon abdication : vous savez que cette fantaisie m'a toujours occupée, & que ce n'est qu'après y avoir réfléchi huit ans,

que je me suis déterminée à exécuter ce projet. Il y en a pour le moins cinq que je vous ai communiqué cette résolution, & je vis alors que c'étoit votre pure amitié, & l'intérêt seul que vous preniez à ma fortune, qui vous obligeoit à me résister, malgré les raisons que vous ne pouviez condamner, quelque peine que vous prissiez pour m'en dissuader. J'avois plaisir de voir que vous ne trouviez rien dans cette pensée, qui fût indigne de moi. Vous savez ce que je vous ai dit sur ce sujet, la derniere fois que j'eus la douceur de vous entretenir. Dans l'espace d'un si long temps, tous les incidens ne m'ont jamais fait changer : j'ai réglé toutes mes actions sur ce but, & je les ai conduites à cette fin, sans balancer au moment que je suis prête d'achever mon rôle, pour me retirer derriere le théâtre. Je ne m'inquiéte point du *Plaudite*;

je sais que la scene que j'ai représentée, n'a pû être composée selon les loix communes du théâtre. Il est malaisé que ce qu'il y a de fort, de mâle, de vigoureux, puisse plaire. Je permets à chacun d'en juger selon son génie; je ne leur peux ôter cette liberté, & je ne le voudrois pas même, quand il seroit en mon pouvoir. Je sais qu'il y en aura peu qui me jugeront favorablement, & je m'assure que vous êtes de ce nombre : le reste des hommes ignore mes raisons, & connoît peu ou mal mon caractère & mon humeur, puisque je ne me suis jamais déclarée à personne qu'à vous & à un autre ami, qui a l'ame assez grande & assez belle, pour en juger de même. *Sufficit unus;* je méprise le reste, & je ferois honneur à celui de la troupe que j'estimerois assez ridicule pour m'en divertir. Ceux qui examineront cette action selon les maxi-

mes communes des hommes, la blâmeront sans doute : mais je ne prendrai jamais la peine de faire mon apologie ; & dans le grand loisir que je me prépare, je ne serai jamais assez oisive pour me souvenir d'eux, je l'emploirai à examiner ma vie passée, & à corriger mes erreurs, sans m'en étonner ni m'en repentir. Que je goûterai de charmes à me souvenir avec joie d'avoir fait du bien aux hommes, & d'avoir puni sans pitié ceux qui le méritoient ! J'aurai la douce consolation de n'avoir rendu personne criminel, qui ne le fût, & d'avoir épargné même ceux qui l'étoient. J'ai préféré le salut de l'Etat à toute autre considération, j'ai tout sacrifié avec transport à ses intérêts, & je n'ai rien à me reprocher dans mon Regne. J'ai possédé sans ambition & sans faste ; je quitte tout avec facilité & sans regret. Après cela ne craignez pas pour

moi : je ſuis en ſureté, & mon bonheur n'eſt pas au pouvoir de la fortune ; je ſuis & ſerai heureuſe quoiqu'il puiſſe arriver.

Sum tamen, ô Superi, felix nullique poteſtas
Hoc auferre Deo. Lucain.

Oui, je le ſuis plus que perſonne ; & je le ſerai toujours ; je ne crains point cette Providence dont vous me parlez, *Omnia ſunt propitiæ* ; ſoit qu'elle veuille prendre la peine de régler mes affaires, je me ſoumets aveuglément à ſes volontés ; ſoit qu'elle me laiſſe la conduite de moi-même, j'employerai ce qu'elle m'a donné de forces dans l'ame & dans l'entendement, pour me rendre heureuſe, & je le ſerai tant que je ſerai perſuadée que je ne dois rien craindre, ni des hommes ni de Dieu. J'employerai ce qui me reſte de vie à me familiariſer avec ces douces penſées, à me forti-

fier l'ame, & à regarder du port le tourment de ceux qui sont agités dans la vie, par les orages qu'on y essuie, faute d'avoir appliqué l'esprit à ces pensées. Mon état est digne d'envie, & toute la terre seroit jalouse de mon bonheur s'il lui étoit entiérement connu. Vous m'aimez pourtant assez pour ne me l'envier pas, & je le mérite, puisque j'ai l'ingénuité de confesser que je tiens une partie de ces sentimens de vous; je les ai appris dans vos entretiens, & j'espere de les cultiver un jour avec vous dans mon loisir. Je m'assure que vous ne manquerez pas de parole, & que vous ne cesserez dans ce changement d'être mon ami, puisque je ne quitte rien de ce qui est digne de votre estime. Je vous conserverai, en quelqu'état que je sois, mon amitié, & vous verrez que les caprices légers & changeans d'une aveugle fortune,

quelque surprenans qu'ils soient, n'altéreront jamais les sentimens glorieux dont je suis pénétrée. Vous savez tout cela, & vous croyez sans doute que la plus grande assurance que je vous puisse donner de moi, est celle de vous dire que je serai toute ma vie, &c. CHRISTINE.

A Westerall, ce 28 Février 1654.

LETTRE LXXII.

M. CHANUT, à la Reine de Suede.

MADAME,

La Lettre de V. M. m'a surpris tellement, que de long-temps je ne serai capable d'y répondre avec liberté. Tout y est grand & majestueux, il n'y a rien qui ne force mon esprit à y consentir; mais quand je me trouve à la fin transporté si loin de la rou-

te ordinaire des sentimens des hommes, je retournerois volontiers sur mes pas, pour reconnoître si je ne me suis point détourné. C'est ma foiblesse, Madame, que V. M. n'a pas seulement eu la bonté de dissimuler en cette Lettre; mais elle a voulu me rendre complice de la hauteur de ses pensées. Je parle ainsi, parce que le monde appelle défauts, les vertus qui lui sont inconnues. Je ne refuserois point d'être chargé de quelque part de cette illustre accusation en la plus célébre cause que les hommes ayent jamais examinée, s'il étoit vrai que je méritasse cette gloire : mais V. M. sait que je n'ai été que le spectateur; elle reconnoît que j'ai soutenu devant elle le parti des opinions vulgaires, & que sa présence me montroit la vertu sous une face que je n'avois jamais connue. Je publierai donc partout que le seul motif qui a détermi-

né V. M. à former ce plan, a été le bien de ses sujets & la sureté de son Etat, en leur donnant un successeur digne de vous. Cette entreprise est pourtant si hardie, & si rare, & si belle, qu'elle frappera d'étonnement tous ceux qui ne savent pas que la retraite que se prépare V. M., est un bien inépuisable pour l'ame d'un sage & d'un philosophe tel que vous. Bonheur sans prix, ignoré du vulgaire, plaisir pur & sans tache, & toujours renaissant dans le cœur d'une ame stoïque, tu fais les délices de Christine, elle seule sait les goûter & les faire aimer à ceux qui pensent comme elle ! &c. CHANUT.

A la Haye, ce 2 Mars 1654.



LETTRE LXXIII.

Christine, au Prince de Condé.

Monsieur mon cousin, j'aurois tort de quitter le poste que j'ai occupé, sans vous faire connoître la résolution que j'ai de l'abandonner : je crois vous devoir cette civilité par l'estime & l'amitié que j'ai toujours eu pour vous, & par celle que vous m'avez témoignée durant le temps que j'ai gouverné cet Etat. A présent que j'ai changé de condition, je veux vous protester que quelque différence que le temps ait apporté à notre fortune, je conserverai toujours pour vous les mêmes sentimens que je dois à votre mérite; je mets toute ma gloire en votre approbation, & je me tiens autant honorée par votre estime, que par la Couronne que j'ai portée : si,

après l'avoir donnée, vous ne m'en jugez pas moins digne, j'avouerai que le repos que j'ai tant souhaité me coûte cher; mais je ne me repentirai pourtant point de l'avoir acheté à ce prix, & je ne ternirai jamais une action qui m'a semblé si belle, par un lâche repentir, si commun aux ames foibles & sans principes. Quelques sentimens que vous puissiez avoir sur ce sujet, je conserverai toujours pour vous l'estime dont vous êtes digne: & s'il arrive que vous blâmiez cette démarche; je vous dirai pour toute excuse, que je n'aurois pas quitté l'avantage que la fortune m'a donné, si je l'eusse cru nécessaire à mon bonheur, & que j'aurois sans doute prétendu à l'empire du monde, si j'eusse été aussi assurée de réussir, ou d'achever heureusement une si haute entreprise, que l'est le grand Prince de Condé. CHRISTINE.

A Upsal, ce 10 Juin 1654.

LETTRE LXXIV.

CHRISTINE, à l'Académie Françoise.

MEssieurs, comme j'ai su que vous desiriez mon portrait, j'ai commandé qu'on vous le donnât; & le présent est doublement reconnu, & par la maniere dont vous l'avez reçu dans votre célèbre Académie, & par les éloquentes paroles que vous avez employées à m'en remercier. J'ai toujours eu pour vous une estime particuliere, parce que j'en ai toujours eu pour la vertu, & je ne doute point que vous ne m'aimiez dans la solitude, comme vous m'avez aimée sur le Trône. Les Lettres que je veux y cultiver en repos & avec le loisir que je me réserve, m'obligent même de croire que vous m'y ferez part quelquefois de vos Ouvrages, puisqu'ils

sont dignes de la réputation où vous êtes, & qu'ils sont presque tous écrits dans votre langue, qui sera toujours la plus familiere dans mon désert. Je ne manquerai pas de vous en témoigner ma reconnoissance, & de vous faire voir quand je pourrai vous être utile, que je serai toujours, Messieurs, très-affectionnée à vous servir.

CHRISTINE.

A Upsal, ce 10 Juin 1654.

LETTRE LXXV.

CHRISTINE, à GASSENDI.

JE me souviens, que pendant mon séjour à Upsal, en reconnoissance de votre attachement, je vous ai promis une pension, afin que vous puissiez exécuter avec plus de facilité tous vos projets. Je vous envoie la patente de ladite pension, que vous

ferez voir à M. Herman Flemming, qui vous payera régulierement toutes les années.

Je vous ai destiné en outre une chaîne d'or, à laquelle pend une médaille, que vous demanderez à Jean Leiopnerma, l'Intendant de ma Maison.

Je veux que vous m'envoyiez la Harangue que vous avez prononcée depuis peu, aussitôt qu'elle sera imprimée, comme aussi vos ouvrages futurs. Portez-vous bien, & continuez à me rendre les mêmes bons offices que par le passé. CHRISTINE.

A Halmstald, ce 27 Juin 1654.

LETTRE LXXVI.

M. CHANUT, Ambassadeur, à la Reine.

MADAME,

Après les bontés & les graces dont Votre Majesté m'a comblé, je n'aurois

cru avoir d'autre supplication à lui faire, qu'en lui témoignant une vive & éternelle reconnoissance ; mais je n'aurois jamais pu imaginer qu'en allant saluer Votre Majesté, je m'étois exposé de nuire à la gloire du Roi mon maître, & à ses intérêts.

J'apprens cependant, Madame, que les ennemis de Sa Majesté, publient que l'objet de mon voyage auprès de V. M., a été d'obtenir la paix par l'entremise de V. M., comme si les forces manquoient à la France ma Patrie, pour soutenir la guerre. Il est vrai que ce grossier mensonge est assez détruit par l'état florissant des affaires du Roi, & par ce qu'il a fait voir de grand dans cette derniere campagne ; mais les étrangers qui ne connoissent les choses éloignées que sur des rélations fausses, peuvent être surpris aisément par quelques suppo-

ſitions accompagnées de circonſtances qui les rendent vraiſemblables à leurs yeux. On ſait en quelle qualité je ſuis en ces Provinces ; on m'en voit ſortir avec permiſſion de S. M., & un paſſeport de M. l'Archiduc, pour aller à Anvers auprès de V. M. ; il n'y a rien de plus facile que donner une cauſe publique à ce voyage particulier, pour ceux qui ignorent le ſéjour que j'ai fait auprès de V. M. C'eſt pourquoi, je la ſupplie de vouloir bien déſabuſer le Roi mon maître d'un bruit auſſi faux que celui-là ; ce n'eſt pas que je ſois perſuadé que V. M. n'eſt pas éloignée de travailler à un bien ſi précieux aux peuples, & qu'elle voudra bien dans des vues auſſi ſalutaires, ſe relâcher un peu de ſes juſtes eſpérances : mais le Roi connoît aſſez ſes forces & ſa fortune, il ſait ce qu'il ſe doit à lui-même, & ne demandera point ce qu'il eſt

en état de donner. Je vous conjure, Madame, de vous souvenir que ce sont les termes dont je me suis toujours servi, lorsqu'il a été question de parler de la paix, & je la supplie très-humblement que l'issue de ses dernieres audiences qu'elle m'a fait l'honneur de me donner, les rende semblables à mille autres que j'ai eues en Suede, dont je ne suis jamais sorti, que rempli d'admiration pour sa vertu, satisfait pour les intérêts du Roi, & de plus en plus engagé à être, Madame, de Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant & très-obligé serviteur. CHANUT.

De la Haye 13 Septembre 1654.

LETTRE LXXVII.

CHRISTINE, à CHANUT.

POur toute réponse à votre Lettre, que vous faites valoir en publiant des

copies, je vous dirai que tout ce qu'elle contient, n'a aucun fondement. Vous n'avez qu'à vous souvenir de ce qui s'est passé, & des procédés de votre Cour, pour désavouer le bruit que vous croyez si fort au désavantage de votre maître. Pour les Espagnols, je vous puis assurer qu'ils sont informés des intérêts de ceux qui empêchent la paix; & que bien loin de se venter d'être sollicités, ils jugent qu'on la desire en France plus que jamais. Quoi qu'il en soit, je crois que les fanfaronades Françoises ne sont pas capables de leur faire peur, ni les finesses de les amuser. Ils desirent la paix, mais sans impatience, & peut-être attendront-ils, pour la donner, que l'on soit plus modeste à votre Cour. L'inconstance de la fortune, & celle de votre maître, me fait croire que les affaires ne demeureront pas long-temps en même état, & je pen-

se que s'il arrive jamais au Roi de juger par lui-même de ses intérêts, il connoîtra que la paix est le plus grand bien qu'il puisse donner à ses sujets, & que je suis véritablement son amie, puisque je l'ai souhaitée à la France.

CHRISTINE.

D'Anvers, ce 4 Décembre 1654.

LETTRE LXXVIII.

CHRISTINE, à la Comtesse DE SPARRE.

QUe mon bonheur seroit sans second, s'il m'étoit permis de le partager avec vous, & si vous étiez témoin de ma félicité! Je vous jure que je serois digne de l'envie des Dieux, si je pouvois goûter le doux plaisir de vous voir; mais puisque je désespere de posséder ce que j'aime, il faut que vous me donniez au moins cette sa-

tisfaction de croire qu'en quelqu'endroit du monde que je me trouve, je conserverai éternellement le souvenir de votre mérite, & que j'emporterai au-delà des monts, la noble passion & la tendresse que je vous ai toujours témoignée. Conservez-moi du moins dans votre mémoire, & ne troublez pas ma félicité par un injuste oubli de la personne du monde qui vous honore le plus.

Je vous supplie de faire mes amitiés à tous mes amis, vous les connoissez. Faites mieux, dites-en autant à ceux qui n'ont pas envie de l'être, je leur pardonne de bon cœur, & je ne m'en trouve pas plus mal pour cela. J'oubliois de vous dire que ma santé est brillante, que je reçois ici des honneurs par-dessus les yeux, & que je suis bien avec tout le monde, excepté le Prince de Condé, que je ne vois jamais qu'à la Co-

médie & au Cours. Mes occupations sont de bien manger & de bien dormir, étudier peu, jaser beaucoup, rire de même, voir les Comédies Françoises, Italiennes, Espagnoles, & passer le temps agréablement. Enfin, je ne vais plus aux Sermons, je méprise tous les Orateurs, après ce que dit Salomon, tout le reste n'est que misere, pitié & sottise, car chacun doit vivre content en mangeant, buvant & chantant, &c. &c. &c. Adieu, belle, vous m'entendez, & souvenez-vous de votre CHRISTINE.

A Bruxelles 1655.

LETTRE LXXIX.

CHRISTINE, à GASSENDI.

DE Piques vous dira combien j'estime les graces de votre esprit. Vous m'avez obligée beaucoup en me témoignant que malgré le change-

ment que j'ai fait de ma fortune, vous honorez encore ma perſonne. Votre eſtime me juſtifiera contre ceux qui blâment ma démarche, & votre approbation me ſuffira pour me confirmer dans la bonne opinion qui me reſte d'avoir bien fait. Conſervez-moi votre amitié, & ſoyez certain que parmi l'indifférence que j'ai pour la plûpart des choſes, je ne ſaurois m'intéreſſer davantage pour les ſentimens que vous avez conçus pour moi, & je puis dire avec franchiſe, que votre amitié eſt au nombre des choſes dont je ne ſaurois me paſſer qu'avec peine. CHRISTINE.

A Bruxelles, ce 10 Janvier 1654.



LETTRE

LETTRE LXXX.

CHRISTINE, à CHARLES GUSTAVE, Roi de Suede.

MOnsieur mon frere, le Comte Steinberg, qui s'en retourne auprès de Votre Majesté, vous exprimera la grande passion que j'ai pour les intérêts de V. M. & de votre Couronne. Je conserverai toujours ces sentimens, & me croirois indigne de la vie, si j'étois capable de changer l'amour que j'ai pour ma Patrie & l'amitié que je porte à V. M. Ces sentimens me dureront autant que ma vie, & je vous prie de croire que je m'estimerois heureuse de pouvoir rendre quelque service à mon pays, qui me pût acquitter en quelque façon de l'obligation que je lui ai de m'avoir donné le jour. Cependant je vous supplie de

me continuer votre amitié & de croire que je vivrai & mourrai, Monsieur, mon frere, votre CHRISTINE.

A Bruxelles, ce 30 Mars 1655.

LETTRE LXXXI.

CHRISTINE, au Roi de Suede.

TRès-puissant Roi, mon cher frere, j'ai fait part à V. M. du dessein que j'ai formé de passer ma vie dans les pays étrangers; & comme les raisons qui m'ont porté à prendre cette résolution, ne peuvent être moins fortes que mon absence sera utile à V. M. & à la Couronne de Suede; je crois que V. M. l'interprétera favorablement: mais comme je m'imagine en même-temps que les Etats de Suede & sur-tout ceux qui ne savent pas approfondir que je me suis retirée du pays plutôt pour le bien du Royaume, que pour mon propre contente-

ment, s'en formeront des idées étranges & en tiendront des discours déplacés ; je prie V. M. qui connoît mieux cette affaire, de vouloir en ce cas-là plaider en ma faveur, & de se tenir elle-même, aussi-bien que tous les Etats, pleinement assurés que quoique je me trouve hors du Royaume, je ne m'en tiendrai pas moins obligée à ce que j'ai promis de bouche & par écrit, que si je me trouvois dans le pays ; & que l'on n'entendra jamais que j'aie entrepris quoique ce soit qui puisse porter à V. M. à la Couronne de Suede, ou à ses habitans, du préjudice ou deshonneur ; mais que je tâcherai en toute rencontre & de tout mon possible, de me conduire envers V. M. de façon à pouvoir toujours porter avec honneur le nom glorieux de Reine de Suede. C'est ce que je prie V. M. de remontrer à ceux qui penseroient autrement

Au surplus, j'espere que V. M. assurée de mes sentimens, me maintiendra & gardera dans mon droit, & continuera en mon absence les domaines & les revenus pour mon entretien, qui me sont assignés, en vertu du récès & de la convention arrêtée. Je témoignerai à V. M. de toute maniere ma reconnoissance de ses soins assidus, & je serai pour jamais, &c.

CHRISTINE.

A Bruxelles, ce 5 Avril 1655.

LETTRE LXXXII.

CHRISTINE, au Comte PIERRE BRAHÉ, premier Sénateur de Suede.

MOn Cousin, V. E. est l'unique personne de tous ceux que j'honore infiniment en Suede, qui se soit souvenu de moi, depuis que j'en suis sortie. Vous avez voulu me le témoi-

gner par une Lettre obligeante que M. le Comte Tolt me donna de votre part. Il est témoin de la joie que j'eus en voyant les sentimens avantageux que vous avez pour moi, & je n'ai pas voulu attendre son retour pour vous en remercier.

L'impatience de vous conjurer à me continuer votre bienveillance, m'oblige de me donner plutôt la satisfaction de vous écrire. Je vous prie donc d'être persuadé qu'il n'y a personne qui vous estime autant que je le fais; & si mon amitié peut obtenir de V. E. quelque faveur, je serai trop récompensée, si vous permettez de vous charger d'assurer le Roi de Suede, Messieurs les Collégues de V. E. & enfin toute la Suede, de la passion que j'ai & que j'aurai pour leur bien & leur intérêt commun. Je conserverai jusqu'à la mort les sentimens d'amour & de respect que je leur por-

te, & quoiqu'il me puisse arriver, je perdrai plutôt la vie, que de permettre qu'aucune pensée contraire me rende coupable envers eux; quoique puissent dire & faire ceux qui me veulent du mal, & que je plains sans les haïr, ni sans en leur envier aucune sorte de fortune. Je persisterai jusqu'au tombeau dans la fidélité que je dois à la Patrie; & V. E. verra qu'en quel lieu du monde que je me trouve, je ne démentirai jamais cette promesse. Je vous supplie de me maintenir en cette opinion en Suede, & de ne pas permettre que ceux qui prennent la peine de s'élever contre moi, puissent me rendre un mauvais office, en interprétant mal mon absence. Quelque longue qu'elle puisse être, elle ne me fera jamais oublier les devoirs de l'honneur & de la naissance, & je volerois en Suede, si je prévoyois que ma présence pût être utile à ma Pa-

trie. Dans l'état où sont les choses, je crois qu'il est de la bienséance & du bien de mon pays, que je sois absente, & je m'imagine qu'il est nécessaire pour le repos commun de tous, que je ne me fasse pas voir en un lieu où j'ai régné. La raison qui me retient éloignée de ma Patrie, me fait garder aussi le silence : mais comme les affaires de ce bas monde sont sans cesse sujettes à des vicissitudes & à des révolutions étranges ; & si jamais le sort de la Suede pouvoit changer à un tel point que ma présence lui devînt nécessaire, je volerois aussitôt vers elle, & fallût-il lui sacrifier ma vie pour la tranquilliser ou pour la satisfaire, je la lui donnerois avec transport. Il me seroit bien doux de perdre le jour dans le même lieu où je l'ai reçu ; & qu'y a-t-il de plus beau & de plus glorieux pour une ame sensible & généreuse, que de mourir pour sa Patrie?

Je souhaite néanmoins de vous être inutile, & qu'aucune nécessité ne vous fasse souvenir de moi, que par de continuels succès ; que votre Etat fleurisse, & que la victoire vous suive partout ; que la Suede dans ses confins ne goûte que la joie & le repos, qu'elle donne au reste de la terre & de la jalousie & de la crainte, & qu'aucun malheur ne lui arrive qui puisse troubler l'obscurité & le repos dont je jouis ! Dans l'état où je suis ; il n'y a que vos succès qui puissent augmenter ma félicité, & vos moindres malheurs troubleront mon repos. Je n'ai de desir ni de crainte, que pour la Suede, & je puis sans honte avoir pour elle des foiblesses, puisque tout le reste de la terre m'est presqu'indifférent. Après cela, jugez si je ne suis pas la plus heureuse personne du monde, & si je ne dois pas conserver avec soin les sentimens qui font

une partie de ma félicité. Oui, mon Cousin, je les conserverai chèrement, & j'en ferai gloire partout. Conservez-moi votre amitié, & obligez-moi de me faire connoître telle que je suis, & soyez certain que j'aurai pour V. E. toute la reconnoîssance que vous pourriez souhaiter.

CHRISTINE.

A Bruxelles, 1655.

LETTRE LXXXIII.

CHRISTINE, à l'Archiduc d'Insprück.

MOnsieur mon Cousin, approchant de vos terres, j'ai cru devoir vous avertir de mon arrivée, & vous prier d'agréer que j'y passe pour continuer mon voyage en Italie. Je vous envoye un Gentilhomme pour expliquer plus particuliérement mes sentimens à V. A. & la prier d'ajouter foi sur ce

qu'il vous dira, que je suis plus que personne, Monsieur, mon Cousin, &c.

CHRISTINE.

Ausbourg, ce 20 Octobre 1655.

LETTRE LXXXIV.

CHRISTINE, au Roi de Suede.

MOnsieur mon Frere, je suis arrivée heureusement, où j'ai trouvé la permission & l'ordre de Sa Sainteté, pour me déclarer ce que je suis * il y a long-temps, & je me suis estimée heureuse de lui obéir, & j'ai préféré cette gloire à celle de regner avec empire sur ces vastes Etats que vous possédés. Vous devez aimer cette

* Le jour que Christine abjura la Religion Luthérienne à Inspruck, on la régala d'une Comédie Françoise. Elle leur dit : » Messieurs, il est » bien juste que vous me donniez la comédie, puis» que je vous ai déja donné une bonne farce de ma » façon «.

action, quand même vous croiriez que j'ai mal choisi, puisqu'elle vous est si avantageuse, qu'elle n'a point changé l'amour que je dois à la Suede, ni les sentimens d'amitié que j'ai eu pour vous, à qui je serai toujours.

CHRISTINE.

A Inspruck, ce 4 Septembre 1655.

LETTRE LXXXV.

CHRISTINE, au Pape ALEXANDRE VII.

TRÉS-SAINT PERE,

Etant enfin arrivée au but que j'ai tant desiré, de me voir reçue dans le sein de notre sainte Mere, l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, je n'ai pas voulu manquer d'en faire part à Votre Sainteté, en la remerciant très-humblement de la permission qu'elle m'a donnée, & j'ai exé-

cuté ses ordres avec tout le respect que je lui dois.

J'ai montré à tout le monde, que pour obéir à V. S., j'avois abandonné avec la plus grande joie ce Royaume, où la vénération pour V. S. est comptée parmi les péchés irrémissibles, & j'ai mis à part tout respect humain, pour vous faire connoître que je préfere beaucoup plus la gloire d'obéir à V. S. qu'à celle de commander au reste du monde. Je supplie V. S. de me recevoir dépouillée comme je suis de toute grandeur, avec la même affection paternelle qu'elle a daigné me montrer jusqu'ici. N'ayant rien de plus à sacrifier aux sacrés pieds de V. S., que ma personne & ma vie, je la lui offre toute entiere, avec cette aveugle obéissance qui lui est dûe, & je la supplie en même-temps de vouloir disposer de moi, comme elle jugera le plus con-

venable au bien public de notre sainte Eglise, à laquelle, aussi-bien qu'à V. S. comme à son unique & véritable Chef, j'ai dévoué tout ce qui me reste de vie, desirant ardemment qu'il soit tout consacré à la plus grande gloire de Dieu.

Au reste, je souhaite à V. S. une longue suite d'années & les plus heureuses si nécessaires au bien & au repos commun de la Chrétienté, priant notre Seigneur de conserver en la personne de V. S. ces grands talens qu'il lui a donnés, & d'avancer le jour après lequel je soupire, où il me sera permis de baiser respectueusement les pieds de V. S. Je la supplierai de m'accorder sa sainte & paternelle bénédiction. *Amen.*

A Inspruck, 1655.



LETTRE LXXXVI.

Christine, à la Duchesse d'Avré.

MAdame, ma Cousine, comme je sais que ma satisfaction contribue beaucoup à la vôtre, j'ai voulu vous apprendre la profession publique que j'ai faite de la Religion Romaine. J'ai cru que je n'avois rien à mander de plus agréable à une de mes meilleures amies, que ma conversion, & que je ne pouvois vous obliger davantage, qu'en vous faisant savoir que j'ai solemnellement renoncé à mes vieilles erreurs, pour en embrasser de nouvelles. Comme je suis persuadée que vous prendrez part à mon bonheur; vous devez croire que je me réjouirai de vos prospérités, & que je suis, Madame, ma Cousine, votre amie,

CHRISTINE.

D'Inspruck, ce 7 Novembre 1655.

LETTRE LXXXVII.

Christine, à la Comtesse de Briene.

MAdame, je sais que la part que vous avez toujours prise à ce qui me touche, vous a fait souhaiter il y a long-temps de me voir dans le chemin du salut. Vous ne pouviez pas faire un souhait qui me fût plus avantageux, ni qui me pût mieux témoigner la grandeur de votre amitié. Comme j'ai fait profession publique en cette Ville de la foi Catholique, Apostolique & Romaine, je n'ai pas voulu différer à vous le faire savoir, étant fort persuadée que vous en aurez une double joie, & comme mon amie, & comme une vraie dévote. Je vous serai fort obligée de la satisfaction que vous témoignerez de mon

bonheur, & je ferai ravie lorsque je vous pourrai donner des marques de mon amitié, &c. CHRISTINE.
D'Insprúck, ce 7 Novembre 1655.

LETTRE LXXXVIII.

CHRISTINE, à l'Evêque & Prince de Trente.

MOn Cousin, je me sens si obligée de vos civilités & du bon accueil que vous m'avez fait, que je n'ai pas voulu laisser retourner les gens de M. l'Archiduc, sans vous en faire encore mes remercimens, & sans vous assurer que je souhaiterois fort de trouver le moyen de pouvoir vous témoigner ma reconnoissance, & vous donner des marques de la sincérité avec laquelle je suis, mon Cousin, &c.

CHRISTINE.

A Hal, ce 17 Novembre 1655.

LETTRE LXXXIX.

L'Evêque de Strongrias, ci-devant Précepteur de CHRISTINE, *sur son abjuration, &c.*

TRès-Sérénissime REINE, & gracieuse DAME,

Un bruit effroyable s'est répandu jusqu'à nous, que cette auguste CHRISTINE, cette grande Héroïne, cette incomparable fille de Gustave le Grand, cette Reine respectée comme mere, par Charles Gustave, avoit abandonné la Religion de ses peres, dans laquelle elle a été baptisée, à laquelle elle s'est de nouveau liée par un serment solemnel à son Couronnement, & dans son assurance donnée aux Etats du Royaume; & que le 24 d'Octobre passé, elle

avoit abjuré, prosternée humblement aux pieds des Autels, tête baissée, les yeux fixés sur la terre, les mains jointes & élevées au Ciel, & en présence d'un Clergé orgueilleux & farouche. A cette affreuse nouvelle, tout le monde a été généralement surpris, & tous les cœurs ont été saisis & pénétrés de la plus vive douleur, & particuliérement ceux qui respectent en votre personne votre vertu, vos talens & vos bienfaits éclatans, & qui par ces raisons chérissent V. M. au-delà de toute expression. Tous les gens de bien sont saisis d'horreur au seul soupçon d'un pareil changement dans une aussi grande Princesse, que CHRISTINE, fille de Gustave ; d'autres déplorent ce triste événement & poussent des gémissemens ; la plus grande partie élevent leurs plaintes jusqu'au Ciel, contre ceux qui ont abusé de la bon-

té de V. M., dont ont séduit l'ame & l'esprit par des artifices & dangereux, pour lui faire commettre l'énorme crime de leze-Majesté divine: & ceux qui poussent ces tristes & lamentables cris, sont autorisés par la raison; car la Religion n'a pas en vue des biens périssables, mais les biens éternels: elle lie la conscience, la chose la plus délicate qu'il y ait chez les Chrétiens. De tout temps aussi, tant chez les Chrétiens, que chez les Payens; (qui, comme Epicure, n'avoient pas étouffé tout sentiment religieux) on a regardé comme une marque d'une inconstance blâmable d'abandonner, selon les occurences, la Religion qu'on avoit reconnue pour solidement bonne, & dont on avoit fait en conséquence une profession ouverte. C'est de même sans doute un crime horrible, que de fausser la foi qu'on a une fois donnée à Dieu dans le baptême, & il ne

peut pas être excusé par le malheur des temps, non plus que par l'espérance d'une fortune brillante, ou par la grandeur du péril dont on est menacé. Le moindre soupçon d'apostasie nuit à la réputation, cependant si précieuse & si chere aux grands cœurs, ainsi qu'aux gens de bien: oui, seulement des bruits sourds de cette nature, quoique mal-fondés, ne laissent pas d'être désavantageux à ceux sur le compte desquels ils se répandent.

Pour moi, Madame, le plus petit sujet de V. M., qui par ordre de feu votre pere, fus nommé votre Précepteur, presque dès le berceau, qui vous ai servi comme Chapelain & Conseiller Ecclésiastique, pendant une longue suite d'années, & qui par conséquent connois l'étendue de votre esprit & de votre génie, je n'ai pû encore ajouter foi à ce faux bruit

répandu au sujet de V. M.; savoir, que la plus sage des Reines, qui s'étoit acquise par toute la terre, avec la réputation d'une grande piété, celle des plus glorieuses actions, enrichie de tant de belles connoissances, savante dans plusieurs langues, ait pû se laisser persuader d'abandonner la foi dans laquelle elle avoit été instruite : car je me souviens encore fort bien des sages entretiens dont V. M. m'a honoré souvent sur la nature & l'état des différentes Religions; je rappelle encore dans ma mémoire son jugement formé pour tâcher de guérir les plaies de l'Eglise Chrétienne; je n'ai pas oublié non plus votre dessein vraiment Royal d'abroger les cérémonies superstitieuses, qui servent plutôt à défigurer la Religion, qu'à la décorer. Frappé de toutes ces idées, je ne puis me persuader qu'une étoile aussi brillante se puisse ternir de

la moindre tache. Que d'autres inventent des fictions & débitent tout ce qu'ils voudront pour consterner les cœurs de vos fideles serviteurs ; pour moi, je me suis proposé de ne pas écouter les bruits sourds & les clameurs des méchans qui blessent votre réputation & votre cœur. Oui, je me ferois plutôt déchirer en mille piéces, que de douter que V. M. ne veuille rester constamment attachée à la parole de Dieu & à la confession de la doctrine Chrétienne.

Je prendrai donc, autant qu'il dépendra de moi, la défense d'une si grande Princesse, contre toutes les calomnies de ses envieux, & je ferai connoître à tous, que je suis prêt à laver de toutes les taches d'inconstance & d'apostasie, que les langues des méchans ont osé répandre sur une si grande Princesse.

Cependant, je ne puis nier que

dès-lors même que le bruit s'est répandu que V. M. avoit intention de faire un voyage en Italie, j'ai pensé que cette auguste CHRISTINE méditoit peut-être quelque projet pour immortaliser son nom, & qu'ayant abandonné un Royaume terrestre, elle vouloit employer tout le reste de sa vie à étendre le Royaume de JESUS-CHRIST; que les bienfaits dont la Patrie lui étoit redevable jusqu'ici, étoient peu de chose en comparaison des hautes idées qu'elle s'étoit formées pour se rendre le Ciel même propice, en se vouant à la piété, & que pour en venir à bout, elle vouloit voir le Pape, pour l'entretenir & lui proposer des moyens de rétablir la paix civile, & d'éteindre à jamais les guerres de religion. Si V. M. s'est proposée ce but-là; savoir de concilier les différens sentimens de religion, & de transmettre à la postérité l'unité

de la Foi & de l'Eglise Chrétienne ; en donnant tous ses soins & employant tous les moyens convenables pour guérir les plaies de l'Eglise, par l'autorité des Souverains, qui, après celle de Dieu, est la plus respectée sur la terre, afin qu'on voye cesser une fois les déplorables dissensions qui régnent dans le Christianisme, en levant de part & d'autre les scandales, pour que nous conservions l'unité de l'esprit par le lien de la paix, nous supportant les uns & les autres par la charité; si, dis-je, c'est-là, Madame, votre but, nous le respectons tous & y applaudissons d'une commune voix, en souhaitant que par la grace de Dieu, après qu'on sera convenu que le fond de la Religion Chrétienne consiste dans la vérité & la pureté, ce chisme fatal soit aboli, la communion des Saints établie, les inimitiés, les invectives, les anathèmes,

mes, & les autres obstacles disparoissent, & qu'en s'unissant d'avis & de forces, on prenne à cœur la défense de la bonne cause contre l'ennemi commun du nom Chrétien, afin que la paix soit stable parmi les fidelles. Si cela, dis-je encore une fois, Madame, est le véritable dessein qui vous tient au cœur, & que V. M. par respect pour la majesté & l'autorité de Dieu, qui a tant recommandé à tous les Chrétiens de chercher la vérité & la paix, se soit proposée d'y amener les Catholiques Romains & les autres; certainement V. M. brillera par-là d'une gloire nouvelle, qui l'emportera sur tout ce qu'elle a fait jusqu'ici. Ce seroit un grand & glorieux ouvrage, qui convient fort non-seulement à la dignité, mais aussi à la divinité de la fonction des Rois, & que la parole de Dieu, comme il a été dit, leur attribue. Je sais que les yeux de

toute l'Europe sont tournés sur V. M. Tous les amateurs de la vérité, se promettent beaucoup d'elle, par la considération qu'elle est à présent débarrassée des grandes affaires qui l'occupoient nuit & jour.

Ceux qui vous connoissent plus intimément, savent que vous n'êtes jamais plus occupée, que quand vous paroissez l'être moins, & c'est pourquoi ils souhaitent que votre loisir soit employé à quelque grand projet. Toutes les grandes ames ne se laisseront pas emporter par l'esprit de la guerre. Les plus modérées concourront, selon l'ordre de Dieu & à l'exemple de notre auguste Reine, de tous les coins de la terre, pour éteindre un incendie aussi pernicieux à toute la Chrétienté, en prêtant la main & secondant CHRISTINE dans un dessein si beau. C'est ainsi que les Chrétiens unis mutuelle-

ment par le lien de la charité & de la paix, donneront des avis salutaires. Leurs forces plus étroitement unies ensemble, se tourneront avec plus de profit & de succès que jusqu'ici, contre l'ennemi commun : ainsi tous en général & chacun en particulier, en remportera pour récompense avec plus de joie, la béatitude éternelle, promise aux amateurs de la vérité.

Enfin, je vous conjure, grande Reine, par tout ce que les hommes ont de plus sacré, que s'il reste quelque doute dans votre cœur, quelque scrupule dans votre conscience, s'il se trouve quelqu'obstacle dans votre ancienne Religion ; vous demandiez à Dieu, à qui vous vous êtes consacrée dès votre plus tendre enfance, qu'il daigne vous conduire dans le chemin de la paix & de la vertu.

Je vous dis adieu, très-bénigne

CHRISTINE, & vous prie d'être persuadée que j'adresse tous les jours mes prieres au Ciel, afin qu'il vous guide, vous éclaire & vous soutienne dans votre foi. *Amen.* De V. M. le très-dévoué serviteur,

JEAN MATHIÆ.

A Strengrias, ce 7 Décembre 1655.

Fin de la premiere Partie.

TABLE DES LETTRES DE CHRISTINE.

PREMIERE PARTIE.

Fin de la Table de la premiere Partie.

LETTRES CHOISIES DE *CHRISTINE*, REINE DE SUEDE.

SECONDE PARTIE.

LETTRES CHOISIES DE *CHRISTINE,* REINE DE SUEDE.

A Descartes, Gassendi, Grotius, Pascal; Bayle, au Prince de Condé; au Duc d'Orléans, Régent, à Louis XIV; à Mademoiselle de Montpensier, à Mademoiselle Lefevre, à la Comtesse de Sparre, à la Comtesse de Bregi, &c. avec la mort tragique de Monadeski, son Grand-Ecuyer.

La vérité n'offense point le Sage.

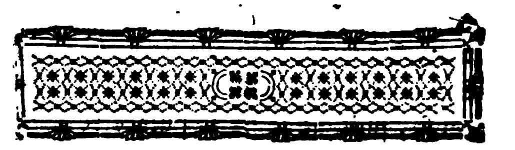
Par M. L***

SECONDE PARTIE.



A VILLEFRANCHE;
Chez HARDI FILOCRATE, Imprimeur.

M. DCC. LIX.



LETTRES CHOISIES DE CHRISTINE, REINE DE SUEDE.

LETTRE XC.

CHRISTINE, à la Comtesse DE SPARRE.

QUe je ferois heureuse, s'il m'étoit permis de vous voir, belle Comtesse ! mais mon malheureux destin m'a condamnée à vous aimer, à vous estimer, à vous desirer sans cesse, à vous chercher par-tout où je voudrois que vous fus-

ſiez, & à ne jamais vous voir, ni vous entendre. Je ne ſerai donc jamais heureuſe, puiſque je ne la puis être ſans vous, & que nous ſommes au bout du monde l'un & l'autre! Ne doutez pas, je vous prie, de cette vérité, & croyez qu'en quelque coin de la terre que je ſois, vous y aurez une perſonne qui vous eſt entiérement attachée. Mais eſt-il poſſible, belle Comteſſe, que vous vous ſouveniez encore de moi? Ne me ſuis-je pas trompée, & ne m'aveugle-je pas, lorſque je me ſuis perſuadée que j'étois la perſonne du monde que vous aimiez le plus? Ha! ſi cela eſt, ne me détrompez pas: laiſſez-moi plutôt cette douce erreur, & ne m'enviez point la félicité imaginaire que me donne le ſouvenir d'être chérie de la plus aimable perſonne de la terre.

Conſervez-moi, s'il ſe peut, ce bien, & ne ſouffrez pas que le temps

qui efface tout, qui change tout, qui gâte tout, ni l'absence qui refroidit tout, me privent de l'agréable satisfaction d'être aimée de vous: ne croyez pas que quoique je sois dans un pays que les plus grands hommes de la terre ont habité, & où il y a encore des restes merveilleux & éclatans des actions de ces héros; ne croyez pas, belle, que ce soit ici le pays des sages, des héros, ni l'azile des talens & de la vertu. O César! ô Caton! ô Cicéron! maîtres de la terre; votre Patrie si illustrée par vos vertus & par vos exploits, devoit donc, pour la honte & le malheur de l'humanité, être un jour en proie à l'ignorance grossiere & à la superstition aveugle & absurde. O belle Comtesse, il n'y a plus ici que des statues, des obelisques & des palais somptueux; mais des hommes, non!

A Rome, ce 6 Janvier 1656.

LETTRE XCI.

A la même.

MAdame, vous avez trop de connoissance de vous même, pour n'être pas persuadée qu'en quelqu'endroit du monde que je sois, vous y faites toujours une partie de mon souvenir, & que le temps n'a pas de pouvoir sur l'amitié que je vous ai jurée : celui qui vous rendra ce billet, vous témoignera que je rends toujours justice à votre mérite & à votre beauté. Après avoir vû dans le plus beau pays de l'univers, tout ce qu'il y a de plus charmant & de beau dans notre sexe, je soutiens avec plus de hardiesse, qu'il n'y a personne qui osât vous disputer l'avantage que vous emportez sur tout ce qu'il y a de plus aimable sur la terre. Dites-nous après

cela, si l'on peut se consoler, quand on est condamné à une absence éternelle. Mais si je suis assurée de ne vous voir jamais, je suis aussi assurée de vous aimer toujours, & vous êtes la plus cruelle des cruelles si vous en doutez. Une amitié éprouvée par trois ans d'absence, ne doit pas vous être suspecte ; & si vous n'avez oublié le droit que vous avez sur moi, il vous souviendra qu'il y a déja douze années que je suis en possession de votre cœur, enfin, que je suis à vous d'une maniere qu'il est impossible que vous puissiez me perdre, & ce ne sera jamais qu'avec la vie, que je cesserai de vous aimer. Le sieur Baladrier vous portera de mes nouvelles ; & pour moi, je vous dis ceci de plus particulier, que je serois aujourd'hui la plus heureuse Princesse du monde, s'il m'étoit permis de vous avoir pour témoin de ma félicité, & si je pou-

vois espérer de joüir un jour du bonheur de vous être utile. Si cette occasion se présente, servez-vous du pouvoir que vous avez sur moi, & soyez assurée que rien ne peut m'empêcher de vous servir. Adieu, vivez heureuse, & souvenez-vous de moi. Je vous embrasse un million de fois, & vous prie d'être assurée que je vous aime de tout mon cœur.

CHRISTINE.

De Pessuro, ce 27 Mars 1657.

LETTRE XCII.

CHRISTINE, au Duc ADOLPHE-JEAN, sur la mort du Roi de Suede.

MOn Cousin, quoique durant le Régne du Roi de Suede, j'aie eû quelquefois sujet d'être mal satisfaite de son procédé, je n'ai pas laissé de conserver pour lui l'amitié & l'affection

dont il avoit reçu des marques assez éclatantes, pour qu'il ne dût jamais les oublier. Sa perte m'a pourtant touchée, & ma sensibilité s'est manifestée avec éclat, dans un temps, il est vrai, où j'espérois quelque changement dans sa conduite qui me fût avantageux : mais soumise aux volontés divines, je ne fais point de plaintes inutiles, & je me console de cette perte, dans l'espérance de prospérités plus solides que nous devons attendre de Dieu. Je vous remercie de vos sentimens d'affection pour moi; comptez sur un retour égal de ma part, & que vous me trouverez toujours prête, toujours ardente & toujours disposée à faciliter le louable dessein que vous avez d'entretenir une bonne intelligence entre moi, & le Roi mon neveu & la Reine sa mere. Ce projet me plaît infiniment, & l'exécution m'en sera très-agréable & utile:

Les changemens que j'ai vû arriver dans les ordres qu'on a donnés après la mort du Roi pour mes intérêts, me fait croire que S. M. avoit changé de ſtyle en ma faveur ; & j'attribue aux bons offices de la Reine les ordres que la nouvelle Régence a donnés pour mon payement. Je vous prie de lui en faire mes ſinceres remercimens, & de l'aſſurer que je ſuis très-diſpoſée à la ſervir & à l'honorer comme ſi elle étoit ma propre ſœur. J'aime la paſſion que j'ai pour elle & pour le Roi ſon fils, parce qu'ils me paroiſſent dignes de moi, & que les ſervir, c'eſt travailler à ma gloire & au bien de l'Etat. Je vous donne avis que je ſuis réſolue de m'approcher de plus près des lieux où je pourrai me rendre moins inutile à Leurs Majeſtés, eſpérant de terminer heureuſement mes juſtes prétentions, & de régler mes intérêts dans le deſſein où l'on

est de me rendre justice : je vous donne cette nouvelle, comptant qu'elle vous sera agréable, & que vous travaillerez à me rendre service auprès de la Reine mere, afin que je puisse voir l'effet de tant de promesses dont on m'a amusé jusqu'ici. Je vous aurois de grandes obligations, si par vos soins j'obtiens l'avantage de retourner promptement à Rome, que je ne quitte qu'à regret, & forcée par la dure nécessité de veiller moi-même à mes intérêts. Mais en attendant que je m'approche du lieu où mes affaires m'appellent, souffrez que je vous fasse souvenir de tout ce que vous devez à la Suede, qui a consenti à placer votre Maison sur le Trône. Que ne lui devez-vous pas après un si grand bienfait ? Vous devriez regarder avec respect & avec reconnoissance le moindre des Suédois, & quand vous prodigueriez tout votre

sang pour leur intérêt, vous ne satisferiez qu'à peine à tout ce que vous leur devez. Les guerres du feu Roi, vous ont fait voir qu'il n'est pas si aisé de conquérir les Royaumes qu'on se l'imagine : c'est ce qui vous doit faire estimer davantage la grace que la Suede vous a faite ; & vous devez sentir l'obligation que vous lui avez, d'avoir consenti que votre frere & votre neveu occupassent son Trône. Ayez-en de la gratitude envers elle, & je vous serai obligée de tout ce que vous ferez pour la servir, puisque les qualités d'un bon & véritable Suédois vous rendront plus cher à moi, que ne sont les liens du sang qui vous y attachent. J'aurai une véritable amitié pour vous, si vous avez une sincere reconnoissance pour ma Patrie. Vous êtes trop bien né pour y manquer, & sur cette assurance, je vous promets une éternelle

amitié : faites-moi trouver l'occasion de vous en donner des marques, rendez-moi assez de justice pour me croire votre très-affectionnée Cousine & serviable amie, CHRISTINE.

A Rome, ce 12 Juin 1660.

LETTRE XCIII.

CHRISTINE, à M. BAATH, Gouverneur Général de ses Domaines en Suede.

MOnsieur Baath, j'ai reçu vos Lettres avec beaucoup de joie, & je suis ravie de la bonne disposition où Messieurs les Régens sont pour moi. Je ne doute pas que tous les bons & les vrais Suédois ne me donnent toute sorte de satisfaction dans mes justes demandes; & je vous assure que je me rendrai si raisonnable, que l'on connoîtra que je préfere les avantages

de la Couronne à tout autre intérêt. Je n'ai pas changé mes résolutions que je vous ai fait connoître pendant mon séjour à Rome ; je ne doute pas que vous ne les exécutiez avec la même fidélité que vous avez eû pour mon service, & j'espere passer bientôt en Suede, où je me rendrai infailliblement avant que la Diete commence, n'ayant aucune incommodité ni danger qui me puisse empêcher de rendre à la Patrie le service que je lui dois en une occasion si importante. Et quoique votre Lettre me fasse connoître que l'on souhaite que je n'y aille pas ; je vous prie de justifier mes vûes à la Régence, & d'assurer tous les bons Suédois qu'ils ont tort de s'opposer à mon arrivée, puisque ma présence ne sera pas tout-à-fait inutile au bien de l'Etat. Je me déclare d'avance ennemie irréconciliable des ennemis de l'Etat ; je m'as-

ſure qu'il n'y a aucun Membre du Sénat, qui ne ſe rende caution de bon cœur pour moi, que je ne ſuis pas capable d'avoir d'autres ſentimens ; ou s'il y a quelqu'un qui ſoit dans l'erreur ſur ce ſujet, le tems & ma conduite le forceront à me rendre juſtice, & à connoître que j'ai plus de paſſion & d'amour pour la Patrie, moi ſeule, que tout le reſte des hommes, &c.

A Hambourg, ce 21 Août 1660.

LETTRE XCIV.

CHRISTINE, au Comte BRAHÉ, premier Sénateur de Suede.

MOn Couſin, j'ai voulu vous aſſurer avant mon arrivée, de la joie que j'aurai de vous revoir en bonne ſanté, après un ſi long exil. J'eſpere retrouver en vous cette amitié que vous avez toujours eue pour ma perſonne, & je me flatte que le temps n'aura point

altéré la vivacité de vos ſentimens. L'eſtime que j'ai toujours eue pour vous s'eſt accrue par l'action généreuſe que vous avez faite après la mort du Roi, où vous vous êtes rendu ſeul le libérateur de la Suede. Je vous en rends graces, & vous prie d'être perſuadé que je vous en aurai une reconnoiſſance éternelle.

Continuez de ſervir notre Patrie, & ſoyez perſuadé que je vous ſerai plus obligée de ce que vous ferez pour la Suede, que de ce que vous aurez la bonté de faire pour mes propres intérêts; me promettant de votre amitié toute l'aſſiſtance que la juſtice de mes prétentions en peut eſpérer. Soyez perſuadé que votre mérite & les ſervices que vous avez rendus à la Couronne, me forcent à vous promettre la continuation d'une amitié qui me rend à jamais, mon Couſin, votre bonne & véritable amie. CHRISTINE.

LETTRE XCV.

Au même.

MOn Cousin, tout ce qui me vient de vous, m'est si cher, que je ne puis m'offenser d'aucun de vos procédés; & vous expliquez si avantageusement pour moi, ceux que vous m'avez témoignés dans votre Lettre, par la seconde que j'ai reçue de vous, que je suis au désespoir de m'être trouvée en des conjonctures qui ne m'ont pas permis de déférer à la sagesse de vos avis. J'espere me justifier bientôt moi-même, & de vous faire voir que j'ai tant de déférence pour vos conseils, que j'en ferai à l'avenir la regle de ma conduite. Cependant, je vous prie d'être persuadé que mes intentions sont conformes à la fidélité inviolable que j'ai jurée à ma Patrie,

& que j'ai pour vous une estime qui vous est dûe comme à celui qui s'est rendu le glorieux libérateur de la Suede, & que je suis avec toute la sincérité de mon cœur, &c.

A Helsingbourg, ce 28 Septembre 1660.

LETTRE XCVI.

CHRISTINE, au Roi de Suede.

TRès-puissant ROI, très-cher SEIGNEUR & FILS,

Je ne puis me dispenser de faire connoître à V. M. ce que je viens d'apprendre avec le plus grand étonnement, que l'Evêque d'Abo a eu la témérité de divulguer une rélation injurieuse à ma personne; & par les faussetés qu'elle renferme, il n'attaque pas moins mon autorité, que mon honneur, d'une maniere grossiere &

imprudente. Quoique l'occasion ne puisse pas me manquer à l'heure qu'il est de me venger; néanmoins, par le respect que j'ai pour V. M., & par considération des marques d'amitié que j'ai reçues d'elle, je n'ai pas voulu me laisser emporter jusques-là, mais plutôt m'en remettre à V. M. qui me rendra justice.

Etant entierement persuadée que V. M. regardera avec indignation, qu'un tel homme ait eu la hardiesse de répandre chez l'étranger des choses qui blessent si sensiblement mon honneur & le respect qui m'est dû; au lieu de me témoigner la reconnoissance qu'il me doit à si juste titre, puisque ce n'est qu'à ma bonté qu'il est redevable de sa tête, que je lui aurois pu faire sauter durant mon Régne, selon les Loix, pour punir ses attentats: c'est pourquoi, je prie V. M. de la maniere la plus tendre, qu'il lui

plaise de prendre à cœur cette injure faite à ma personne ; ensorte que cet Evêque soit puni de son crime, d'autant plus, qu'il ne mérite pas de remplir une place si honorable, & qu'on ne manque pas de sujets qui le surpassent en capacité, & qui s'acquitteront plus dignement que lui de cet emploi.

J'ose me flatter que V. M. voudra bien souscrire à ma juste demande, & qu'elle me satisfera pleinement sur ce point : elle me confirmera par-là de plus en plus combien Elle prend intérêt à ma gloire, qui doit lui être chere, en s'acquittant des engagemens qu'elle a contractés envers moi par ma démission. Mais si, par le plus grand des malheurs, je n'obtenois pas une satisfaction entiere & proportionnée au crime ; V. M. ne trouvera pas étrange que je remue ciel & terre, pour m'en venger, même par le plus

noir des forfaits, si elle abuse de ma patience & si elle pousse à bout ma bonté infinie. Je suis femme & Reine outragée, & mon courroux est si terrible & si impétueux, que les Dieux mêmes ne pourroient l'appaiser. Si Votre Majesté m'estime, si elle fait cas de sa gloire & de la mienne, elle exterminera le scélérat obscur qui a osé m'outrager.

A Norkoping, ce 6 Février 1661.

LETTRE XCVII.

CHRISTINE, à son Secrétaire DAVISSON.

VOus m'avez rendu un service très-agréable en m'envoyant ce libelle diffamatoire; & quoique la diligence que vous y avez apportée soit un effet de votre devoir, je ne laisse pas de vous en remercier, & de vous en ren-

dre compte, comme si j'étois obligée de le faire. Je vous assure que les mensonges absurdes dont ce libelle est rempli, ne m'ont fait naître que du mépris pour l'auteur, le jugeant indigne de ma colere. Il se détruit lui-même par ses propres impostures : car la Suede qui me connoît, sait assez que je suis incapable de faire des bassesses, & que par conséquent l'auteur ne peut soutenir hardiment les mensonges qui sont sortis de sa boutique. Certes ! je ne crois pas que de semblables sottises puissent s'accréditer, ni en France, ni en Italie, ni en Espagne ; je suis bien connue, & mon visage ne peut s'altérer ni se troubler par les blasphèmes d'un Prêtre Luthérien. Faites passer cette affaire pour une raillerie à la compagnie de tous ceux qui vous en parleront, & attendez avec patience le salaire que cet écrivain obscur en recevra ; car

ce serpent ne mordra pas long-temps, & son venin une fois ôté, il sera doux comme un agneau. Je m'étonne fort que les Allemans qui ne manquent pas de jugement, puissent ajoûter foi à ces faux bruits. Ne prenez pas la peine de les désabuser, donnez-leur le temps de s'endormir sur ces folies. Les fumées du vin évaporées, ils auront une meilleure vue, & le temps qui digére tout pendant qu'ils s'enivrent, leur découvrira la vérité. Je vous apprens, si vous ne le savez pas, que le Roi de France est mon ami, non mon protecteur, & que les personnes de ma condition ne reconnoissent que Dieu pour patron. Je lui suis obligée, je l'avoue avec joie, mais son amitié m'a été moins nécessaire en Suede que partout ailleurs. On me connoît, & il n'y a personne, quelque téméraire qu'il soit, qui osât manquer au respect qui m'est dû. Du reste,

je ferai encore aussi long-temps à ma Terre qu'il le faudra, pour régler toute chose ; & si je pars, vous me reverrez à Hambourg dans peu, ou, pour mieux dire, lorsque mes intérêts le voudront : vous savez bien que si je les perds de vue, sans y avoir mis la derniere main, toute la peine que j'ai prise sera perdue ; c'est pourquoi ne vous tourmentez pas, & consolez mes pauvres Italiens, qui comme étrangers, seront assez fous pour s'affliger de ces bruits. Si vous voyez Adami ; il vous dira la vérité de tout ce qui se passe ici, & priez Dieu que je ne sois jamais plus malheureuse * ; il est vrai que l'envie de m'en retourner à

* L'Evêque d'Abo, s'étoit vanté dans une Lettre, qu'il avoit écrite en Allemagne, d'avoir vû pousser des soupirs & répandre des larmes à Christine sur son changement de Religion : d'où d'Abo inféroit qu'elle se repentoit amèrement de tout ce qui s'étoit passé, & qu'elle seroit prête à rechanger de Religion.

Rome

Rome, me donne quelqu'inquiétude, &c. Adieu.

A Norkoping, ce 13 Février 1661.

LETTRE XCVIII.

Christine, à M. Baat, Gouverneur général de ses Domaines.

L'Architecte Nicodeme Tessin, s'en retourne d'ici à Stockolm, après m'avoir donné des éclaircissemens nécessaires sur ce que j'ai requis de lui; & comme je verrois avec plaisir que l'on reprît la réparation des bâtimens à Borgholm, afin de leur donner toute la perfection possible; je vous ordonne de réitérer vos demandes à la Régence, afin que, selon la résolution qu'elle m'a donnée par écrit, elle envoie au plutôt l'argent nécessaire pour achever ces bâtimens. Vous me rendrez par-là un service agréable. J'en

tems aussi que vous fassiez payer de mon argent audit Tessin, pour tous ses besoins & frais de voyage, &c.

Ce 21 Janvier 1661.

LETTRE XCIX.

Au même.

JE suis étonnée du procédé de la Cour, & sachant bien que j'ai mérité quelque traitement plus doux, & plus honnête, je fais encore un dernier effort pour appaiser l'humeur inquiéte de mes cruels ennemis. Employez-vous auprès du Senat, & faites-le souvenir que s'il m'arrive un affront, la honte en réjaillira toute sur le Roi, sur l'Etat & non sur Christine. Si les Ministres étrangers n'avoient aucun privilége, je ne me plaindrois pas; mais que je sois traitée aussi mal que le plus petit Envoyé,

c'est ce qui révolte la raison, blesse le droit des gens, & toutes les loix humaines. Je ne puis, ni ne veux m'opposer à la violence, que par des prieres; mais enfin rappellez leur l'honneur, leur devoir, & qu'ils se souviennent que quelque malheureuse que je sois, je ne puis jamais devenir leur sujette. Je leur abandonne mon bien, ma vie & ne demande autre grace, que de pouvoir sortir de Suede sans voir ma gloire attaquée & mes droits violés; droits sacrés envers les personnes de mon rang. Qu'ils m'arrachent plutôt la vie, & qu'ils apprennent que la mort me sera moins rigoureuse, que le deshonneur & l'affront qu'ils me feront en violant le droit des gens en ma personne, ou en celle de mes domestiques. Que fais-je autre chose que de confirmer aux Etats de n'avoir jamais aucune prétention, ni espérance à l'avenir;

puisqu'il suffit de professer la foi ultramontaine, pour n'avoir plus rien à espérer en Suede. Au nom de Dieu, empêchez que ma Patrie ne se rende abominable par une action aussi indigne, que de manquer de respect à une Princesse qui ne l'a pas mérité. Mais hâtez-vous de remettre mon argent, afin que je puisse sortir au plus vîte de ce maudit pays où je suis si cruellement persécutée. Je vous assure que si mes fonds étoient remis, je ne resterois pas une heure en ce lieu, & j'aimerois mieux mourir misérablement ailleurs, que de vivre en Suede, sujette à recevoir tous les jours de nouveaux affronts. J'attendrai vos réponses; & si l'on viole tous les droits humains, enfin si l'on oublie ce qu'on me doit, je supporterai cette disgrace avec tant de constance, qu'il en réjaillira de la gloire pour moi, & de la honte pour eux, suivie

d'un repentir amèr, qui les tourmentera peut-être trop tôt; & je m'assure que les Etats mêmes qui ont permis aux Ministres étrangers ce que l'on me dispute, trouveront les procédures de la Régence très-odieuses, & auront peut-être quelque compassion de me voir maltraitée contre la raison & le droit des gens, qui sont plus anciens que vos loix, qui vous causeront mille malheurs que vous ne prévoyez pas à présent, & que le temps vous fera voir, puisqu'elles tendent à détruire la grandeur & la prospérité de la Suede. Je voudrois bien pouvoir la garantir de tous ces maux au prix de ma vie. Si vous aimez mon service & mon contentement, tâchez de disposer mes affaires de façon, que je puisse sortir au plutôt d'ici; car dès qu'elles seront terminées, je n'y resterai pas un instant.

LETTRE C.

Au même.

JE viens de parler au Comte Gualdo, qui m'a fait le récit des entretiens qu'il a eûs avec les Régens, pour l'affaire qui vous est connue. Je suis très-satisfaite de la réponse que l'on m'a donnée ; & quoique raisonnablement j'en pourrois espérer une meilleure, je ne me plains pas. Je vous prie de demander un passeport pour l'homme que vous savez, afin qu'il puisse exécuter sans crainte ses ordres : je l'enverrai aussi-tôt que vous me l'aurez fait tenir, & je partirai moi-même dans peu de jours. Je vous prie, rendez-vous au plutôt ici, afin que je vous parle avant mon départ, & apportez-moi de l'argent pour mon voyage. Je desire fort de vous voir avant que de partir. Adieu.

LETTRE CI.

CHRISTINE, au Prince ADOLPHE-JEAN.

MOn Cousin, je serois au désespoir d'être cause que la fête que vous préparez, fût troublée par considération pour moi ; & puisque l'on souhaite que vous la différiez, je vous prie aussi de donner ce régal à vos amis. Je serois ravie de pouvoir retarder mon départ jusqu'au mois de Mai : mes affaires ne me permettent pas de le différer plus long-temps, & m'obligent de me rendre à Hambourg. J'espere que vous recevrez mes excuses, aussi-bien que ces Messieurs, & que vous me permettrez de partir sans vous causer autre embarras, que celui de vous dire adieu par une Lettre, que je vous écrirai avant mon départ, pour vous assurer que je suis, &c.

LETTRE CII.

Au même.

J'Ai reçu votre Lettre du 4 Juillet; & ce que vous me mandez touchant la somme que vous doit mon Secrétaire Davisson, sur quoi je puis vous dire, qu'après lui en avoir parlé, j'ai trouvé en lui une envie si grande à vous la payer, que je ne doute nullement qu'il ne vous eût déja satisfait, s'il eût eu des moyens pour le faire : je les lui faciliterai d'autant plus, que je desire que vous soyez satisfait au plutôt. Je travaille à son établissement, de façon qu'il lui sera plus aisé de vous contenter. Il vous plaira donc d'avoir encore patience; & comptez que vous en serez entierement satisfait : j'en suis caution. Quant à l'excuse que vous me faites d'avoir for-

cé Davisson de comparoître au Tribunal de Suede ; je la reçois comme une preuve du respect que vous me portez, & je veux croire qu'après tant de marques que vous m'en avez données, que vous n'eussiez pas voulu y manquer, si vous aviez été informé qu'il étoit à mon service. Au reste, soyez bien assuré que vous aurez prompte satisfaction, & que je vous donnerai des marques de mon amitié, quand les occasions se présenteront, &c.

A Hambourg, ce 10 Septembre 1661.

LETTRE CIII.

Christine, au Comte Ulfelt.

MOnsieur Ulfelt, je ne vous écris pas pour vous plaindre dans l'état où vous êtes, ne pouvant vous rendre pour le présent aucun service digne

de moi. Je ne m'amuserai pas à redoubler vos chagrins par des plaintes qui me semblent indignes de vous : je suis persuadée que la prison, ni la mort, n'ont rien de si affreux, que l'on ne puisse trouver en soi-même de quoi s'en consoler; & je crois que quand on a le cœur fait comme le vôtre, on est rarement malheureux, lorsqu'on n'est pas coupable. Je vous écris donc seulement pour vous assurer que la fortune, en vous ôtant la liberté, ne vous a pas ôté mon estime, ni mon amitié; & pour vous prier de croire que tout ce qui s'est passé dans l'affaire de Bart, a été plutôt pour votre intérêt, que pour le mien, & qu'il m'a fallu mettre cette terre à couvert, afin qu'elle ne fût pas entiérement perdue pour vous, si la fortune & vos ennemis peuvent se lasser un jour de vous poursuivre. Je ne puis m'expliquer plus clairement

pour cette fois, vous me connoissez assez pour me croire incapable d'une bassesse, & je croirois m'offenser moi-même, si je me justifiois plus long-temps. Après cela je vous dirai encore, que je ne suis pas la seule personne qui s'intéresse à vous : le Cardinal Barbarini m'a témoigné par ses Lettres, souhaiter votre liberté, & m'a priée de m'y employer. Je dois rendre ce témoignage à ce grand Cardinal, & vous dire qu'un tel homme sera toujours votre ami. Je souhaiterois de trouver occasion de vous servir utilement, & vous assure que je m'y employerois avec zèle. Le temps qui apporte du soulagement à tous les maux, appaisera aussi vos persécuteurs, & vos amis vous verront en liberté avec plaisir. Vous le devez même espérer de la clémence & de la générosité du Roi, qui vous tient dans les fers ; quand il connoîtra votre

innocence, la grace sera prompte & triomphante. Pour moi, si j'étois capable d'obtenir de lui cette faveur, je me rendrois volontiers votre caution auprès de S. M. afin qu'il ne doutât jamais ni de votre fidélité, ni de votre reconnoissance. Quoi-qu'il en arrive, le temps vous fera connoître que je vous conserverai toujours l'amitié que je vous ai vouée : CHRISTINE.

LETTRE CIV.

CHRISTINE, à Monsieur BAAT, Gouverneur général de ses Domaines.

JE ne puis comprendre, Monsieur, pourquoi vous tardez tant à remettre de l'argent à Texeira, & que contre l'ordre que je vous avois donné de lui faire toucher tous les fonds qui sont dans mes Provinces, vous en ayez fait transporter une partie de

Gothland à Stockolm. Vous savez pourtant que ce n'est pas le moyen d'avancer mes affaires, & que cette façon d'agir me sera plutôt préjudiciable qu'utile ; puisque le Contrat requiert de promtes & exactes remises de fortes sommes d'argent. Ne manquez donc pas d'y être plus ponctuel, & exécutez dorénavant mieux mes ordres, afin que Texeira puisse de son côté satisfaire à ses obligations. Il se plaint de ceux qui gouvernent mes Provinces, qu'il n'en peut tirer ni lettres, ni argent ; pourtant je leur ai écrit qu'à l'avenir ils soient plus exacts, & veux que vous établissiez un tel ordre par toutes mes Provinces, qu'ils s'acquitent mieux de leur devoir, & qu'ils entretiennent avec lui une correspondance plus intime sur mes affaires, &c.

A Rome, ce 8 Juillet 1662.

LETTRE CV.

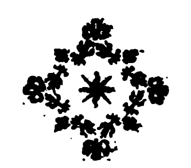
Christine, à Louis XIV.

Monsieur mon Frere,

J'envoie à Votre Majesté le sieur d'Alibert, Secrétaire de mes commandemens, pour vous informer de tout ce qui s'est passé ici dans les conjonctures présentes, & pour faire connoître à V. M. par les vérités qu'il vous dira, qu'en toute ma conduite j'ai donné à V. M. des véritables preuves de l'amitié dont je fais gloire d'avoir pour sa personne. J'espere que vous serez si pleinement satisfait de moi, que vous me ferez l'honneur de m'aimer comme auparavant, malgré tous les mauvais offices qu'on m'a voulu rendre auprès de vous. Je renouvelle à cette occasion toutes les offres d'amitié & de service que je

vous ai jamais faites, & n'y mets pas d'autre réserve, que celle que mon devoir envers l'Eglise me prescrit. Votre Majesté est trop forte, pour avoir besoin de se servir d'une aussi petite assistance que la mienne; & vous êtes trop équitable, pour exiger de moi une foiblesse qui me rendroit indigne de votre amitié. J'ai ordonné au sieur d'Alibert de vous expliquer mes sentimens là-dessus, & vous prie d'être persuadé de tout ce qu'il vous dira, &c.

A Rome, le 10 Novembre 1662.



LETTRE CVI.

Louis XIV. à Christine à Rome.

Madame ma Sœur,

Je suis fâché que Votre Majesté, se soit mise en peine de me dépêcher le sieur d'Alibert, pour un sujet * qui ne méritoit pas de prendre ce soin. Je sais qu'il est juste que les personnes de votre rang ne se contraignent jamais en rien : ainsi aux occasions où elle voudra me donner des marques de son affection, je les estimerai beaucoup, comme j'ai fait en celle-ci, les civilités que ledit Alibert m'a faites de sa part, &c. Louis.

A Versailles, le 12 Décembre 1662.

* Insulte faite au Duc de Crequi, Ambassadeur de France à Rome. Entremise vaine de Christine, pour terminer cette affaire, qui tenoit fort à cœur au Roi, & qui en eut la satisfaction qu'il desiroit.

LETTRE CVII.

Christine, à Louis XIV.

Monsieur mon Frere,

Je viens de recevoir la Lettre que Votre Majesté m'a écrite de S. Germain ; & comme son commencement m'a beaucoup surpris, je suis obligée de m'expliquer à V. M. mieux que je n'ai fait dans mes précédentes. J'écrivis à V. M. le lendemain de l'accident des Corses, une Lettre de civilité, en lui offrant tous mes soins & mon foible crédit, sans autre réserve que celle de la prier de n'exiger rien de moi, qui fût contraire aux intérêts du S. Siege, ni au respect, dont tous les Princes Catholiques & V. M. même, lui ont toujours donné des marques. J'ai beau-

coup de joie de voir que V. M. est satisfaite de ces civilités, aussi-bien que de celles que M. de Bourlemont lui a présentées de ma part. Puisque V. M. a la bonté de s'en reconnoître obligée; M. de Bourlemont que je connois pour homme d'honneur, me sera témoin que je ne lui ai jamais rien dit qui fût opposé à mon respect pour l'Eglise, ni contraire à mes sentimens, de l'éternelle amitié que je vous ai vouée; & je ne pense pas que V. M. puisse m'accuser avec justice, d'avoir rien témoigné de contraire aux protestations que je vous avois faites dans ma premiere Lettre. A l'égard des conseils que j'ai donnés à V. M., j'ai cette consolation, qu'ils ont été autorisés par les sentimens unanimes de tous les Princes Catholiques, qui, comme moi, ont tâché de calmer le courroux de V. M. en cette occasion; & tous les Ministres des

Princes qui sont à Rome, en sont témoins. C'est pourquoi, je vous prie de croire que mes dernieres Lettres n'ont pas été écrites avec cette complaisance, que V. M. appelle bonté. Si Votre Majesté me connoissoit bien, elle ne me feroit pas l'injustice de m'en soupçonner, & croiroit qu'en vous disant les vérités dont je suis témoin, je n'ai eu autre intention que de vous faire connoître ce qu'on avoit pris soin de vous déguiser. Cependant, si j'ai donné des conseils de modération à V. M., je suis en quelque façon excusable, puisque non-seulement je les ai pratiquées, mais que de plus je les ai vû pratiquer à V. M., même en de pareilles rencontres, sans qu'on puisse pour cela vous accuser de foiblesse; & ce même amour de la gloire que V. M. me fait l'honneur de m'attribuer, m'a si fortement persuadée, qu'on ne peut tirer une

juste vengeance contre l'Eglise, que je ne pense pas me tromper dans mon calcul. Je n'entreprendrai pas en cette occasion de justifier à V. M. le népotisme contre lequel vous témoignez tant de colere. Je dirai bien à V. M. que les neveux de ce Pape, ne sont pas indignes de leur fortune, & que je les excuse, s'ils ne laissent pas échaper cette aveugle inconstante de leurs mains, sans lui faire payer quelque rançon pour la liberté qu'elle prendra d'aller un jour ailleurs. J'eusse souhaité, comme vous, que Dieu eût donné assez de force au Pape pour se passer d'eux : toutefois, puisque le S. Pere les a voulu avoir, je crois que c'est à nous de souffrir cette humanité en lui, comme nous l'avons soufferte en plusieurs autres, & qu'il ne nous est pas permis de porter des remedes à ce mal; & je crois qu'il est de votre gloire & même de

votre intérêt, de ne pas donner cette joie aux ennemis de la foi Catholique, de vous voir tirer des vengeances préjudiciables à l'Eglise sous ce prétexte. Je pourrois dire beaucoup de vérités sur ce sujet à V. M., mais je les tairai, craignant qu'elles ne vous paroissent suspectes; & je me contente de vous faire souvenir que vos ancêtres ont été les protecteurs de l'Eglise, que vous feriez bien d'imiter, & que si vous êtes plus puissant qu'eux, vous devez aussi être plus généreux, sans orgueil. Après vous être fait craindre jusques dans Rome, faites que l'on vous y adore; & ne prêtez plus votre nom ni vos forces à ses ennemis secrets, qui se servent de cette occasion, pour lui porter un coup mortel. Procurez-moi donc le plaisir de cultiver votre amitié sans crainte de blesser mon devoir. Je vous proteste que comme il

n'y a rien qui me puisse faire manquer à la sainte Eglise ; aussi n'y a-t-il rien qui me puisse détacher de l'amitié que je vous ai vouée, car je veux être toute ma vie, la fille de Gustave, &c.

LETTRE CVIII.

CHRISTINE, à Monsieur BAAT, Gouverneur général des Finances de la Reine.

J'Envoie le sieur Adami, Capitaine de mes Gardes Suisses, en Suede, afin qu'il prenne une connoissance très-exacte de tous mes intérêts, & qu'il tâche de remédier autant qu'il est possible au retard qu'on apporte à me payer de mes revenus & aux désordres qu'il trouvera, lui ayant donné plein pouvoir pour cela, comme aussi pour reviser les comptes, afin qu'il me fasse rapport de tout. Quoi-

que je sois persuadée que vous ne manquerez pas de donner aussi au sieur Adami toute votre assistance pour qu'il fasse les recouvremens de tout ce qui m'est dû ; néanmoins, j'ai voulu vous faire la présente, pour vous engager à épouser mes intérêts avec chaleur, afin qu'Adami exécute promptement mes ordres, auxquels je me remets, vous assurant que vous me rendrez un service très-agréable, & que je vous en témoignerai ma reconnoissance, &c.

A Rome, ce 30 Mai 1665.

LETTRE CIX.

CHRISTINE, aux Magistrats d'Hambourg.

MEssieurs, j'ai été fort surprise d'apprendre le procédé dont vous avez usé à l'égard de mon Résident TEXEIRA, en l'obligeant de vous

donner parole de ne pas sortir de votre ville sans votre consentement ; & je le trouve d'autant plus étrange, qu'il est tout-à-fait contraire aux droits dont les Ministres publics jouissent partout. Il a tenu ce rang auprès de vous plusieurs années, & vous lui avez accordé les honneurs dûs à son caractère : maintenant vous prétendez l'empêcher de se servir du privilége d'être à mon service. Je me serois plutôt imaginée toute autre chose, que de vous voir venir à cette extrémité, & je m'étois persuadée que pour accroître les obligations que je vous dois, à cause des civilités que vous lui avez faites, vous ne voudriez pas manquer au respect que vous avez toujours eu pour moi ; mais cette façon d'agir m'a désabusée entiérement, & parce qu'elle blesse trop ma réputation, je ne la puis souffrir, sans vous en témoigner ma sensibilité.

Le

Le mauvais traitement que vous lui avez fait me touche au vif, & je le prens comme si vous me l'aviez fait à moi-même. Il est mon Ministre & dépend entierement de moi, & je prétends m'en pouvoir servir en tous les lieux où mes intérêts le demanderont, sans que vous présumiez que votre consentement y soit nécessaire. Je ne vous ferai pas remarquer que vous travaillez à la ruine du commerce de votre ville, qui est fondé en bonne partie sur la liberté & sureté des particuliers qui vont dans votre port. Croyez-vous d'entendre vos intérêts en changeant ce réfuge en prison ? Outre cela, pouvez-vous oublier les fâcheuses suites qu'attire toujours ce manque de respect aux Ministres publics ? Vous voyez donc par-là que vous êtes obligé de changer de procédé envers TEXEIRA, le considérant seulement comme Minis-

tre, mais aussi comme Particulier & Citoyen de votre ville ? Je ne suis pas d'humeur de vous menacer en cette occasion. Je fais gloire de m'être dépouillée depuis long-temps de tout ce qui pouvoit me faire craindre ; & quand je serois encore plus puissante que tous les Rois, je vous ferois ressentir plutôt du mépris que mon courroux. Telle que je suis, vous devez rechercher mon amitié ; car dans les révolutions étranges d'un siécle aussi bisarre que le nôtre, il pourroit arriver que vous eussiez sujet de vous repentir de m'avoir offensée. Je n'exige de vous que le respect qui m'est dû en la personne de mon Ministre, & je ne demande pour lui que la liberté de pouvoir disposer de sa personne, de ses biens, de la maniere qu'il le voudra ; & ce sont des graces que vous avez toujours accordées à tous vos Citoyens, & que vous ne

pouvez lui refuser sans commettre une injustice & une violence qui m'offenseroit griévement. Expliquez-vous là-dessus, de la maniere que je me le promets de votre amitié & de votre droiture, & faites que je sache bientôt comment je dois régler pour l'avenir mes sentimens à votre égard, &c.

A Rome, ce 17 Novembre.

LETTRE CX.

CHRISTINE, à Monsieur BAAT, Gouverneur général des Domaines & Finances de la Reine, &c.

AYant appris l'état de mes affaires par Adami, & particulierement qu'il a trouvé à affermer mes biens à Jacques Moma, qui offre de payer tous les ans 20 mille Risdales, pour la ferme d'Oesel, & 21 mille pour celle de Gothland, & que Drakenhilm

prendra aussi la ferme de la Province d'Oeland pour 17 mille Risdales; je suis résolue de passer vîte un contrat avec eux. Je voudrois pourtant augmenter le prix de chacune, vû qu'il me paroît trop bas, c'est-à-dire, 24, 25 & 20. Tâchez donc de m'avantager le plus que vous pourrez dans le bail de ces fermes : c'est pourquoi je me repose sur votre capacité ; & après que vous aurez passé les contrats les plus avantageux, vous m'en informerez sur le champ, regardant cette affaire comme celle qui me tient le plus à cœur, &c.

LETTRE CXI.

Au même.

J'Aurois plutôt répondu à la Lettre que le Roi mon neveu vous a écrite au sujet de mes Etats que je veux affermer, si je n'avois pas attendu le retour

de mon Secrétaire Stropp ; pour ce qui regarde cet accommodement proposé au nom du Roi par la Régence, comme quoi je céderois à ferme mes Domaines à la Couronne, moyennant une somme annuelle, je me rappelle d'avoir fait l'ouverture d'un échange des Bailliages de Poméranie, au Roi, & de mes autres biens & Seigneuries qui seroient de sa convenance, pour une somme d'argent une fois payée. Sa Majesté paroissoit agréer mes propositions, mais des difficultés imprévues m'ont jetté dans des incidens fâcheux, auxquels je n'aurois jamais dû m'attendre.

L'esprit du traité du feu Roi, disoit, que malgré la bonne volonté de S. M. de m'accorder ma demande ; on ne pouvoit pourtant rien déterminer qu'à la Diete générale ; qu'il ne m'étoit pas avantageux de vendre mes biens, vû que l'avenir seroit sans au-

cune espérance pour moi; que quoique S. M. prétendoit m'entretenir toujours sur un bon pied, elle ne répondoit pas après sa mort des Régens: qu'en conséquence, S. M. me conseilloit d'affermer mes terres, puisque la régie n'étoit pas à mon avantage. Je suivis donc ce conseil, & le Roi mon fils ne pourra donc jamais s'opposer à une opération, ni à un tel projet, qu'on a toujours mal interprété; & si j'ai fait entendre que je négocierois avec le Roi & la Couronne, mes Bailliages de Poméranie, j'entendois d'en toucher la valeur en biens immeubles dans la Suede même, & que la Diete me garantît de tout: voilà pourquoi j'ai dit que j'assisterois à la Diete prochaine, pour mettre fin une bonne fois à tous les embarras & chagrins que j'ai essuyés depuis la mort du Roi, sans nulle autre envie ni dessein, malgré que mes ennemis

s'efforcent de faire accroire le contraire. J'apprends même avec douleur & avec indignation, que ces bruits s'accréditent si fortement, qu'on ose se servir de ces foibles raisons, pour me défendre l'entrée dans ma Patrie. De quel œil pourrois-je voir le dessein, premierement, de défendre à mes gens de la foi Romaine, d'entrer dans le Royaume pour des commissions particulieres; secondement, de menacer la Suede d'un danger inévitable & prochain, si elle ne s'oppose avec force à mes entreprises audacieuses; troisiemement, d'arrêter mes minces revenus; & enfin, de m'empêcher d'affermer? N'est-ce pas-là me forcer manifestement à des démarches déshonorantes, ou m'interdire tout commerce avec ma Patrie? De telles conditions sont trop injustes, trop criantes, pour qu'elles partent du Roi, ni d'un cœur droit & citoyen.

Est-ce-là donc le fruit & la récompense de mes travaux ? & vous Suedois que j'ai servis & traités toujours en amie & non en Reine, travaillez-vous donc à ma perte de gayeté de cœur ? & n'avez-vous pas devant les yeux ma renonciation de 1660 ; vous y verrez écrit avec des caracteres inéfaçables toute la sincérité de mon ame & mon attachement pour le Roi, le Senat, & pour vous ? O ma Patrie ! qui m'offensez par des soupçons injustes & bisarres, que vous êtes changée ! Avoir envoyé en Suede un Italien, mon serviteur, pour y faire des perquisitions sur les retardemens de mes revenus, causés par la négligence ou la malice de mes Intendans Suedois ; ne pourra jamais être regardé comme attentatoire aux loix du Royaume, d'autant moins que cette personne n'entend pas la langue, & a recours aux Suédois, pour s'éclaircir & pour

traiter avec mes Officiers, qui, Sujets du Roi, lui ſont attachés par ſerment & ſont indifférens pour mes affaires. Je crois pourtant que j'ai donné bien moins d'ombrage au Roi & à la Régence, qu'à mes propres Intendans & Officiers, qui ſont piqués de ma démarche, & qui ſe ſont tous rendus indignes de ma bienveillance.

Quel qu'en puiſſe être le reſſort caché, perſonne n'oſe ſoutenir que cet Italien eſt autoriſé par moi, ou qu'il travaille à convertir quelqu'un dans ſa religion, bien moins encore qu'il y contraigne perſonne ; de ſorte que mes ordres ne ſont donc point contraires à la conſtitution, ni les Lettres que j'ai ſignées. Mon Réſident à Anvers ne conſtitua-t-il point, du vivant du pere de S. M., un Eſpagnol, pour faire en Poméranie le recouvrement de mes revenus que je lui avois

assignés en payement de ses avances ? & ni le Roi ni d'autres n'en témoignerent alors aucun mécontentement. Maintenant qu'un Italien est envoyé muni de mes pleins pouvoirs, on me fait des reproches sanglans, & on me suscite une querelle sans raison, sans sujet. Cœurs ingrats & perfides ! osez-vous encore offenser votre Souveraine, après tant de bienfaits dont elle vous a comblés sans cesse ?

Je vous prie, Monsieur, de désabuser le Roi & la Régence, tant sur les points ci-dessus, que sur les craintes dont on est agité chez vous de la suite qu'auront mes ordres envoyés à Stropp le 15 Août & le 1^r^ Septembre dernier, d'exposer cette affaire au public : forcée par-là à cet expédient, par le rapport qu'il venoit de me faire des discours offensans & peu mérités, qu'on venoit de tenir sur mon abdication, & sur l'exercice de

la foi que je professe ; vous trouverez que la sureté & la conservation de mon état présent, n'est fondée que sur la garantie que le Roi, les Etats & la Suede m'ont donnée. Il est notoire, & par conséquent vous ne pouvez pas l'ignorer, que depuis quelques années un murmure du peuple s'est fait entendre sur ce que l'argent qui se levoit dans mes Seigneuries, se dépensoit chez l'étranger, dont on a pris prétexte de juger d'une maniere extravagante. Or, si j'avois fait publier dans le pays les raisons qui m'empêchent de revenir dans ma Patrie, & d'y fixer mon séjour sur un pied convenable à ma dignité, pour empêcher par ce moyen que les Etats ne regardassent plus mon absence continuelle comme un attachement aux plaisirs, & une obstination outrée qui méritoit qu'on m'abandonnât, & qu'on révoquât la garantie promise ;

je suis toute convaincue que Sa Majesté auroit excusé cette démarche & tous ceux aussi, qui considérent ce qu'on est en droit de faire pour sa conservation, quand le danger est pressant.

Enfin il paroît que Sa Majesté partage avec moi les fatigues que me causent de temps en temps les voyages longs & pénibles pour arriver dans son Royaume, & qu'elle est d'avis que si je voulois goûter les honnêtes propositions qu'on me fait de la forme & de l'abandon de mes terres, non-seulement je m'épargnerois toutes les peines, mais que les différends dans les Provinces entre les Officiers de la Couronne & les miens, cesseroient d'abord, & que je pourrois d'une maniere plus directe recevoir des preuves de l'affection inaltérable de Sa Majesté. D'un autre côté, il semble que le Roi ne pourra pas con-

sentir ni trouver que je sois en droit de faire passer à une Diete générale ce qui regarde mes terres & domaines, & d'entrer sur cet article en négociation avec les Etats du Royaume, Sujets de S. M., étant elle-même toujours disposée à corriger les abus qui se seront glissés, & à y porter remede par son autorité: sur quoi je réplique que je respecte beaucoup les vues sages de S. M., qui veut m'épargner l'embarras de ces voyages réitérés, & songer à des expédiens pour terminer les disputes survenues dans les Provinces entre ses sujets & les miens. Il me seroit encore fort agréable, si je trouvois les moyens de combler les desirs de S. M. par la cession de mes domaines à la Couronne, afin de me conserver davantage dans son amitié : mais que cette affaire ne doit pas être réglée en ma présence à une Diete générale, c'est ce qui pas-

roît à mes yeux une condition trop dure pour que j'y consente, sur-tout pendant la minorité du Roi. Au reste, l'amitié de S. M. m'est si nécessaire & si précieuse, que pour ne pas la perdre, je ferai volontiers tout ce qui est possible, pourvu que ma fortune n'en souffre pas : *Vestigia me terrent*. Vous savez vous-même, Monsieur, quelle peine on a, & combien il en coûte pour se faire payer en Suede, & vous n'ignorez pas non plus les tracasseries par lesquelles il a fallu passer pour obtenir le remboursement de quelques petites sommes, qui dans mes domaines, avoient été avancées pour le service du Roi & de la Couronne. Que n'arriveroit-il point, si tout le revenu qui m'est assigné, devoit être sollicité de la même maniere ? Les Ordonnances du Roi sont fort bonnes, & telles que ni dans le cas présent, ni à venir, je ne pour-

rois m'en plaindre, pourvû qu'elles ayent leur effet, & que l'obéissance dûe au Prince l'exige. Ce mal m'a plusieurs fois obligée d'envoyer mes Serviteurs pour insister sur l'exécution de ce que le Roi avoit décidé en ma faveur : après cela ayant été d'ailleurs convaincue en mille occasions, que les meilleures Ordonnances sont interprétées selon la passion de chacun ; de sorte qu'il m'en est revenu que peu de fruit ; la nécessité m'a donc obligée d'entreprendre moi-même un travail pénible, dont j'aurois fort souhaité d'être exemte. Néanmoins personne ne pourra soutenir que jamais j'aye fait un voyage en Suede, au préjudice du Roi & de la Couronne, ni que mon intention ait été de traiter mes affaires particulieres, & ce qui concerne mes revenus avec les Etats du Royaume, sujets de S. M., sanspréalablement lui en faire part & deman-

der son interposition. Sur ce principe, si le dessein que j'avois formé se prend autrement que pour une preuve de ma confiance en S.M., on me fait assurément beaucoup de tort ; outre que je me sens vivement offensée par les jugemens de quelques-uns, comme si je n'étois capable ni n'avois la volonté de tenir ma parole royale, & mes plus forts engagemens. Je me flatte pourtant que S. M. sera désabusée sur cet article, par une Lettre de ma main, que je lui envoyai il n'y a pas longtemps, & que par-là elle pourra être entiérement convaincue de la sincérité de mes sentimens. S. M. aura bien remarqué dans ma derniere proposition, que je demandois en premier lieu son consentement pour mon retour, & que mon envie étoit de traiter seulement des choses qui ne préjudiciassent point au Roi & aux constitutions du Royaume ; bien au contrai-

re, dont la Couronne tireroit de l'avantage; mon but étant d'économiser mes revenus d'une telle façon, qu'à l'avenir je n'aye plus besoin d'importuner le Roi, ni lui être à charge par ma présence, & par mes commissions auprès de S. M.

Si S. M., mon cher fils, réfléchit sur mes bontés & sur les obligations du Roi son pere à mon égard, dont S. M. & sa Maison recueille à présent le fruit; je ne doute point qu'elle ne trouve plus conforme à l'équité de me maintenir dans la jouissance de ce qui m'est réservé après mon abdication, & qui est très-peu de chose, en comparaison de tout ce que j'ai quitté; que d'insister sur la cession du tout à la Couronne, & de vouloir que je rende mon entretien encore plus précaire que par le passé. Dans l'état présent, il sera plus commode au Roi de me laisser jouir de mes

terres & mes revenus, ſuivant le ſens littéral de l'acte ſolemnel, & de donner mes biens à ferme, comme bon me ſemblera, que de payer lui-même les rentes annuellement & dans les termes fixés.

Sa Majeſté me donneroit une marque plus évidente de ſa bienveillance, ſi elle vouloit ſeulement défendre qu'on empiétât ſur les Seigneuries qui me ſont accordées, & ordonner que mes Officiers & Intendans ne ſoient plus troublés dans le recouvrement de mes deniers. Vous pouvez aſſurer le Roi en mon nom, que ſi on obſerve religieuſement ce qui a été ſtipulé, ni moi ni mes Serviteurs ne troubleront jamais Sa Majeſté ſur mes intérêts; au contraire, par ma conduite, le Roi ſera forcé de me continuer ſon amitié & le ſecours & l'appui que le Roi ſon pere, l'a authentiquement engagé de me donner, &c. CHRISTINE.

LETTRE CXII.

CHRISTINE, à Messieurs FLEMING, DOHNAS & COYET, Médiateurs de Suede, au Traité de Bréda.

MEssieurs, vous avez raison de croire que l'heureux succès de votre médiation me donnera de la joye; sachant bien que je m'intéresse vivement au bonheur & à la gloire de la Suede. Je vous remercie de la peine que vous avez prise de m'assurer de votre zèle & de votre amitié à ce sujet, & de l'occasion que vous m'avez fournie de vous faire part de mon estime, vous assurant que vos gracieux complimens ont été reçus avec un plaisir inexprimable & toujours nouveau. Je vous prie de faire fond sur mon amitié, comme vous étant véritablement acquise, & dûe à votre mérite, &c.

A Hambourg, ce 30 Août 1667.

LETTRE CXIII.

CHRISTINE, à Leurs H. P. les Etats Généraux des Provinces-Unies, &c.

HAuts & puissans SEIGNEURS, mes bons amis,

J'ai reçu avec toute l'estime qui est due à vos civilités & à l'amitié dont vous me donnez des marques si fréquentes, la Lettre que le sieur Godart, votre Député extraordinaire, m'a présentée par votre ordre, & vous remercie des paroles obligeantes qu'il m'a dites de votre part, vous priant de vous assurer qu'en tout temps, & en toutes les occasions, je vous en témoignerai ma reconnoissance. Je vous félicite de la paix avantageuse que vous venez de conclure, & me repose sur le rapport que le sieur

de Rhede, vous fera du plaisir & de l'intérêt que je prends en tout ce qui vous touche; gloire, honneur, réputation, fortune, dont vous êtes si dignes, & que vous acquiérez tous les jours; priant Dieu qu'il vous tienne, Hauts & Puissans Seigneurs, mes bons amis, en sa sainte & digne garde.

A Hambourg, ce 4 Octobre 1667.

LETTRE CXIV.

CHRISTINE, au Senateur BIELKE.

MOnsieur le Baron de Bielke, je fais profession de trop d'amitié & d'estime pour mon cousin le Duc de Juliers, pour ne m'intéresser pas dans tout ce qui le regarde; & comme j'ai beaucoup de confiance en vous, j'ai voulu vous recommander ses intérêts pour lesquels il a envoyé en Suede

son Conseiller d'Etat, le Docteur Chimant; je vous prie de l'aider de tout votre crédit dans sa négociation, & de lui faire part de vos lumieres, & soyez sûr que je vous tiendrai compte de tout ce que vous ferez pour lui en cette rencontre à ma priere, &c.

A Hambourg, ce 23 Mars 1688.

LETTRE CXV.

Monsieur WITT, *Pensionnaire de Hollande, au sieur* GROOT *(fils de* GROTIUS*), Ambassadeur des Provinces-Unies, à Stockolm, en faveur de* CHRISTINE.

MOnsieur, un des Serviteurs de la Reine CHRISTINE, m'a fait savoir que la Régence de Suede avoit ôté à Sa Majesté la disposition directe des fonds affectés à son entretien, &

qu'on avoit ordonné à tous les Comptables dans les terres qui lui avoient été assignées pour cet effet, de porter les revenus directement au Trésor Royal, qui les fera toucher à cette Princesse. Comme cette résolution a été prise seulement sur une Lettre, que cette Reine a écrite de Hambourg à la Régence, avec un peu trop de vivacité, on se flatte que l'on pourroit obtenir par l'intercession de quelques amis, que les affaires fussent remises dans leur premier état; je vous prie donc d'y employer vos bons offices. Je me suis chargé de vous informer de ce que je vous marque ci-dessus, afin que vous vous intéressiez pour cette Princesse, au cas que vous vissiez jour à réussir: mais je craindrois qu'on ne traitât cela d'affaire domestique, & qu'on ne trouvât mauvais que les Ministres étrangers s'en mêlassent. Ainsi je laisse à

votre sagesse constante de faire à cet égard ce que vous jugerez convenable, &c.

A la Haye, ce 8 Février 1669.

LETTRE CXVI.

Monsieur Groot, *Ambassadeur, à Monsieur* Witt, *sur la Reine* Christine, *& sur les Rois de Suede ses Prédécesseurs.*

Quoique je sois assez porté par reconnoissance des bienfaits que mon pere (Grotius) a reçus de cette Reine, à contribuer de tout mon pouvoir à l'obliger en toute occasion; je n'ai pas voulu cependant me mêler jusqu'à présent de cette affaire, qui ne m'auroit pas rendu agréable à plusieurs Senateurs & Conseillers de la Régence, dans un temps sur-tout où l'intérêt de la République & de nos

nos Chefs, veut que je ménage tout le monde. Quant à l'affaire en elle-même, il me paroît qu'on fait injustice à cette Reine, qui se l'est pourtant attirée par son imprudence, & peut-être aussi par une vieille animosité sourde de plusieurs Senateurs, outre quelques intérêts d'Etat, qui se trouvent joints à ceux des Seigneurs, qui ne sont cependant pas ses ennemis. Lorsqu'en 1654, cette Princesse quitta la Couronne, après avoir comblé de bienfaits la plûpart des Grands du Royaume, elle eut un pressentiment, mais trop tard, du repentir de Charles-Quint, après qu'il eut fait la même démarche : ainsi elle se réserva, par un acte solemnel, l'entiere disposition des biens qu'elle s'étoit réservés pour son entretien, sa vie durant, & en même-temps le choix de ceux qui les dirigeroient; ensorte qu'elle avoit nommé à cet

effet, sans aucune contradiction, des personnes illustres & d'une probité reconnue.

Lorsque le Roi Charles Gustave mourut en 1660, le fils qu'il laissa étoit fort jeune & d'une santé délicate; cette Reine revint ici pendant que la Diete étoit assemblée, dans la vue de se faire des partisans, & d'obtenir la permission de remonter sur le Trône, au cas que le jeune Roi vînt à mourir : mais comme une pareille proposition ne put être goûtée de ceux qui avoient alors le gouvernement des affaires, outre que les loix fondamentales ne permettent pas que l'on confie la Régence à un Catholique Romain; CHRISTINE se laissa persuader de laisser dans les ténebres l'Ecrit qu'elle avoit fait dresser pour ce sujet, & elle confirma par un nouvel acte son abdication de 1654, en se réservant seulement le libre exer-

cice de sa nouvelle créance pour ses domestiques & les habitans qui voudroient l'embrasser, au cas qu'elle voulût venir ici, avec promesse de n'amener (dans le Royaume) ni Moines, & sur-tout aucun Jésuite, sous quelque prétexte que ce pût être, & de ne donner l'administration de ses biens à aucune personne d'une religion défendue. Depuis ce temps-là, elle n'a eu aucune correspondance avec les Régens; néanmoins il s'est passé quelque chose, dont cette Régence a été ravie de se servir à son préjudice. C'est un mal universel, & dont presque tous les hommes sont attaqués, de devenir orgueilleux & insupportables, à proportion de l'éclat qui les environne : mais la Maison de Vaza, d'où sort cette Reine, a un vice particulier & enraciné : plus les descendans de cette famille deviennent vieux, plus ils sont fiers &

cruels. Le Roi Eric, grand oncle de cette Reine, en fournit un exemple. Après une longue & odieuse tyrannie, il perdit en prison la Couronne & la vie. Gustave Adolfe, dont la mémoire est si vénérée, tant à cause de ses grandes conquêtes, que par les loix salutaires qu'il a établies avant son départ, & observées encore avec respect, avouoit quelque-temps avant sa mort, qu'il s'appercevoit que les grands succès de ses armes l'enorgueillissoient, & qu'il redoutoit sa vieillesse, parce qu'il craignoit de tomber dans le vice dominant de sa famille ; & en effet, on a remarqué qu'il penchoit à la cruauté. Le dernier Roi Charles Gustave, avoit de grandes vertus, son courage égaloit son esprit ; mais de la même famille d'Adolfe, par sa mere, il n'a pas été exemt de ce vice. On peut conjecturer ce que l'on doit craindre à cet

égard de la Reine CHRISTINE; des meurtres exécrables & médités, qu'elle a commis de sang froid à Fontainebleau & depuis peu à Hambourg. CHRISTINE prétendoit avoir des sujets de plaintes contre les Magistrats de cette Ville, qui ne l'avoient pas entiérement satisfaite, pour une querelle qui s'éleva entre ses domestiques & quelques bourgeois, à l'occasion d'un feu de joie, qu'elle avoit fait exécuter pour l'élection du Pape Clément IX : c'est pourquoi elle envoya ordre au Magistrat de Norkoping, Ville qui lui appartenoit, de confisquer tous les vaisseaux Hambourgeois qui y aborderoient. Il s'est passé plusieurs choses depuis ce temps-là, & sur-tout pendant la derniere Diete, qui ont irrité les esprits de part & d'autre. D'un côté, les obstacles que l'on a formés ici pour l'empêcher de revenir, quoiqu'elle se fût

déja rendue de Rome à Hambourg ; pour cela : or, on n'avoit d'autres raisons, si ce n'est que sa personne faisoit ombrage dans un pays, où d'un côté elle étoit haïe & méprisée, & où de l'autre, elle étoit considérée du Clergé, à cause des services que son pere lui avoit rendus : d'un autre côté, la Lettre offensante qu'elle a écrite au Roi, à son départ de Hambourg, & dans laquelle elle attaque sans aucun ménagement tous les Seigneurs de la Régence, qui à cause de cela, ne l'ont laissé voir à personne. On allégue ces actions & celles qu'on auroit lieu de craindre encore, pour justifier la conduite que l'on tient à son égard, & que S.M. regarde comme une injustice : mais on dissimule les véritables raisons de cette conduite, & qui sont fondées sur le ressentiment, qu'elle a témoigné de bouche & par écrit, contre les Seigneurs, dont la

moins offensante n'est pas le changement qu'elle a fait dans les Administrateurs de ses revenus, qui étoient tous parens ou amis des Sénateurs, & qu'elle a déposés de leurs emplois pour insulter à la Régence, en les remplaçant par des personnes abjectes; c'est pour s'en venger que ces Seigneurs lui ont ôté la direction entiere des biens qu'elle s'étoit réservés en quittant la Couronne, ce qui a été résolu avec facilité, vû que les sentimens des deux principaux de la Régence, qui ont toujours été opposés, se sont réunis dans cette affaire. Vous conclurez de tout ceci, qu'on ne peut pas se flatter de réussir en faveur de la Reine, parce que le nombre des Ch[illegible] ligués contr'elle, est si grand, qu'il y auroit du danger à m'engager dans une affaire si épineuse, & qui m'attireroit l'inimitié de tous ceux que je cultive avec soin &

que je ménage adroitement, afin de rétablir l'ancienne confiance entre cette Couronne, & L. H. P. dans la concluſion du Traité de garantie. Il eſt vrai que ſelon toutes les apparences, ce qu'on a fait par rapport aux biens de cette Princeſſe, ne reſtera pas ſur le même pied, parce que les Souverains écriront en ſa faveur, vû que les raiſons dont la Régence ſe ſert pour juſtifier ſa conduite, ne ſuffiſent point pour exclure CHRISTINE de ſes prérogatives & prétentions légitimes, & des biens qu'elle s'eſt réſervés en abdiquant. Il eſt vrai que la Lettre dont on lui fait un crime, eſt trop forte & trop hardie, mais elle n'eſt pas ſi criminelle qu'on le dit. Lorſque je verrai jour à réuſſir, je vous en informerai auſſi-tôt, afin que vous & toute la République, puiſſiez avoir part à la reconnoiſſance de la Reine.

A Stockolm, ce Mars 1668.

LETTRE CXVII.

Christine, à l'Electeur de Brandebourg.

MONSIEUR MON FRERE,

C'est avec toute l'estime qui est due à V. A., que j'ai reçu la Lettre que le sieur Laurent-Christophle de Sommits, votre Ambassadeur, m'a présentée de votre part; je vous remercie des expressions obligeantes qu'il y a ajoutées par l'ordre de V. A., vous priant de croire qu'en tout temps & en toutes occasions, je répondrai avec empressement à l'amitié dont vous me donnez des marques si particulieres. Je me flatte que votre Ambassadeur aura déja assuré à V. A., de l'amitié & de l'estime dont je fais profession pour votre mérite personnel, &c.

DU

LETTRE CXVIII.

CHRISTINE, au Comte BRAHÉ, Sénateur.

MOn Cousin, j'ai reçu les dépêches de la résolution prise en Suede, sur mes affaires, & comme je sais que vous y avez employé votre crédit, je vous en remercie infiniment, & je vous prie de croire que je suis très-sensible à l'affection dont vous me donnez tous les jours des marques si éclatantes. Conservez-moi, je vous prie, toujours votre attachement, puisque je l'estime autant que vous le méritez, &c.

A Rome, ce Décembre 1668.



LETTRE CXIX.

Au même.

MOn Cousin, j'ai tant de confiance en vous, que je ne balance pas de demander votre crédit pour l'intérêt dont il s'agit entre le Roi & moi. Je me persuade que vous remédierez par votre grande autorité aux préjudices qui pourroient nous arriver à l'un & à l'autre réciproquement, par la résolution qu'on a prise, & je vous crois trop prudent pour vous charger de toutes les fâcheuses suites de notre mésintelligence. Il me semble que nous devons être amis, l'on ne devroit jamais se brouiller pour des bagatelles : si vous preniez la peine de considérer toute l'importance de l'affaire, je ne doute pas que votre droiture & votre amitié ne vous portent

en ma faveur, d'autant plus que je suis persuadée que c'est rendre un service au Roi, que de le faire souvenir qu'on ne peut toucher à mes droits sans préjudicier aux siens, & que l'intention des Etats de Suede n'a pas été de m'outrager si sensiblement. Au surplus, je me remets à ce que vous dira le sieur de Nosenbach, & prie Dieu qu'il vous aime & qu'il vous conserve autant que moi, &c.

A Rome, ce 8 Février 1669.

LETTRE CXX.

Au même.

MOn Cousin, c'est avec étonnement que j'ai appris la violence dont on a usé pour me dépouiller de mes biens contre la justice & la raison : mais ce qui me console, est de savoir que vous n'avez pas souscrit à cette exécution, étant persuadée que votre

prudence, aussi-bien que l'amitié que vous avez pour moi, ne vous ont point permis de consentir à une si injuste & si dangereuse résolution. J'espere que vous soutiendrez toujours avec force la justice de ma cause, & que par votre grande autorité, vous apporterez remède à un tel désordre, pour me rendre d'autant plus redevable à votre affection, &c.

A Rome, ce 16 Février 1669.

LETTRE CXXI.

CHRISTINE, au Baron JEAN GYLLENSTIERNA.

MONSIEUR le Baron, j'ai tant de confiance en l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, & en la justice de ma cause, que je suis persuadée que vous favoriserez mes intérêts avec zèle, lorsque le sieur Rosenbach sollicitera ce qui lui reste pour ache-

ver sa commission; la présente n'est que pour vous assurer de la reconnoissance particuliere que je vous en témoignerai, & pour vous prouver le cas que je fais de votre personne & de votre crédit. Adieu.

A Rome, ce 16 Novembre 1669.

LETTRE CXXII.

CHRISTINE, à GUERICKE le fils, Conseiller & Résident de Brandebourg, sur le Livre de son pere, intitulé: OTTONIS DE GUERICKE, expérimenta nova, ut vocantur Magdeburgica, de vacuo, spatio, nunc ab ipso Autore perfectiùs edita, variisque aliis experimentis aucta, &c. *in-fol. Amstelodami.*

MOnsieur Guericke, j'ai reçu le Livre de votre pere, que vous m'avez envoyé, dont je vous remercie de tout mon cœur. Je l'ai lû avec

une attention & un plaisir inconcevable. D'autres personnes jugeront mieux de son prix & ne l'admireront peut-être pas comme moi : avec toute mon ignorance, j'estime pourtant cet Ouvrage un des plus dignes & des plus admirables de notre siecle ; ses belles expériences ont été faites par d'autres à Paris, à Londres, à Florence & à Rome ; mais les vues & les conjectures qu'il en tire, lui sont particulieres, à ce qu'il me semble, au moins n'ai-je lû rien de semblable ; excepté que l'Astronomie & la Botanique, que je n'ai pas eu encore malheureusement le loisir d'étudier, ne me fissent voir quelque chose de pareil à ces opinions. Quoi qu'il en soit, il me semble que personne ne nous a donné une idée de cet Univers, aussi digne de son adorable Auteur, que celle de votre pere. Je laisse les Géometres & les Astronomes disputer avec lui sur

son systême ; pour moi je souscris volontiers à la plûpart de ses conjectures. Je vous remercie cependant plus qu'aucun autre de votre présent & du plaisir que la lecture d'un si beau Livre m'a procuré, &c.

A Rome, ce 9 Juillet 1669.

LETTRE CXXIII.

CHARLES XI, Roi de Suede, à CHRISTINE.

MADAME,

J'ai appris par la Lettre de V. M. que l'état présent de la Pologne & de la Chretienté en général, a porté le Pape à jetter les yeux sur moi, pour demander du secours contre le danger que le Royaume de Pologne & d'autres pays voisins ont à craindre de l'ennemi héréditaire du nom Chrétien, le Turc & ses adhérans; com-

me aussi par quel motif V. M. s'est chargée d'insinuer & de pousser cette affaire auprès de moi, ce que votre Envoyé extraordinaire le Marquis d'Elmonte, m'a expliqué plus amplement de bouche.

Comme je ne puis que louer le zèle que le Pape fait paroître à cet égard, pour la sûreté & la gloire de la Couronne de Pologne, dans la crainte que ce Royaume, qui a été de tout temps le boulevart & la barriere de toute la Chretienté, ne tombe inopinément entre les mains du Turc, qui par-là se frayeroit un chemin à la ruine & à la désolation des pays circonvoisins; il m'est aussi fort agréable qu'il ait plû à V. M. de s'employer dans cette affaire, puisque son affection pour moi, & la connoissance qu'elle a de mes intérêts, & de ceux de mon Royaume, m'assurent qu'elle est mieux en état que personne

de conduire cette affaire à une heureuse fin.

En m'expliquant là-dessus avec V. M., il ne me sera pas difficile de montrer aux yeux de tout le monde, qu'il y a déja long-temps que, de mon propre mouvement, j'ai pris cette affaire à cœur, & que dans mes délibérations, j'ai toujours envisagé le bien général de la Pologne, & ai réfléchi mûrement sur l'invasion dont le Turc l'a menacée. J'en puis donner pour preuves non-seulement mes missions réitérées à la Couronne de Pologne; mais mes réponses par écrit aux pressantes sollicitations que deux de ses Rois ont faites pour obtenir mon assistance; c'est aussi à cette même fin, que j'ai employé ces années passées, mes soins, & que je les employe encore, pour porter la Chretienté à la paix & à l'union; c'est au même but que tend la nouvelle démarche que

j'ai faite au Czar de Moscovie, & la négociation que j'ai entamée à la Cour de l'Empereur, par mon Ministre plénipotentiaire, à qui j'ai donné des instructions relatives, dans l'espérance que l'Empereur a intérêt de faciliter le secours qu'on pourroit donner contre le Turc : je le trouverois également disposé à concourir au même but salutaire, & quoique jusqu'ici on n'ait pas répondu à mon attente par une coopération sérieuse; & que par-là on m'eût mis en état de penser ou d'effectuer quelque chose pour la défense & la sûreté de ceux qui paroissent s'en soucier si peu; néanmoins le bien général de la Chretienté prévaudra toujours sur moi, & en conséquence je ne refuserai rien de ce que je croirai convenable pour y réussir, pourvû que j'y trouve ma sûreté : or, m'appercevant que l'affaire même ne s'éloigne pas beaucoup des

idées que j'en ai eues de tout temps ; tout ce que je souhaite, c'est que l'on facilite les conditions, afin qu'il me soit possible de les accepter.

Votre Majesté connoît la situation de mon Royaume, & sait que je ne puis me jetter dans une entreprise aussi périlleuse, à moins qu'en même-temps je ne mette mes affaires dans une posture à avoir le dos libre ; & que je sois sûr contre tout accident imprévu. L'entretien d'une armée éloignée du pays, demande outre cela plus de dépenses & de plus grandes sommes, qu'une armée à portée d'être secourue ; mes Provinces ne sont pas encore à beaucoup près si exposées d'être envahies par les Turcs, qu'à cause d'elles je sois obligé de m'embarquer dans une affaire qui peut avoir de suites si fâcheuses. Toutes ces considérations exigeant d'un côté des dépenses ruineuses, & le hasard

dont cette entreprise seroit accompagnée, & de l'autre le peu de prudence qu'il y auroit à vouloir moi-même en porter seul tout le poids; je remets au jugement de V. M., si je n'ai pas toute la raison du monde de prétendre préalablement un gros subside en argent, comme aussi de pourvoir autant qu'll est possible à ma sûreté.

Quant au premier point, l'Envoyé de V. M. s'est déja expliqué, ensorte qu'on ne s'attend au secours demandé, qu'à condition de fournir de certains subsides; ce que j'ai à y remarquer, c'est qu'en ce cas-là, je me rapporte à l'exemple des autres Puissances, avec lesquelles j'ai conclu ci-devant de pareils Traités, sur-tout à celui de la triple alliance, d'où l'on peut appliquer au cas dont il s'agit ici, la proportion stipulée entre mon secours & les subsides.

Mais pour ce qui regarde la sûreté,

puisqu'elle ne consiste pas seulement dans l'assurance qui me sera donnée pour que les subsides soient payés immanquablement pendant tout le temps que le secours sera fourni, mais en ce qu'il soit donné audit secours telle garantie, dont il aura nécessairement besoin dans un pays étranger : j'espere que V. M. voudra bien considérer ces deux points, & réfléchir surtout sur le dernier, qui dépend uniquement du Traité avec la Pologne, à laquelle je voudrois que cette affaire fût proposée en termes pressans, & qui levassent toute la défiance où elle paroît être entrée, afin qu'elle n'y mît plus d'obstacle, en me refusant la sûreté requise, sans laquelle je ne saurois faire marcher une armée considérable au hasard de la perdre dans un pays si éloigné. Pour faciliter cette affaire, il faudroit employer les mêmes bons offices à la Cour Impériale,

qui y est intéressée plus qu'aucune autre. Je souhaiterois qu'elle visât au même but, en se liant étroitement avec moi, en conséquence des promesses réitérées. Cette négociation pourroit même se terminer plus commodément à cette Cour, à cause des obstacles qui se trouvent ici, V. M. sachant que je ne saurois entrer moi-même directement en négociation & en commerce avec le Pape ; quoique j'aie fait remontrer le contenu à votre Envoyé qui est à ma Cour, je n'ai pas voulu manquer de le répéter, afin que V. M. puisse par-là juger de la sincérité de mes intentions, & ménager cette affaire avec d'autant plus de secret & de prudence ; ce que je me promets sûrement de l'affection maternelle que V. M. a pour moi, & à cause de cela, si l'on vient à bout de conclure quelque chose de bon dans une affaire si salutaire au bien de tous

te la Chretienté, je voudrois que l'honneur d'y avoir le plus contribué en revînt préférablement à Votre Majesté, &c. le bien affectionné fils,

CHARLES.

A Stockolm, ce 27 Décembre 1672.

LETTRE CXXIV.

CHRISTINE, au Grand Trésorier de Suede.

MOn Cousin, puisque l'on a bien examiné le procès d'Apelman, & que l'on a clairement connu la justice de ma cause; je vous prie de me faire obtenir sur le champ l'exécution de la Sentence, afin que je puisse être satisfaite après tant de longueurs & de préjudices que j'ai soufferts dans cette affaire : j'attens aussi avec confiance;& votre amitié & votre justice, me consolent & me rassurent. Comptez

tez que ma sincérité & vive reconnoissance pour vous durera autant que ma vie, &c.

A Rome, ce 30 Décembre 1673.

LETTRE CXXV.

CHRISTINE, au Sieur BOURDELOT *.

J'Approuve tout ce que vous avez fait touchant le Livre dont vous me parlez. Poursuivez vivement l'affaire, & faites punir le coupable. Je vous sais bon gré du zèle & de la passion que vous témoignez en cette rencontre pour mes intérêts. Je suis toujours disposée à pardonner & à oublier les injustices & les méchancetés que l'on me fait chaque jour; elles ne font du tort qu'à leurs sales &

* Passoit pour le plus agréable libertin de son temps, & avoit appris à la Reine de Suede à jurer aussi élégament qu'un Capitaine de Dragons.

méprisables Auteurs. Mais il me semble que je dois à ma gloire quelque léger ressentiment & je ne saurois lui refuser sans douleur. Croyez pourtant que c'est sans passion que je m'y porte. Le siécle me console, l'on n'y donne quartier à personne, & l'aveugle calomnie qui ne dort jamais & qui déchire cruellement tout ce qu'elle rencontre, attaque plus souvent encore les gens de mérite, que les sots & les méchans. Je suis accoutumée à présent à l'ingratitude des hommes, & les mensonges que l'envie & l'imposture répandent sur moi, ne me touchent plus. Ma conscience qui ne me reproche rien, fait toute ma consolation. La Suede, l'Italie & tous les autres pays que j'ai parcourus, rendront du moins après ma mort, témoignage de ma conduite. Mon nom & ma gloire sont assez bien établis, pour ne craindre ni les Dieux, ni

les hommes. J'en appelle même à la conſcience tranquille & repentante de mes calomniateurs, & je ſuis perſuadée que s'ils l'écoutent attentivement, ils ne croiront jamais avoir publié des menſonges ſi noirs & ſi infâmes. Ce Livre me déplaît, parce qu'il porte le nom de M. Chanut, Ambaſſadeur. Je ſuis aſſurée qu'il ne l'a pas publié, & au déſeſpoir qu'on ait imprimé une tache qui ternit la mémoire d'un ſi honnête homme. Car enfin, quand Dieu m'auroit abandonnée, juſqu'à permettre que je fuſſe capable de toutes les indignités qu'on m'attribue, ce ſeroit pour moi le dernier malheur dont ſa miſéricorde m'auroit préſervée. Cela n'empêche pas que tout homme qui eſt capable de me diffamer de telle ſorte, ne ſoit indigne de vivre. Cependant les ſentimens généreux & touchans que la Suede témoigna pour moi à notre

premiere séparation, & ceux qu'elle m'a conservés jusqu'à présent, me sont si glorieux, qu'ils justifient tout-à-la-fois ma personne & mon siécle. Je me flate aussi que ma vie passée, présente & future, donneront un ample démenti à tout ce que l'envie trompettera sur moi. Je vous répéterai à ce sujet la Sentence définitive que donna autrefois un Auteur célebre d'Italie, en semblable occasion *. *Il Papa, e Papa. e tu sei furfante:* » Saches que le Pape sera toujours » Pape, & toi un drole, &c «.

* Pierre Aretin, qui avoit si souvent timpanisé le Pape & sa Cour, reçut plus d'une fois la bastonade pour la récompense de ses Satyres & de ses Libelles. Berni, Secrétaire de l'Evêque de Verone, lui répondit en ces termes :

Saches qu'à quelque excès que ta fureur s'échappe,
Le Pape sera toujours grand Pape,
Et que tu n'es qu'un franc pied plat,
Ingrat & traître envers ton Maître,
Subsistant aux dépens du plat
Du sot qui peut te méconnoître.

LETTRE CXXVI.

CHRISTINE, à l'Electeur de Brandebourg.

MOnsieur mon Frere, j'ai sû que vous m'aimiez assez pour m'accorder les sauves-gardes que mes Ministres ont demandées à V.A. pour mes Domaines dans la Poméranie; cela m'oblige de vous en faire mes sincéres remerciemens par la présente, & de vous prier de continuer les égards que vous avez eu pour moi en cette occasion, je l'espere de votre amitié, & je serai infiniment redevable à V.A., si dans la suite elle a mes intérêts en vue; je vous les recommande, & vous exhorte d'écouter toujours favorablement tout ce que mes Ministres auront l'honneur de vous représenter de ma part durant mon absen-

ce; vous jurant de mon côté une reconnoissance digne de moi, digne de vous, & que je suis & serai Monsieur mon Frere, votre bonne sœur, &c.

A Rome, ce 26 Octobre 1675.

LETTRE CXXVII.

CHRISTINE, au Baron GILLENSTIERNA, Gouverneur général de ses Domaines.

MOnsieur le Gouverneur général; j'ai fondé mes espérances sur les résolutions & les promesses du Roi, que je toucherois avant ce terme-ci trente mille écus des subsides, & soixante mille autres, des revenus fixés à la place des miens, qu'on avoit employés au besoin présent de la Suede. Cette somme m'auroit été de quelque soulagement dans l'état nécessiteux où je me trouve depuis quatre ans: mais

j'ai été bien surprise d'apprendre par vos dernieres Lettres, combien je suis éloignée de l'accomplissement de mes espérances à cet égard : soit que ce défaut de payement vienne de l'entêtement ou de l'avidité d'Adlercrona ; soit qu'il y ait d'autres raisons que je ne connois pas, je ne saurois pourtant me dispenser de vous en faire de reproches amers ; car c'est par votre nonchalance, qu'à mon cuisant chagrin, je souffre plus qu'on ne sauroit croire, non-seulement par rapport aux choses nécessaires pour mon entretien, mais encore pour mon crédit & pour ma réputation, puisque l'on me juge hors d'état de tenir ma parole sur les avances que d'autres m'ont faites dans la situation fâcheuse où je suis encore faute d'argent. Si ces motifs ne sont pas capables de ranimer en vous le zèle que vous m'avez témoigné par le passé, à l'égard

du ſoin qu'il vous convient de prendre pour mes affaires, & de vous faire réparer votre faute par une conduite plus ſupportable ; ayez au moins égard à ma gracieuſe priere & à mes ordres preſſans. Je vous recommande en même-temps mes autres intérêts ; & vous prie d'avoir l'œil ouvert & toujours fixé ſur mes droits, & d'écarter les difficultés, & tous les préjudices qu'on ne ſe laſſe pas de me faire ; & que j'ai ſoufferts juſqu'ici contre les loix & les prérogatives qui m'appartiennent inconteſtablement, que je vous prie d'appuyer, de ſoutenir & de faire valoir par des remontrances fondées ſur l'équité, & en vertu auſſi de la ſtipulation arrêtée entre moi & la Suede.

Au reſte, comme la ſituation de mes affaires, auſſi-bien que de celles du Roi & de la Suede, demande qu'on veille à temps au Traité de paix

sur ce qui regarde & peut avancer notre intérêt commun & inséparable; je vous ordonne en conséquence de mes précédentes, de procurer un plein pouvoir du Roi à ses Ambassadeurs sur le lieu, de traiter avec mon Agent, ou le Ministre plénipotentiaire que j'y pourrai envoyer dans la suite, de ce que l'un ou l'autre proposera pour mon bien & pour l'avantage du Roi & du Royaume. J'attens sur tout ceci réponse prompte & satisfaisante, &c.

A Rome, ce 6 Août 1676.

LETTRE CXXVIII.

Au même.

MOnsieur le Gouverneur général; je vous fais savoir par la présente, que d'accord avec Sa Majesté, j'ai consenti au sujet de mes Domaines; (la ville de Norkoping y non com-

prise) à la transaction que vous verrez par la piéce ci-jointe. C'est à votre zèle sincere, à votre fidelité & à vos seuls soins pour mon service, que je confie mes intérêts ; je vous ai donné par-là occasion de réparer ce qu'on pouvoit imputer aux conjectures, d'y avoir mis obstacle par le passé. J'espere que comme ma bonté envers vous & les vôtres est inaltérable, je ne me tromperai pas dans la confiance que j'ai, que vous la mériterez, & que j'y trouverai tout l'avantage qu'il vous sera possible de m'en procurer, ce que je me promets de votre droiture, sachant que ma bienveillance, & votre devoir l'exigent de vous, & que le zèle & le soin infatigable que vous aurez à me satisfaire, tournèra aussi à votre bonheur. CEDERCRANTZ qui va à Paris, pour mes commissions, vous apportera entr'autres, un mémoire sur ce que je

veux que vous fassiez pour mon service ; il vous apprendra de bouche ma volonté sur différentes choses ; vous exécuterez le tout selon mes souhaits avec un tel empressement, que je sois contente de vous, & que j'aye sujet d'attribuer à vos soins la juste satisfaction que je m'en promets. Avant toutes choses, faites ensorte que mes prétentions ayent un prompt effet, en conséquence dudit mémoire. Je voudrois bien que vous fussiez présent quand CEDERCRANTZ aura audience du Roi. Vous pourrez convenir entre vous là-dessus, & pour vous obliger d'autant plus à vous acquitter bien de votre devoir, je vous fais présent de six mille écus que Bauman me doit payer pour l'admodiation de mes Domaines en Poméranie ; & quand vous serez assidu à mes intérêts, non-seulement je vous gratifiera de ce que Bauman me reste devoir,

mais vous pourriez vous attendre encore à d'autres marques réelles de ma générosité.

Apostille.

Je suis fâchée de n'être pas en état de vous faire plus de bien, je suis disposée à vous accorder de plus grandes graces, & vous n'avez qu'à souhaiter, & je ne saurois goûter de plaisir plus pur & plus vif, qu'à combler de mes bienfaits ceux qui le méritent aussi bien que vous. Priez Dieu que je sois bientôt en état de le pouvoir ; votre zéle peut autant que Dieu sur ce chapitre. Adieu, Monsieur le gros Gouverneur des minces revenus de la Reine de Suede.

A Rome, ce 20 Juillet 1677.



LETTRE CXXIX.

Au même.

MOnsieur le Gouverneur général ; il est peu consolant pour moi, de voir par votre Lettre du 8 Mai, qu'avec tous les soins & toute la peine que vous vous êtes donnés pour me procurer le payement des 46 mille écus qu'on m'avoit promis de temps à autre, vous ne m'en apportiez autre chose que l'excuse, qu'il vous a été impossible de me les faire toucher, le Roi les ayant employés à d'autres usages ; sans que vous ayez pû l'empêcher d'aucune façon. Je tiens néanmoins Sa Majesté pour trop généreuse, & j'ai trop haute idée de ses résolutions, pour croire qu'elle veuille se dipenser de payer cette somme, & de satisfaire à toutes ses autres promesses,

quand elle en est duement requise, & qu'on lui représente qu'elle s'y est obligée par sa signature & par son sceau, & que dans l'état pitoyable où je suis, je ne saurois autrement être satisfaite; c'est pourquoi je vous enjoins de concerter & d'aviser avec le Marquis, aux moyens les plus courts & les plus sûrs, afin que lesdites résolutions & promesses ayent un prompt effet, comme aussi, de concert avec lui d'esprit & de bouche, d'agir & d'insister qu'on finisse à mon souhait les négociations que je lui ai confiées & dont il vous aura fait part. Je ne doute nullement du succès, puisqu'en tout ce que je demande, il n'y a rien qui ne se rapporte à ce qui m'est dû; & à quoi je ne puisse prétendre, & le Roi même se reconnoît obligé par ses propres résolutions à m'en faire jouir; vous savez ce qu'il m'a promis lui-même le 21 Février 1678;

qu'aussi-tôt après la paix, je serois satisfaite sur tous les revenus de mes Domaines en Poméranie & à Gothlande, qui n'avoient pas été payés à cause de la guerre, que la neutralité que j'avois offerte, n'avoit pas été acceptée, & qu'en vertu de cela le Roi & la Couronne répondroient du restant des contributions imposées par le Danemarck. De quel droit peut-on m'obliger & mes Sujets de les payer ou d'amodier la Gothlande, jusqu'à ce qu'elles soient payées de mes revenus ? Faites donc les derniers efforts pour détourner une injustice si grande & si criante, & donnez-moi des preuves de votre zèle & de votre capacité : que de pareils abus soient abolis, & que j'obtienne une entiere satisfaction. Je vous assure qu'en travaillant à mes intérêts, vous travaillerez aux vôtres.

Je suis, &c.

LETTRE CXXX.

Au même.

MOnsieur le Gouverneur général, vous m'avez rendu le plus agréable service que je pouvois recevoir dans l'état où je suis, en m'envoyant l'assignation que j'ai reçue sur les subsides de France. Il est vrai que c'est peu de chose, mais cela vaut toujours mieux que rien, & j'espere que vous ne manquerez pas de me faire tenir d'autres remises par la même voie, comme je vous commande de faire tous vos efforts afin de m'envoyer le plus que vous pourrez ; ce sera me faire connoître votre zèle, par les effets qui me satisfont mieux que les paroles. Ne vous mettez pas en peine de TEXEIRA, il ne peut se plaindre avec raison ni de moi, ni de vous ;

il aura ſon intérêt ponctuellement payé & recevra toujours quelque petite choſe ſur le capital, qui peu à peu le diminuera ; auſſi eſt-il aſſuré que je ne lui manquerai jamais, car j'aimerois mieux ne manger que du pain ſec, plutôt que de ne pas payer mes dettes : je ne ſaurois m'engager à boire de l'eau, car je n'ai bû autre choſe en ma vie, & quand j'aurois les tréſors de Créſus, je boirois toujours de l'eau ; ainſi vous ne devez pas avoir de l'inquiétude pour Texeira, car je penſe plus à lui qu'à moi, & mes dettes ſont tous mes tourmens ; je ſerois au déſeſpoir de manquer à ceux qui ſe ſont fiés à ma parole. Mais ſi par le retour de Clairet, je reçois des réponſes favorables de la Suede, comme je l'eſpere, je rétablirai bientôt mes affaires & les mettrai dans un meilleur état qu'elles n'ont encore été. Je vous recomman-

une prompte expédition, comme la chose du monde qui m'occupe le plus. Je vous dirois beaucoup de choses encore, mais je n'ose confier à la plume d'autres affaires dans l'état où sont les choses, ignorant le destin de cette Lettre, qui court risque de tomber en des mains étrangeres. Ne vous tourmentez pas à me chercher un Secrétaire, j'ai trouvé ici un jeune Suédois, qui est assez à mon gré, & j'ai eu de plus malhabiles gens que lui, que j'ai formés; car les deux Broberg n'étoient rien quand ils sont entrés à mon service, cependant je les ai dressés tels qu'ils ont paru depuis; mon destin étant de faire non la fortune, mais de former l'esprit de mes Serviteurs. Ne vous amusez pas à écrire à Vasano, pour affaires, c'est temps perdu, je n'ai plus de confiance en lui, & il n'osera jamais me parler de rien. Ecrivez à CHRISTINE, &

ſoyez certain que pour vous maintenir & vous conſerver dans mes bonnes graces, au point où vous y êtes, il ne faut que m'envoyer de l'argent & me ſervir fidellement; car telle choſe qu'on puiſſe me dire pour ou contre vous, ce ne ſont que vos propres actions qui vous peuvent rendre de bons ou mauvais offices auprès de moi; outre que votre intérêt eſt de me bien ſervir, car ſi je ſuis en état de vous accorder des graces, il n'y a rien que je ne faſſe pour vous récompenſer de vos peines: mais quand je n'ai rien, je ne ſaurois rien donner. Dépêchez-moi Clairet au plutôt, & fixez-moi un revenu certain, ſur lequel je puiſſe faire fond, & puis laiſſez-moi faire. Cependant envoyez-moi à l'avenir tout l'argent que vous pourrez avoir ſur Aldercrona, & adreſſez les aſſignations directement à moi. J'aime mieux que Texeira dé-

pende de moi, que CHRISTINE dépende de lui, d'autant mieux qu'en confcience, je ne lui ferai pas de tort, mais je le fatisferai ponctuellement; car j'aimerois mieux mourir que d'abandonner ou trahir un homme qui m'a fervi fi fidellement tant d'années; mais quand il ne m'auroit fervi qu'un moment, cela fuffiroit pour m'en fouvenir toute ma vie. Ce font des fentimens avec lefquels j'ai toujours vêcu & qui mourront avec moi, quand il plaira à Dieu. Je me porte bien, & fi l'on vous dit jamais que je fuis morte, n'en croyez rien, jufqu'à ce qu'on vous le faffe favoir de ma part. Dites à ceux qui fe font réjouis de ma mort, que leur joie folle me fait pitié, & affurez-les que pour m'en venger, la leur me caufera une douleur vive & fincere quand elle arrivera, & que je fuis ravie de voir par de fi belles expériences, combien la

nature a marqué nos ames à un coin tout différent.

A Rome, ce 26 Mars 1678.

LETTRE CXXXI.

Au même.

QUand je vous ai choisi, je croyois que vous feriez merveille, & avez commencé votre carriere d'un air, qui me rendit fort contente de vous : cependant je vois que vous commencez à vous relâcher, & vous traitez assez cavalierement mes affaires. Je vous excuse, car je vois que celles du Royaume vont aussi mal que les miennes. Je dois vous dire que le Roi & le Royaume ont beaucoup à perdre, sans se mettre fort en peine : mais moi qui ai peu, je ne suis pas d'humeur de perdre davantage. Je vous prie d'être plus assidu, & de vous souvenir que pendant que vous

autres gros Messieurs, buvez à ma santé à la campagne, mes biens se ruinent ou du moins périclitent beaucoup à Stockolm, & je cours risque de mourir de faim à Rome, si Dieu ne m'aide. Vous croyez peut-être qu'on trouve ici des amis & des prêteurs; sachez qu'il n'y a ici que *de furfante, de coyoni, des histrioni, d'illustrissimi faquini*, des donneurs de bénédictions, & qu'il en pleut de ces gens-là, qu'on trouve partout & qui partout sont *fastidiosi, venenosi, gueux, ignorans* & *libertins*. Que faut-il donc devenir? Texeira ne reçoit plus d'argent, on ne parle pas de mes revenus, je ne touche de l'argent de nulle part, & il faut pourtant que je paye tout le monde du soir au matin; jugez donc de l'état où je me trouve. Ah! de grace, apprennez-moi le secret de pouvoir vivre sans pécune, ou gouvernez-vous mieux à mon servi-

ce, Monsieur le gras Gouverneur des Domaines de CHRISTINE.

LETTRE CXXXI.

Au même.

J'Ai appris que vous avez été mécontent de ma derniere Lettre, & que vous vous plaignez amèrement des expressions qu'elle renferme. Vous croyez qu'elles viennent d'un sinistre & faux rapport que vos envieux ont fait sur votre personne & sur vos fonctions, pour vous mettre mal dans mon esprit, & se faire un mérite auprès de moi; c'est pourquoi vous demandez un éclaircissement là-dessus, protestant que vous êtes entiérement incapable de m'offenser de dessein prémédité, ou de me causer le moindre préjudice dans mes revenus. Je suis bien aise de connoître par ces protestations & par plusieurs autres sembla-

bles, que je puis compter d'avoir trouvé en vous un serviteur fidele & acquis. Je m'assure aussi que du jour même que je vous choisis & que je vous confiai le soin de mes intérêts, en considération de votre droiture, vous aurez suffisamment compris que j'avois en vous une entiere confiance. La Lettre dont vous parlez, ne vous donnera pas non plus sujet d'en penser autrement, à moins qu'on ne voulût tourner le vrai sens des paroles à votre désavantage, par une interprétation maligne; car il n'y est pas dit que vous vous êtes saisi & servi pour vous-même de mes revenus de Norkoping, mais que je savois qu'il y avoit une partie perçue de mes rentes, qui ne m'étoit pas envoyée; ce que vous ne sauriez nier, puisque votre Lettre de Décembre de l'an passé, fait voir que cette somme avoit été perçue & remise à TEXEIRA.

Encore

Encore moins entre-t-il dans ma Lettre quelque soupçon fondé. Je vous y exhorte uniquement à faire tous vos efforts pour me procurer les sommes assignées & promises il y a longtemps, pour subvenir à mes pressans besoins, afin qu'on ne dise pas que vous me faites languir à dessein.

Tels sont les termes mêmes de la Lettre, & ils ne vous paroîtront pas étranges, si vous considérez les grands chagrins que j'ai essuyés durant cette misérable guerre, qui m'a été plus fatale qu'à tout autre, & que je n'ai pas pu passer seulement une année sans inquiétude, pendant lequel temps vous ne m'avez donné dans aucune de vos Lettres, la moindre espérance de quelque changement favorable de la situation fâcheuse où se trouvoient alors mes affaires. Mais j'ai oublié tout cela depuis, & quand Cedercrantk arrivera, vous compren-

drez pleinement, jusqu'à quel point je me repose sur votre zèle pour mon service, & combien je suis éloignée de vous causer quelque disgrace. Ainsi c'est sans raison que vous craignez que de faux rapports ne vous ayent mis mal dans mon esprit; car jusqu'ici personne n'a tâché de vous nuire auprès de moi en aucune façon, & si quelqu'un s'y portoit témérairement, mon humeur a été de tout temps & sera toujours de ne condamner personne sans l'entendre préalablement. Exécutez mes ordres & continuez-moi votre attachement sans bornes, que vous me promettez dans toutes vos Lettres; je reconnoîtrai toute ma vie avec empressement vos fideles services, & je vous donnerai des marques réelles de ma bonté en mille occasions, &c.

✠

LETTRE CXXXIII.

CHRISTINE, au Secrétaire CEDERCRANTK, à la Cour de France.

MOnsieur Cedercrantk, j'ai appris par votre derniere Lettre, vos occupations à la Cour & vos conférences fréquentes avec M. de Pompone. J'en suis contente à cet égard, & comme ma principale intention a été plutôt de déclarer mon amitié au Roi, que d'attendre de sa part quelque assistance réelle pour avancer mes affaires, que je lui ai voulu recommander comme à un allié de la Suede plutôt qu'à un autre ; il auroit au moins dû s'appercevoir que mes intérêts & ceux de Suede, loin d'être contraires l'un à l'autre, ne sont que les mêmes & s'accordent fort bien ensemble : c'est aussi pour cela que le

discours du sieur Pompone me paroît aussi mystérieux que singulier, quand il a dit, qu'il ne pouvoit pas savoir comment le Roi son maître s'en pourroit mêler, à cause de l'alliance qui l'attache à la Suede. Je regarde sa réponse vacillante, entortillée, & son ignorance affectée au sujet du réstant des subsides que la France doit depuis trente années à la Suede, comme une pure défaite, de peur qu'en les reconnoissant il ne s'oblige à les payer; je suis néanmoins persuadée qu'il connoît cette affaire à fond; mais toutes ces grimaces n'empêchent ni ne diminuent point mon droit & mes prétentions, qu'on fera valoir dans une conjoncture plus favorable.

A Rome, ce 10 Septembre 1678.

LETTRE CXXXIV.

Au même.

JE suis ravie que vous ayez tâché d'ouvrir les yeux à Messieurs les Suédois. Plût à Dieu qu'ils m'eussent cru plutôt, ils ne seroient pas dans l'état pitoyable où je les vois présentement: mais Dieu a voulu punir l'ingratitude de la Suede. J'espere encore un jour d'être assez heureuse pour me venger par de nouveaux bienfaits de leur ingratitude, & leur faire avouer que je méritois d'eux un meilleur traitement que je n'ai reçu. Veillez à mes affaires, & ne perdez pas de temps s'il se peut : mais consultez sur-tout le Nonce, à qui je ferai savoir mes sentimens par le Cardinal.

A Rome, ce 21 Janvier 1679.

m'en donneroit, ni je n'envierois même pas à ce jeune Prince, son grand Royaume; mais j'avoue que je suis capable de porter une espèce de noble envie au bonheur & à la gloire de son admirable éducation. Qu'il est heureux, & qu'il doit témoigner de reconnoissance au Roi son pere! Mais vous, de qui tout le monde me dit sans cesse que vous êtes une belle & agréable fille, n'avez-vous pas de honte d'être si savante? En vérité c'est trop, & par quel charme secret avez-vous sû accorder les Muses avec les Graces? Si vous pouviez attirer à cette alliance la fortune, ce seroit un accroissement presque sans exemple, auquel on ne sauroit rien souhaiter de plus, si ce n'est la connoissance de la vérité, qui ne peut être long-temps cachée à une fille, qui peut s'entretenir avec les Auteurs dans leurs langues naturelles. Je, &c.

LETTRE CXXXVII.

CHRISTINE, au Comte de WAZANAU, fils naturel du Roi de Pologne, & arrière-cousin de CHRISTINE.

L'Etat de mes affaires & des vôtres m'oblige de vous donner un conseil charitable, qui vous surprendra peut-être : mais si vous y faites de sérieuses réflexions, vous serez convaincu que c'est un effet de ma bonté, ou plutôt de celle de Dieu envers vous, qui m'inspire de vous persuader par la présente, à quitter la Cour & le monde au plutôt. Il me semble que le meilleur parti pour vous seroit d'aller à Monte-Cassino, ou bien à la Vallée Ombrosa, qui sont deux beaux lieux près d'ici, vous consacrer au service de Dieu, pour le reste de vos jours;

en y prenant l'habit. Vous êtes bienheureux de le pouvoir faire, & je porte envie à votre état, qui vous permet de prendre une si belle résolution. Il n'y a rien de si grand, rien de si glorieux, rien de si beau, que de se donner à Dieu sans réserve; & si vous embrassez cet état avec joie & avec courage, vous vous en trouverez bien. Dans le monde & à la Cour, il n'y a rien à espérer pour vous; vous êtes misérable, vous n'avez pas de quoi soutenir votre naissance, je ne peux pas faire votre fortune, je suis, selon le monde, encore plus misérable que vous, parce que mon rang est plus élevé, & que je ne suis pas assez heureuse pour prendre une semblable résolution, que je voudrois pouvoir exécuter moi-même.

Ne vous bercez pas de vaines chimères, croyez de bonne foi, qu'il n'y a rien à espérer pour moi, ni

pour vous dans le monde, & qu'il est fait d'une maniere que l'on est trop heureux, quand on n'y prétend & n'y espere rien. Sachez que l'homme est fait pour quelque chose de plus grand, & que la terre n'a rien qui puisse réellement contenter. Quand vous pourriez devenir le maître de l'Univers entier, quand vous seriez environné de tout l'éclat, de toute la gloire, de toutes les grandeurs, de toutes les fortunes & de tous les plaisirs imaginables, vous n'en seriez pas plus heureux, je vous parle par expérience; au contraire, vous auriez des chagrins, des dégoûts, qui vous sont encore inconnus, & qui sont pires que tout ce que vous avez essuyé jusqu'ici. Ainsi, après avoir goûté tous les biens que vous desirez, vous seriez si fortement persuadé de la misere & du néant de tout cela, que vous auriez honte de vous-même d'avoir

estimé & desiré tant, ce qui est si peu de chose, & qui ne sert qu'à rendre aux hommes & la vie & la mort encore plus affreuses. Si vous étiez persuadé comme il faut de cette vérité, vous vous approcheriez avec joie du port, que la Providence vous ouvre, pour vous sauver du naufrage. Avant que de vous déterminer à une si grande affaire, examinez & consultez bien votre cœur & vos forces, mais ne vous-y fiez pas; fiez-vous à Dieu, & si vous êtes convaincu de sa vocation, sortez du monde au plutôt, mais sortez-en comme d'une maison qui brûle & dont il faut se sauver au plus vîte, si l'on n'aime à y périr. Disposez de vos biens & donnez courageusement le peu que vous avez à Dieu, ne craignez pas de rien perdre, il vous rendra tout avec usure. Ce sacrifice est le meilleur usage qu'on sauroit faire, de tout ce qu'il y

a dans ce monde, & Dieu est si bon, qu'il nous en récompense, lorsque nous lui rendons ce qui est à lui. Qu'il y a de gloire & de plaisir en servant un si bon maître, & que je suis heureuse d'avoir tout sacrifié pour lui ! Cette douce satisfaction vaut mieux que l'empire du monde : faites de même & vous serez aussi heureux, & aussi content que moi, puisque l'unique secret de l'être parfaitement, est de tout abandonner. Croyez-moi, c'est le meilleur parti qu'on puisse prendre, puisque aussi-bien il faut mourir tôt ou tard. Cependant, si vous aviez quelque dessein pour quelque habit ou profession particuliere, je ne m'y oppose pas, suivez votre inclination & priez Dieu qu'il vous inspire ce qui est le plus avantageux pour sa gloire & pour votre salut. Je voulois vous faire Chevalier de Malte, mais je considere que cette dignité vous

engagera à la dépense d'un train & d'un équipage, à laquelle vous ne pouvez fournir. D'aller tenter fortune à la guerre, c'est tout de même ; il faut figurer par-tout, & sans argent on ne fait rien dans ce bas monde. Que voulez-vous donc devenir ? Seriez-vous assez fou ou assez petit pour ambitionner d'être le favori d'un Roi ? Si vous êtes dévoré d'ambition, pétri d'orgueil ; si vous avez le cœur bas, l'esprit rampant ; si vous voulez vous asservir nuit & jour aux caprices honteux d'un Monarque ; partez & oubliez-moi : mais si vous aimez encore votre repos, si vous savez vous priser & vous connoître ; fuyez les Cours, dédaignez le faste imposant qui y regne ; l'air subtil qu'on y respire porte au cœur, il l'endurcit ou le tue. Un ennui dévorant & cruel, une ambition inquiéte & aveugle, bourrelle sans cesse tous ceux qui en-

vironnent les Rois; la vertu la plus austere & la plus ferme y perd son éclat; c'est enfin le paradis des méchans. Sous un Monarque stupide & indolent, toute sa Cour s'abrutit & s'endort; mais c'est bien pis, quand la stupidité le plonge une fois dans la débauche; tout s'avilit, talens, vertu, courage, tout disparoît à ses yeux; & le maître & les esclaves nourris dans l'opprobre & l'infamie, anéantissent la nation. Il n'y a donc rien à gagner avec les hommes, mon cher Comte; ce n'est qu'entre les bras du Seigneur qu'il faut se jetter, dénué de tout, sans craindre de s'égarer; si vous le faites, vous y trouverez & la gloire & le bonheur parfait. Vous me direz peut-être: vous CHRISTINE, qui philosophez si bien, donnez-moi l'exemple, & je vous imiterai.

Quoique je ne sois ni d'humeur, ni d'une condition à rendre compte

de ma conduite à perſonne ; je veux bien vous ôter tout ſujet de ſcrupule là-deſſus, ſeulement pour vous ſatisfaire, en vous déclarant que la même Providence qui vous appelle à ce bonheur, me défend d'y aſpirer après tout ce qui m'eſt arrivé, me perſuade qu'elle ne veut pas que j'y penſe ; que ce ſeroit être rebelle à ſes ordres ; que de s'engager dans un état, où l'on n'eſt pas appellé. Si cette même Providence en diſpoſe autrement un jour, je ſuivrai ſes décrets ſans murmurer, & je me repoſerai ſur ſa ſageſſe profonde. Faites de même & vous ſerez heureux.



LETTRE CXXXVIII.

Christine, à Benoist Oxenstierna, Grand Chancelier de Suede, sous Charles XI.

AYant appris par le Marquis del Monte, que le Roi de Suede vous avoit appellé au timon des affaires, j'en ai ressenti beaucoup de joie par plusieurs considérations que vous ne pouvez ignorer. Je connois votre mérite, & votre nom m'étant de très-bon augure pour le rétablissement de mes intérêts; j'espere tout de vous & de votre réputation si illustre & si célebre en Suede, dont Dieu se servit autrefois pour former de bonne heure mon enfance. J'avoue même qu'après Dieu, une partie de la gloire & de la félicité du reste de mon régne, est dûe aux leçons que m'ont données

les grands Maîtres dans l'art de régner, ayant toujours écouté avec plaisir ces sages vieillards, qui après avoir commandé si heureusement, savoient obéir avec docilité à une Reine encore enfant; mais enfin, à la fille de Gustave, née pour commander à la Suede, en un temps où elle donnoit si glorieusement les loix à l'Europe.

Vous avez cet avantage sur les grands hommes de votre Maison, d'agir sous les ordres d'un Prince, qui s'est déja signalé dans les combats, & qui est prêt à donner à la Suede une succession de Princes, qui lui ressembleront. Cependant, j'espere que vous vous rendrez toujours d'autant plus digne de ce poste brillant, & de ce nom si célebre. Je me flatte que vous aurez pour mes intérêts, les considérations qui me sont dûes, & que vous inspirerez aussi des senti-

mens si justes à tous ceux qui pourroient ou ignorer le passé, ou l'avoir oublié, &c.

A Rome, 1680.

LETTRE CXXXIX.

CHRISTINE, à M. OLIVEKRANS, Gouverneur général de ses Domaines de Pomeranie.

J'Ai reçu votre Lettre du 10 passé, dans laquelle j'ai vu avec plaisir l'entiere guérison du Roi Charles, qui m'a fort réjoui; car à Rome, nous en avions eu de très-mauvaises nouvelles, & j'ai eu toutes les peines imaginables pour désabuser de sa mort les gens qui s'en croyoient bien informés : mais Dieu merci, votre Lettre avec un témoignage si authentique, a tiré tout le monde hors de doute, & confirmé mes nouvelles précéden-

tes, qui étoient les seules qui nous assuroient son rétablissement. Pour la nouvelle de ma mort, je n'en suis pas surprise; il y a tant de gens qui la desirent, que je ne trouve pas mauvais qu'ils s'en amusent quelquefois: elle arrivera quand il plaira à Dieu; mais jusqu'ici, je ne suis pas encore assez en grace pour l'espérer. Je jouis de la plus parfaite santé & vigueur que j'aye eû de ma vie, mais cela n'empêche pas que je ne puisse mourir, quoique selon les apparences, bien des gens partiront avant moi, qui ne se l'imaginent pas. Je vous assure que j'attens la mort avec tranquillité, & que je ne la crains ni ne la desire; mais je vous assure aussi, que je ne mourrai jamais du mal qu'on publie en Suede, & que ni l'intérêt, ni la crainte ne me feront jamais mourir, comme on l'a dit, & c'est mal connoître CHRISTINE, que de la

croire capable d'une telle bassesse d'ame. En quelque temps qu'il plaise à Dieu de terminer ma vie, je vous assure qu'on sera authentiquement averti en Su de de mon décès, & on aura la joie de l'apprendre d'une maniere à n'en pouvoir douter. J'ai des amis & des serviteurs en bon nombre ici, qui feront leur devoir en cette occasion comme en toute autre : n'en croyez rien, jusqu'à ce qu'on vous mande ma mort de la maniere que je vous le dis ; & sur-tout soyez persuadé que si je ne meurs que de crainte ou d'intérêt, je serai immortelle. Faites mes complimens au Roi, sur tout ce qu'il vous a dit d'obligeant sur mon compte, & assurez le qu'il auroit tort, s'il n'avoit pour moi tous les sentimens qui me sont dûs ; car je lui suis toute acquise. Les particularités de son accident m'ont fait horreur, je n'ai pû lire votre Lettre sans

frémir : Dieu soit loué de sa guérison. Je suis très-satisfaite de vous, continuez à me bien servir. Adieu.

A Rome, ce Février 1682.

Apostille.

Je vois bien qu'on m'a tout-à-fait oubliée en Suede, puisqu'on est capable d'avoir de si indignes sentimens de moi : je m'en console toutefois, sachant qu'il y a une nécessité qui fait oublier les absens. Je mourrai quand il plaira à Dieu, mais ce sera d'une maniere digne de CHRISTINE, & en quelque temps qu'arrive ma mort, elle ne démentira jamais ma vie, s'il plaît à Dieu.



LETTRE CXL.

Au même.

Il court ici un teſtament fait par le Roi de Suede, que je crois fabriqué à plaiſir, par quelqu'un qui aura cru nuire à ſa réputation. Je n'ai jamais rien vû de ſi ridicule que ce teſtament; la politique en eſt rafinée, & l'Auteur peut ſe vanter d'avoir trouvé une nouvelle méthode de gouverner les peuples. C'eſt une belle maniere de recommander un Prince qui eſt encore dans le ventre de ſa mere, que de priver en mourant un Sénat entier de ſes honneurs, & d'ôter à toute la nobleſſe ſes biens. Peut-on ſe flatter d'être obéi quand on eſt mort, après une telle conduite? Mais quoi qu'il en ſoit, j'eſpere qu'on n'oubliera pas, que la Couronne qu'on poſſede eſt un don & une pure grace, qui ne fut

accordée qu'au Roi Charles Gustave ; & à ses légitimes déscendans, par moi & par la Suede, qui y donna son consentement, & en cas que le présent Roi Charles vînt à manquer, la Suede ne peut sans être criminelle envers Dieu & envers moi, choisir d'autres Rois ni d'autres Reines, avant que mes droits ne soient mis en sûreté. Faites souvenir ma Patrie de son devoir, & persuadez lui bien, que tant que je vivrai, je souhaiterai sa prospérité, & si l'on vouloit m'écouter, en cas d'un interrégne, ou d'une minorité, on éprouveroit avec avantage la sincérité de mes sentimens. Au moins la Suede est obligée de ne procéder pas à une nouvelle élection, sans que mes droits soient en sureté. Protestez en temps & lieu contre tout ce qui pourroit être fait au préjudice de mes droits, & obtenez du moins qu'on ne prenne aucune résolution sans

sans m'écouter, même en cas de minorité. Je me repose sur votre zèle & fidélité, de laquelle le Marquis me répond pour vous, en m'assurant que vous ferez votre devoir. Je vous envoye une copie de ce ridicule testament; dites-moi la vérité de ce qui en est, & ne négligez rien. Je consens à la grace que le Comte Oxenstierna me demande, mais à condition qu'il s'oblige d'être de mon parti, & de prendre toujours en Suede la défense de mes droits. Si la mort du Roi arrivoit, ne manquez pas de m'en avertir aussitôt. Il y a des gens qui disent que la Princesse ne vivra pas; il en sera ce qu'il plaira à Dieu, & je suis de ceux qui ne croyent pas aux prédictions: si celles qu'on publie sont véritables, écrivez-moi tout ce que vous en savez, car quoique je n'y croye pas, ma curiosité veut pourtant tout savoir. Adieu.

LETTRE CXLI.

Christine, à M. Olivekrans, Gouverneur général.

POur réponse à votre derniere, je vous dirai touchant l'échange de mes Domaines de Poméranie, que je vous ai ordonné de les négocier sur ce que vous me l'avez proposé vous-même dans votre Lettre, en m'en parlant comme d'une affaire importante, & que le Comte Oxenstierna avoit écrit la même chose au Marquis del Monte; outre cela, il faut considérer non-seulement ce que je possede en Poméranie, mais encore ce que je devrois y posséder, qui est un Domaine si considérable, qu'il répondra, ou peu s'en faut, à ce qui reste à Bremen; outre les avantages que la Suede & le Roi en tireront, qui sont d'une grande importance, si cela ne suffisoit

pas, je suis prête de donner tout ce que je possede en Suede, excepté Norkoping, pour obtenir cet échange, c'est-à-dire Gothlande, pourvû qu'on me cede la Souveraineté entiere de cette Province, & je suis encore prête de céder à la Couronne le reste de mes prétentions pécuniaires, qu'on ne peut me refuser sans une injustice horrible. Ainsi, par une telle offre, je prétends avoir acheté le Duché de Bremen plus qu'il ne vaut. Si vous pouvez me négocier cette affaire, vous me rendrez le plus important service que je puisse attendre d'homme au monde, & je n'en serai pas ingrate.

Pour l'affaire du Secrétaire & du Camérier, je vous accorde tout ce que vous desirez. Mais je n'ai pas assez de dureté pour ôter le pain à des gens qui ne l'ont pas mérité ; & je veux toutefois leur accorder une

pension, jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé de quoi vivre ailleurs. Les Brobergen sont d'une famille qui m'a long-temps servie, c'est pourquoi je ne puis me résoudre à les abandonner tous. J'assigne leur pension sur la gabelle de Barssont, aussi-bien que vos gages : mais souvenez-vous que par des gages que vous me ferez payer au double, vous serez obligé de faire assez profiter mes revenus, pour que je n'en sois pas trop incommodée, & à cette condition, je consens à tout ce que vous voulez, afin qu'il ne vous reste plus d'excuse à me bien servir. Au reste, soyez persuadé que j'ai pour vous toute l'estime & toute la confiance dont je suis capable ; bien entendu que vous répondrez, comme vous y êtes obligé, en homme d'honneur, à mon attente & avec zèle & fidélité, &c.

LETTRE CXLII.

Au même.

SI vous aimez votre Patrie, travaillez donc de toute votre force à rompre le renouement du Traité qu'on nous fait espérer entre la Suede & la France. Si l'on quitte le parti des Alliés, la Suede va se perdre sans ressource, & souvenez-vous que je l'ai prédit. L'unique moyen de conserver cet Etat, est de tenir ferme dans le parti de la Hollande & de l'Empire, si elle le quitte, elle périra infailliblement. Au reste, vous êtes si fort appliqué à mon service, & vous faites si bien toutes les choses, que je ne puis me lasser de vous témoigner la satisfaction que vous me donnez. Continuez toujours à me bien servir, & soyez assuré que je n'en serai pas ingrate.

A Rome, ce 30 Mai 1682.

LETTRE CXLIII.

Christine, à Ulrique-Eleonore, épouse du Roi Charles XI.

Madame ma Sœur,

Je me crois obligée de remercier V. M. de la bonté qu'elle a eu de protéger le sieur Olivekrans, en faveur de mes intérêts, puisque tout ce que V. M. dit dans sa Lettre, & tout ce que vous avez fait est si obligeant, que vous m'avez mis dans l'impatience de vous en témoigner ma reconnoissance. J'ai ordonné au sieur Olivekrans d'en assurer V. M. de la plus forte maniere dont il sera capable. Je vous prie de lui donner une entiere confiance, lorsqu'il vous protestera de ma part, que je n'ai pas d'autre prétention dans le monde,

que celle de jouir tranquillement du repos que je me suis acheté à un si haut prix. Il me semble que j'ai droit de le prétendre, & que je mérite qu'on s'efforce à me le conserver. Je serai obligée à V. M. de tout ce qu'elle contribuera à cette heureuse tranquillité, qui m'est si chere & si glorieuse ; & en revanche j'embrasserai avec joie les occasions de vous faire connoître la sincérité de mon cœur tant que je vivrai.

A Rome, ce 22 Mai 1683.

LETTRE CXLIV.

Christine, à Jean III, Roi de Pologne.

Votre Majesté vient de donner à tout le monde un grand & rare spectacle, par la journée du secours de Vienne, dont la mémoire sera immor-

telle. La reconnoissance qui en est dûe à V. M., est si universelle & si singuliere tout ensemble, que l'applaudissement & la gloire qui l'environnent, paroît d'une obligation indispensable à tout Chrétien, qui fait son bonheur particulier du bonheur de l'humanité. Cet heureux événement a rendu V. M. digne non-seulement de la Couronne de Pologne, à laquelle Dieu l'a déja élevée, mais il y a joint le mérite de l'empire de tout l'univers, en supposant que Dieu l'eût destiné à un seul Monarque. Je voudrois qu'il me fût possible d'exprimer à V. M. mes sentimens en cette occasion, & je suis certaine qu'elle connoîtroit que personne ne rend plus de justice que moi à son mérite extraordinaire. Je puis me vanter de connoître mieux qu'aucun autre le prix & l'importance de l'éclatante victoire remportée par V. M. sur l'Empereur

de l'Asie; car le danger que nous courions dans Rome, & la crainte d'une ruine & d'une entiere désolation dont ce formidable Potentat nous menaçoit, m'ont paru dans la plus grande évidence. Dieu qui a voulu nous en garantir, y a employé la valeur héroïque de Votre Majesté, en la faisant triompher d'un ennemi si cruel, dont la défaite & la fuite engagent les autres Rois & Princes, à être reconnoissans à V. M. après Dieu, de leurs Etats. Mais pour moi, qui n'ai plus de Royaume, je ne suis pas pour cela dispensée de l'obligation que tous ces Monarques doivent à V. M., car je lui dois la sureté de mon indépendance Royale, & de mon repos, que je préfere à toutes les Souverainetés de la terre; il faut néanmoins que j'avoue mon ingratitude envers un si grand Roi, puisque je lui porte une envie qui m'est d'au-

tant plus insupportable, qu'il ne m'est plus facile de me soumettre à cette passion. Il n'y a aucune créature qui ait pû l'exciter dans mon cœur. V. M. seule me l'a fait éprouver, puisqu'elle m'étoit si inconnue, que je me croyois incapable d'en ressentir jamais aucune atteinte. V. M. doit pourtant savoir, pour ma justification, que les mouvemens dont je suis agitée ne proviennent pas d'une basse jalousie, puisqu'au lieu de refuser la justice qui est dûe à V. M., je me sens touchée vivement de la souveraine estime, & de l'admiration qui lui appartiennent si légitimement. Il n'y a que les périls & les fatigues de V. M., qui eussent troublé mes desirs au préjudice de ma tranquillité. Je ne lui envie point son Royaume, ni tant de trésors & de dépouilles qu'elle a acquises avec une si grande valeur; j'envie seulement à Votre Majesté le beau titre

de libérateur de la Chrétienté, & le plaisir de donner à chaque moment la vie ou la liberté à tant de malheureux, soit Chrétiens, soit Infidelles; qui ne sont à l'abri de l'esclavage que par l'ordre de V. M. Enfin l'envie que je porte à V. M. lui est si glorieuse, que j'aurois en quelque sorte une douleur amère de ne pas la ressentir, &c.

A Rome, ce 23 Octobre 1683.

LETTRE CXLV.

CHRISTINE, à VINCENT FILICAIA, Poëte célebre d'Italie.

VOs Sonnets égalent à mon avis; tout ce que j'ai jamais vû de sublime dans la Poësie, tant ancienne que moderne : qu'ils ont de beautés! & que vous savez louer délicatement ceux qui le méritent! Si de belles actions pouvoient s'attendre à des ré-

compenses hors de Dieu & de soi-même ; certes, il y en auroit peu de plus dignes que celles de votre plume, qui ne peint que la vérité. Alexandre même, s'il vivoit encore, vous envieroit avec plus de raison, aux Princes de notre siecle, qu'il n'envioit Homere à Achille. Ces Monarques vous ont une grande obligation, non d'avoir chanté leurs vertus, mais d'avoir sû les louer dignement. J'ai lû & relû plus d'une fois tous vos Ouvrages avec grand plaisir, & j'avoue, en dépit de ma malignité & ma délicatesse naturelle, qui me rend souvent trop difficile, n'avoir trouvé dans vos Poësies que matiere d'applaudissement. Je ne puis vous exprimer combien elles m'ont charmée. L'incomparable Pétrarque me paroît ressuscité en votre personne ; mais avec un corps glorieux, sans aucun de ses défauts. Vous avez un art infini, du

génie & du savoir, & vous maniez en maître le sacré & le profane; votre style est brillant & pur; votre imagination est fleurie, vos figures sont nobles & sublimes. Je ne finirois jamais si je voulois vous détailler tout ce que je pense là-dessus. Dieu veuille faire prospérer de plus en plus les armes des Princes Chrétiens, & vous faire devenir aussi grand Prophête, que vous êtes Poëte incomparable. C'est à vous seul que notre siecle est redevable de la gloire de posséder un poëme héroïque égal à celui du Tasse. Au surplus, je vous remercie, tant pour moi, qu'au nom du public, de ce que vous avez fait imprimer ces belles productions, du soin que vous avez eu en me les envoyant, elles sont accompagnées des expressions les plus touchantes, & vous peignez le sentiment avec grace & vivacité. Vous m'avez fait connoître par-là

que vous savez écrire en vers & en prose, aussi-bien qu'en Latin, & en Italien. Soyez bien persuadé de ma reconnoissance & de mon estime, &c.

A Rome, ce 12 Août 1684.

LETTRE CLXVI.

Au même.

EN agréant votre réponse, je serois fâchée que vous crussiez que les louanges que vous me donnez si libéralement m'enchantent & me ravissent. Mon petit mérite ne m'aveugle pas, j'en suis contente il est vrai, mais il me laisse dormir assez tranquille. Si vous voulez réellement m'obliger, employez mieux votre loisir. CHRISTINE n'aime pas les louanges, & haït la flatterie, elle n'a pas besoin d'être chantée. Toute son ambition est de fuir le mal, de faire le plus de bien

qu'elle peut. Le temps, sa fortune & ses malheurs la rendront assez célebre.

L'offre que vous me faites de travailler pour moi, est assez de mon goût, puisqu'en mettant au jour des Ouvrages achevés, vous êtes sûr de me plaire, & d'avoir tous les gens éclairés de votre parti. Si j'ai quelque prétention dans ce monde, la mieux fondée, est sans contredit, celle de me connoître assez bien en Ouvrages d'esprit. Travaillez donc sans relâche à enrichir journellement notre siecle, par vos talens. Vous le devez à l'Italie, à vos amis & à votre réputation. Pour moi je serois ravie si l'on pouvoit dire un jour que CHRISTINE, quoique du pays des frimats & des glaçons, faisoit ses plus cheres délices des ouvrages de Filicaia.

LETTRE CXLVII.

Au même.

LE dernier Sonnet que vous avez fait pour moi, est si merveilleux que je ne sais que vous en dire. Vous m'avez fait perdre la parole. Je voudrois vous témoigner combien il me plaît ; mais je ne trouve pas de termes pour l'exprimer. Dites-moi comment faire pour vous persuader, qu'à mon avis, vous vous êtes surpassé après avoir surpassé tous les autres : comment faites-vous pour écrire si bien ? Ne vous étonnez pas que j'aye appellé quelqu'un à mon aide, pour vous dire ce que je pense : je vous envoye pour cela la copie d'un billet, que le Cardinal Azzolini, m'a écrit ; mais n'ajoutez pas foi à ce qu'il y dit de moi, puisqu'en cela il est trop partial ; ti-

rez vanité seulement de la justice qu'il vous rend, qui vous est glorieuse & bien acquise. Quant à moi, je tâcherai de me rendre de plus en plus digne de vos louanges, & plus ressemblante à la haute idée que vous vous êtes formée de ma personne. Aidez donc CHRISTINE à rendre graces à Dieu, de ce qu'elle est de tous les mortels, la plus favorisée, mais en même-temps la plus ingrate créature qui soit sortie de sa main bienfaisante. Jugez par-là combien peu je mérite la gloire à laquelle vous m'élevez dans votre Poëme, &c.

A Rome, Octobre 1684.



LETTRE CXLVIII.

CHRISTINE, à CHARLES XI, Roi de Suede.

SIRE,

Je suis bien fâchée que le désordre de mes affaires, causé par l'infidélité de mes Ministres, m'ôte la liberté & le plaisir de récompenser dignement deux hommes qui m'ont si bien servie. La cruelle nécessité où je me trouve, me rend l'ame triste, & humilie mon orgueil à un tel point, qu'il m'ôte la douce consolation de me satisfaire comme je le voudrois. Le seul plaisir, le plus pur, le plus vif, le seul qui me plaît, qui me fait passer des instans délicieux, qui a fait jusqu'ici tous les agrémens de ma vie, qui a calmé mes inquiétudes, soulagé mes maux, qui nourrissoit mon ame, l'é-

levoit, & qui l'égaloit aux Dieux ; cet unique bien qui me restoit, m'est à présent ravi, je ne puis plus le goûter, le connoître & le sentir. Je rougis de douleur & de honte, ma vie sera courte ; que dis-je ! CHRISTINE doit mourir, puisqu'elle n'a plus la douce liberté de faire des heureux.

Voilà les sentimens, Sire, avec lesquels je suis née, & avec lesquels je me flatte encore de mourir, &c.

LETTRE CXLIX.

CHRISTINE, au Chevalier de TERLON.

PUisque vous desirez savoir mon sentiment sur la prétendue extirpation de l'hérésie en France, je suis ravie de vous le dévoiler : comme je ne crains ni ne flatte personne, je vous dirai que je ne suis pas persuadée du

succès de cet horrible dessein ; je ne saurois m'en réjouir comme d'une chose fort avantageuse à la Religion. Je prévois bien au contraire le malheur irréparable & inouï qu'un procédé si barbare causera partout. De bonne foi, êtes-vous bien persuadé de la fidele sincérité de ces nouveaux convertis ? Je souhaite qu'ils obéissent aveuglément au Roi ; mais leur opiniâtreté me fait trembler, & je ne voudrois pas pour tous les Empires du monde, être responsable devant Dieu, de tous les sacriléges & de toutes les abominations que commettront tant de Catholiques séduits & entraînés par des Missionnaires fanatiques & cruels. Les gens de guerre sont d'étranges Apôtres ; je les crois plus propres à voler, violer & à massacrer, qu'à persuader. Nous savons qu'ils s'acquittent de leur mission fort à leur mode, & qu'ils commettent en-

core de sang froid des horreurs qui surpassent toutes celles qu'ils exerçent ordinairement sur leurs ennemis, dans la chaleur & l'animosité du combat. Le sort des malheureux qu'on abandonne à la merci de ces effrénés, me fait compassion ; & ces assassins perfides osent encore se dire Chrétiens. Je plains, je pleure le sort de tant de familles ruinées, de tant d'honnêtes gens réduits dans une misere effrayante. Mes yeux ne s'ouvrent plus que pour répandre des larmes. Oui, je plains amèrement ces malheureux, nés dans le sein de l'erreur, comme le trompettent partout vos Prêtres ignorans & farouches ; mais il me semble qu'ils sont plus dignes de pitié que de courroux.

La France ressemble à un enfant malade, à qui l'on coupe bras & jambes pour une blessure légere, qu'un peu de patience & des remedes bénins au-

roient guéris radicalement, sans le fatiguer. Il est bien à craindre que ce mal ne s'aigrisse & ne devienne à la fin incurable, que le feu caché sous la cendre ne se rallume peu-à-peu, que l'hérésie masquée ne se déborde comme un torrent impétueux, qu'elle ne ravage enfin tout ce qui s'oppose à sa fureur impitoyable & vengeresse. Travailler à convertir les mécréans, par la raison & la douceur, est un motif que je ne blâme pas; mais la maniere dont on s'y prend, est aussi étrange que cruelle; & puisque le Seigneur a agi tout différemment, on peut croire que ces Convertisseurs ambitieux, abusent de la foiblesse des hommes pour les tyranniser ensuite. J'admire & je ne comprends pas ce zèle ardent, & cette sublime politique qui me paroît affreuse. Je me félicite de ne pas la comprendre, puisque tout ce qui est contraire au bien de l'humanité, tout

ce qui blesse les vues du Créateur, tout ce qui s'écarte des voies sages & douces de la nature, doivent être regardées avec horreur & mépris ; quelque prétexte avantageux qu'on fasse valoir, & quelque fruit qu'on paroisse en retirer. Voilà les raisons puissantes qui m'empêchent de me réjouir de cette prétendue extirpation de l'hérésie. L'intérêt commun de l'Eglise, m'est sans doute aussi cher que ma vie, mais c'est ce même intérêt qui me fait voir avec douleur ce qui se passe en France ; & je vous assure que si l'on persévere dans ces effroyables desseins, la désolation une fois générale, le désespoir qui fait tout entreprendre aveuglément, portera ces tristes infortunés à se réfugier chez l'étranger. Ainsi qu'une ville embrasée de toute part, qui ne laisse pas même aux habitans effrayés, le temps d'échaper aux flammes, ils se préci-

pitent les uns sur les autres, courent éperdus çà & là, dans la campagne, ils ne cherchent que la fuite, ils ne desirent qu'elle, & dans ce désordre affreux, les époux éplorés ne se reconnoissent plus ni à leurs cris, ni à leurs vêtemens; les enfans & les vieillards, que la force abandonne, portent leurs foibles regards vers le Ciel, & ne proferent que des pleurs & des gémissemens; cette multitude innombrable de victimes innocentes, pâles & défigurées, n'est plus qu'une grande famille désolée, qui erre & qui fuit : ainsi ces hommes que la superstition & l'intolérance outragent & persécutent sans pitié, fuiront en troupes chez des peuples doux & tranquilles, où les loix de l'humanité sont respectées. Dieu veuille ne pas m'écouter, & que mes prédictions soient vaines & fausses : mais la vérité m'entraîne & m'éclaire, & il me semble

voir déja grossir le déluge de maux qui attaquent le corps de l'Etat, & tout robuste qu'il est, le mineront & l'affoibliront peu-à-peu ; & deux siecles de calme & de paix, ne répareront jamais une journée employée à la tyrannie. Adieu, Chevalier, la plume m'échappe, ma main se lasse de tracer des crimes qui déshonorent le siecle, & qui révoltent l'humanité.

LETTRE CL.

Christine, à M. Olivekrans.

C'Est avec étonnement que j'ai appris la publicité de ma Lettre dans tous vos quartiers. Je ne comprends pas comment cela s'est fait. Je peux vous assurer que ce n'est pas par mon ordre. Je ne puis croire que M. le Chevalier de Terlon, ait fait si mal

sa cour à son Maître, en voulant me procurer ce plaisir. Quoi qu'il en soit, je ne me repens pas de l'avoir écrite, parce que je ne crains personne. Je prie Dieu de tout mon cœur, que ce faux triomphe de l'Eglise, ne fasse pas couler un jour à ce Monarque vain & superstitieux, un torrent de larmes amères. Cependant, pour la gloire de la Religion & de Rome, il faut vous dire que tous les gens de bien, les plus éclairés & qui aiment naturellement la tolérance & la paix, regardent avec pitié toutes les menées hypocrites & lâches de la France, sans en être surpris, & voyent d'un œil sec & tranquille tout ce qui se passe sur la scene, où la moitié des spectateurs ont tant de sujets de rire & de pleurer. Notre seule consolation est, que Dieu n'abandonnera pas son Eglise, & qu'il donnera une glorieuse fin à tous ces malheurs, qui

sont plus grands qu'on ne pense. Mais il faut adorer Dieu en tout ce qui arrive, & les dispositions incompréhensibles de la Providence, &c.

A Rome, ce 18 Mai 1686.

LETTRE CLI.

Au même.

JE vous ordonne d'assurer M. de Terlon, que je ne l'ai pas soupçonné d'avoir publié ma Lettre, & je suis très-persuadée qu'il n'a eu garde de me faire la cour à ses dépens. Il est vrai que je ne comprends pas comment cela s'est fait, n'ayant pas eu la moindre pensée de la rendre publique ; mais je vous avoue que je ne suis pas fâchée que d'autres ayent pris ce soin, & que je ne me repens pas de l'avoir écrite. Dans tout l'Univers je ne crains & ne révére que Dieu ;

& nulle considération ne m'empêchera de dire la vérité avec force & avec éclat, quelque désagréable & amère qu'elle puisse être à ceux qui nourris & idolâtrés dans le luxe, dans le faste & dans le vice, n'écoutent que le langage mensonger de la basse & humiliante flatterie. Depuis ce temps-là rien n'est arrivé qui m'ait fait changer de sentiment. Je plains ces malheureux qu'on persécute si cruellement partout, & je n'ai pas moins de pitié pour ces infortunés, que de mépris pour ces forcenés aveugles & barbares qui se font un espèce de mérite & de gloire à se nourrir dans ces criminelles manœuvres, &c.

LETTRE CLII.

BAYLE, à CHRISTINE.

MADAME,

Je n'aurois pas eu l'avantage d'écrire à V. M., si un de ses serviteurs ne m'eût invité à le faire. J'ai saisi cette occasion pour témoigner mon respect à la plus illustre Reine du monde.

C'est de ce serviteur zélé pour le service de V. M., que j'ai appris que dans mon journal il y avoit eu un article qui avoit déplû à V. M. Comme j'étois très-innocent du blâme dont on prétendoit me couvrir; je fus aussitôt surpris qu'accablé de douleur, quand je vis qu'on interprétoit mal mes véritables & droites intentions. Je n'ai jamais pensé ni écrit rien qui

pût blesser ni ternir la réputation éclatante que V. M. s'est acquise : tout au contraire, depuis que je pense & que j'écris, j'ai vu, lu & répété, à l'exemple de tous les Savans, tout ce que les Lettres ont publié à la louange de V. M., & je sais par cœur la plûpart des éloges, & les plus beaux endroits qui regardent & qui célébrent les vertus & les qualités éminentes dont il a plû à Dieu de douer V. M. pour la gloire des Lettres & des Savans. Ma douleur fut donc très-vive, quand je sus que des personnes que vos bienfaits ont attachés à votre service, me jugeoient coupable envers vous, Madame. J'ai travaillé à ma justification, & j'apprends qu'à peu de chose près V. M. s'est déclarée pour mon apologie, &c.

*

LETTRE CLIII.

CHRISTINE, à BAYLE.

J'Ai reçu vos excuses, & j'en suis satisfaite. Je sais bon gré à celui qui vous a invité de m'écrire; car je suis enchantée de vous connoître. Vous me témoignez tant d'affection, que je vous pardonne de bon cœur, & sachez que rien ne m'avoit choquée, que ce *reste de Protestentisme*, dont vous m'accusiez dans votre Journal; c'est sur ce sujet que j'ai beaucoup de délicatesse, parce qu'on ne peut m'en soupçonner, sans ternir ma gloire, & m'outrager sensiblement. Vous feriez bien d'instruire le Public de votre erreur & de votre repentir sincere: c'est ce qui vous reste à faire pour mériter que je sois entiérement satisfaite de vous.

Pour la Lettre que vous m'avez envoyée, elle est de moi sans doute, & puisque vous dites qu'elle est imprimée, vous me ferez plaisir de m'en faire tenir des exemplaires. Comme je ne crains rien en France, je ne crains rien aussi à Rome, ni dans aucun endroit du monde. Mon bien, mon sang & ma vie même sont dévoués à l'Eglise; mais je ne flatte personne, & ne dirai jamais que vérité. Je suis obligée à ceux qui ont publié ma Lettre; car je ne déguise pas mes sentimens, ils sont, graces à Dieu, trop nobles & trop beaux pour être désavoués. Comme j'ai des envieux & des ennemis, j'ai aussi des amis & des serviteurs partout. J'en ai peut-être même en France, malgré la Cour, autant qu'en aucun lieu du monde. Voilà une vérité que vous pouvez publier hardiment, & qui vous réglera à l'avenir. Vous ne serez pas quitte à si

bon marché que vous le croyez. Je vous impose pour pénitence, qu'à commencer du mois prochain, vous m'enverrez les Livres nouveaux, en toutes Langues, sur toutes sortes de sujets, je n'excepte ni Romans ni Satyres; sur-tout s'il y a des Livres de Chymie, faites m'en part au plutôt, &c.

LETTRE CLIV.

PASCAL, à CHRISTINE; en lui envoyant sa Machine de la Roulette.

MADAME,

Si j'avois autant de santé que de zèle, j'irois moi-même présenter à V. M. un Ouvrage de plusieurs années, & je ne souffrirois pas que d'autres mains que les miennes eussent le

bonheur de vous l'offrir. Cet Ouvrage, Madame, est une Machine pour faire les regles d'Arithmétique, sans plume & sans jettons. V. M. n'ignore pas la peine & le temps que coûtent les productions nouvelles, sur-tout lorsque les inventeurs les veulent porter à la derniere perfection : c'est pourquoi il feroit inutile de dire combien il y a de temps que je travaille à celle-ci. J'ai fait l'histoire de cette Machine, que j'ai envoyée à M. Bourdelot, qui est à votre Cour : il en rendra compte à V. M., si elle aime à connoître l'utilité de ses ressorts, & les regles de son usage.

Ce qui m'a porté à vous offrir mon Ouvrage, c'est que je sais que V. M. est aussi éclairée & savante, que Princesse puissante & magnanime. Il est extraodinaire de voir des Souverains qui ayent une vraie connoissance & un amour bien fondé des sciences utiles.

Tant de raisons m'ont déterminé à m'adresser plutôt à V. M., qu'à tout autre Prince, parce que j'ai une vénération plus grande pour les personnes d'un mérite sublime, que pour celles qui n'ont que des titres pompeux, un nom célebre, des ayeux illustres & une fortune brillante. Les premiers sont les vrais Souverains de la terre : il me semble que le pouvoir des Rois sur leurs Sujets, n'est qu'une image imparfaite & grossiere du pouvoir des esprits forts, sur les esprits foibles, sur lesquels ils exercent le droit de persuader, & d'instruire, ce qui est parmi les Philosophes, ce que le droit de commander est dans le gouvernement politique.

Quelque puissant, quelque redoutable que soit un Monarque, tout manque à sa gloire, s'il n'a pas l'esprit éminent. Un Citoyen obscur, sans biens, qui fait de sa vertu tout son

appui, eſt au-deſſus du Conquérant du monde.

Régnez donc, incomparable Princeſſe, puiſque votre génie eſt encore ſupérieur à votre brillante renommée! Régnez ſur l'Univers, il eſt votre domaine & votre patrimoine! Les Savans, les gens de bien & tous les Souverains de la terre ſont vos Sujets. Qu'ils apprennent avec autant de ſurpriſe que d'admiration, que la fille de Guſtave, eſt l'amie des Savans & le modèle des Rois.

LETTRE CLV.

Christine, à Pascal.

BOurdelot m'a remis votre Méthode admirable, pour apprendre l'Arithemétique ſans étude & ſans peine. Que j'ai de graces à vous rendre, Monſieur, & que je me félicite qu'un auſſi beau génie que le vôtre, ſe ſoit

abaissé & plié pour instruire une fille, qui aime, à la vérité, les sciences & la gloire avec transport. Elle fait ses plus cheres délices de la Philosophie, parce qu'elle seule rend les hommes heureux.

Je brûle d'envie de vous voir & de vous connoître particuliérement, & s'il m'étoit permis de m'échapper de mes vastes forêts, je volerois vers votre Patrie, autant pour vous prier d'instruire une grosse ignorante, que pour vous admirer de plus près. Vous êtes le Précepteur du genre humain, & le flambeau du monde; je lis vos Ouvrages, je les médite sans cesse, & je sens que mon esprit se réveille, se fortifie & s'anime avec une telle nourriture. Vous avez bien raison de priser mille fois plus les lumieres de l'esprit, que toutes les grandeurs chimériques, & le faux éclat dont les Rois sont environnés. Le premier de

ces bienfaits inestimables, vient du Ciel, l'autre, on le tient, on le possede par la foiblesse des hommes, & on le perd par l'inconstance & les caprices de la fortune. Qu'ils sont vils à mes yeux, ces Potentats orgueilleux & farouches, quand ils ne sont que Souverains. Sans génie & sans connoissances, quel bien peuvent-ils faire aux hommes, ces automates couronnés, puisqu'ils ne connoissent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils doivent à ceux-mêmes de qui ils tiennent toute leur puissance?

Pour moi, qui jouis de l'inestimable bonheur de connoître à fond le devoir pénible de ma place, je travaille nuit & jour à m'en rendre digne, & à me captiver la bienveillance de mes Sujets. La nature m'a donné un cœur sensible, & ma suprême félicité est de faire des heureux. C'est un plaisir ravissant & tendre que je

goûterai toute ma vie. Je serois la plus méprisable des femmes, & le rebut de la nature entiere, si je ne faisois pas mon unique étude du bonheur des hommes en la place où je suis.

LETTRE CLVI.

CHRISTINE, à la Princesse Palatine, épouse du Comte MAGNUS DE LA GARDIE.

MA Cousine, je compâtis à votre juste douleur & suis fâchée de votre perte, vous remerciant du souvenir que vous conservez de moi & de tout ce que vous me dites d'obligeant. Je veux bien vous assurer que je suis toujours la même, & que si les occasions m'ont manqué pour vous témoigner l'affection & l'amitié que je conserve pour vous, c'est avec douleur que je me suis vue privée depuis si long-

temps des moyens de vous en donner des marques dignes de moi. Cependant je vous proteste que l'ingratitude du Comte Magnus de la Gardie, votre fils, ne m'empêchera pas d'avoir toute l'amitié & la tendresse, que le sang m'a fait naître pour vous, & que jusqu'ici votre seule considération a désarmé mon ressentiment. J'espere que votre prudence & l'autorité de mere, que vous avez sur le Comte, seront employées à lui conseiller de revenir à lui & de n'abuser plus de ma patience; car quelque considération que j'aye pour vous, il pourroit me forcer à prendre des résolutions qui ne lui seroient pas agréables, & j'aurois la douleur de vous chagriner malgré moi, n'ayant autre desir que de vous obliger & de vous servir. Je suis bien affligée de la perte que vous avez faite du Comte Oxenstierna, votre gendre, qui étoit

d'un mérite rare & très-distingué, & digne héritier du nom illustre qu'il portoit, &c.

A Rome, ce 20 Juillet 1686.

LETTRE CLVII.

CHRISTINE, au Pape INNOCENT XI.

TRÉS-SAINT PERE,

Pour seconder les grands desseins de Votre Sainteté, dans l'envie qu'elle a d'abolir les quartiers de franchise des Ambassadeurs & des Princes; je viens vous offrir & remettre le mien pour toujours, duquel j'ai joui jusqu'à présent, sans aucun trouble, me réservant les égards dûs aux demeures des gens qui sont à mon service. J'avoue que je n'offre à V. S. que ce qui lui appartient; mais nous ne pouvons non plus rien offrir à Dieu, que ce

qui vient de lui ; & néanmoins une telle offrande est non-seulement bien reçue, mais elle est toujours récompensée par des biens inestimables & éternels. Pour moi, je ne prétends ni ne desire rien de V. S., je la prie seulement d'agréer dans cette occasion, l'exemple que je donne, & qui ne lui sera peut-être pas inutile, si elle veut s'en prévaloir dans la conjoncture présente, & je ne cesserai d'être avec une grandissime vénération, &c.

A Rome, ce 17. Février 1687.

LETTRE CLVIII.

CHRISTINE, au Trésorier de Rome.

VOus déshonorer vous & votre Maître, cela s'appelle aujourd'hui faire justice à votre Tribunal. Vous me faites assez de pitié, mais vous

m'en ferez encore davantage, quand vous serez Cardinal. Cependant, je vous donne ma parole que ceux que vous avez condamnés à mort, vivront, s'il plaît à Dieu, encore quelque-temps, & que si par hasard ils mourroient d'une autre mort que de la naturelle, ils ne mourront pas seuls.

Du Palais, ce 24 Juillet 1687.

LETTRE CLIX.

CHRISTINE, au Card. AZZOLINO, qui lui apprit que le Pape lui ôtoit sa pension de douze mille écus.

JE puis vous assurer que vous m'avez donné la plus agréable nouvelle du monde; je vous conjure de me rendre cette justice. Dieu qui connoît le fond de mon cœur, sait que je ne ments pas. Les douze mille écus que le Pape me donnoit, étoient l'unique tâche de ma vie, & je la souffrois de

la main de Dieu, comme la plus grande mortification qui pût humilier mon orgueil. Je vois bien que je suis entrée en graces avec lui, puisqu'il me fait cette faveur singuliere, pour me les ôter si glorieusement. Dieu m'a récompensée en cette occasion du peu qu'il m'a inspiré de faire pour lui. Cette grace vaut mille Royaumes, & je le prie de me préserver de la vanité dont je suis tentée dans une si belle occasion. Le seul regret que je ressens, est que l'on ne m'ait pu ôter cent mille écus qui me restent; cela seroit pour l'Empereur un secours digne d'un Pape, & j'aurois un peu plus de mérite de m'en réjouir : mais le Pape ne m'ôte rien, il en prive bien des gens, qui en ont plus besoin que moi. Je vous prie de remercier le Cardinal Cibo, & le Pape de ma part, de la grace qu'il m'a fait, de me décharger de cette obligation. J'étois seule

quand votre billet m'a été rendu. J'aurois souhaité dans ce moment que toute la terre eût pû voir la joie de mon cœur; Dieu le sait, c'est assez. Priez-le qu'il me préserve de la vanité que me donnent les sentimens qu'il m'inspire. J'ose dire qu'ils sont dignes de lui, & qu'il m'a accordé une grace, qui est une des plus signalées dont il ait comblé ma vie. Adieu, &c.

LETTRE CLVX.

CHRISTINE à son Ministre OLIVEKRANS.

J'Ai vu avec plaisir ce que vous m'avez écrit sur les affaires de Rome; & vos conseils sont admirables. Mais sans que je parte d'ici, ni que je fasse des voyages aussi longs que César; j'espere de vous faire voir quelque

chose d'approchant de ce qu'il fit. Cependant, je suis comme ce Héros entre les mains des pirates, & à son exemple, je les menace & ils me craignent plus que vous ne sauriez l'imaginer. Vous en aurez déja vu quelques échantillons par l'accommodement que le Roi de France a voulu faire avec moi, sans la moindre avance de ma part pour me l'attirer; il est vrai qu'il l'a fait d'une maniere si obligeante & si digne de moi & de lui, que j'en suis pénétrée d'une très-parfaite reconnoissance; je vous donne ma parole que je sortirai de même glorieusement de l'autre affaire.

Vous avez bien fait de désabuser le public sur mon voyage en France, auquel je n'ai jamais pensé: mais sachez aussi que je ne me soucie pas de tout ce que le monde dit; ce sont des balivernes qui ne me touchent point; & en fort peu de temps on

verra clairement ce que je veux. Il me tardoit de savoir ce que vous pensiez sur mon accommodement avec la France, que vous m'avez témoigné desirer beaucoup, & bien loin de vous blâmer pour m'avoir dit votre sentiment, je vous en sais bon gré; & vous remercie, faites toujours de même. La vérité nue & toute nue, est une belle que j'adore partout où je puis la rencontrer. Imitez-moi & vous ferez bien, &c.

A Rome, ce 6 Mars 1688.

LETTRE CLXI.

CHRISTINE, *au Professeur* WASMUTH, *sur son Livre intitulé*, MATHIÆ WASMUTHI, Annalium Cœli & temporum, &c. *in-fol.* 1684.

J'Ai reçu la Lettre & le Tableau universel, que vous m'avez envoyé;

que j'ai fait examiner par gens du métier. Si vous voulez que cet Ouvrage porte mon nom, & qu'il s'acheve à mes dépens, il faut que vous le corrigiez, selon les instructions que je vous ai envoyées, & que vous retranchiez tout ce qui peut toucher ou choquer les oracles & les décrets de Rome; autrement n'espérez plus rien de moi, & souvenez-vous que je vous ai fait cette déclaration dès le commencement de notre commerce. C'est pourquoi, prenez bien garde que dans un Ouvrage qui doit porter mon nom, & qui doit se faire à mes dépens, vous ne glissiez le moindre propos contraire à l'infaillibilité du Pape & de l'Eglise Romaine, pour laquelle je suis prête de donner tout mon sang & mille vies, si je les avois; vous assurant que sur ce chapitre, je suis devenue à présent très-délicate & tout-à-fait inexorable. Vous verrez aussi ce que

que j'ai corrigé dans votre Epître dédicatoire : au reste, je trouve votre Ouvrage digne de la postérité, & vos recherches admirables, &c.

A Rome, ce 15 Mars 1687.

LETTRE CLXII.

CHRISTINE, à Mademoiselle SCUDERI.

JE ne comprends pas comment une personne qui a écrit comme vous sur la tyrannie de l'usage, ignore celui qu'on a établi à Rome. Vous avez mal adressé votre ami. Ne savez-vous pas qu'il seroit plus facile à vos François de voir de près & de très-près la la grande Sultane, que moi d'une lieue, quoique personne ne soit ni amoureux ni jaloux de ma figure; & que je sois, Dieu merci, en pleine liberté ? Il y a dans cette Ville une

espèce de passion, qui n'a pas de nom, qu'on substitue à l'amour & à la jalousie qui regnent à Constantinople, & l'on s'y venge sur votre nation des chagrins bien ou mal fondés, qu'on prétend avoir reçus de moi. Je suppose toutefois que cet usage passera, & si jamais cela arrive, je ferai voir à votre ami, que tous les honnêtes gens sont bien reçus à ma Cour, surtout les vôtres.

Je suis pourtant résolue de ne rien contribuer à ce changement, & la conduite de ma vie passée doit persuader aux gens, que je sçais me passer sans peine de tout. Cela n'empêche pas que vos reproches sur mon portrait ne me soient agréables. Vous avez raison & je vous promets de réparer ma faute d'une maniere qui ne vous déplaira point. En attendant, en voici un qui ne vous coûtera rien. Sachez donc que depuis le temps que

vous m'avez vue, je ne suis nullement embellie ; j'ai conservé toutes mes bonnes & mauvaises qualités, aussi entieres & aussi vives qu'elles ont jamais été. Je suis encore malgré la flatterie, aussi mal satisfaite de ma personne, que je le fus jamais. Je n'envie ni la fortune, ni les vastes Etats, ni les trésors immenses, à ceux qui les possédent, mais je voudrois bien m'élever par le mérite & la vertu, au-dessus de tous les mortels, & c'est-là ce qui me rend mal satisfaite de moi. Au reste, je suis en parfaite santé, qui durera autant qu'il plaira à Dieu. J'ai naturellement une fort grande aversion pour la vieillesse, & je ne sai comment je pourrai m'y accoutumer. Si l'on me donnoit le choix d'elle ou de la mort, je crois que je choisirois sans hésiter la derniere. Puisqu'on ne nous consulte pas, je me suis accoutumée à vivre patiemment. Aussi

la mort qui s'approche, & qui ne rate personne, ne m'inquiete point. Je l'attends sans la desirer, ni la craindre.

Mais il est temps, je pense, de parler de vous & de vos Ouvrages agréables, utiles & savans. Vous mettez si bien en œuvre les belles choses, que vous me charmez. Vous divertissez & instruisez toujours, sans jamais causer le moindre ennui. Je vous remercie du soin que vous avez pris de me les envoyer. Que je vous dois d'agréables momens? & comment vous les payer? Cependant, vous qui écrivez si joliment, pourquoi avez-vous laissé mourir M. le Prince, sans faire quelque chose pour lui en vers ou en prose? Quelle perte pour la France! & quelle perte pour le siecle, dont ce grand homme étoit un des plus beaux ornemens? Pour moi, je l'ai regretté autant qu'aucun des siens, & je vous

condamne à faire quelque chose digne d'un héros si distingué & si rare. Il me semble que c'est un des plus grands plaisirs de la vie, que de louer dignement ce qui mérite de l'être. Vous qui avez des talens faits exprès, ne refusez pas cet encens à ce Prince, qui l'a si bien mérité. Adieu.

A Rome, ce 30 Septembre 1687.

LETTRE CLXIII.

CHRISTINE, au Marquis D'ELMONTE, sur la mort de son pere.

JE suis inconsolable, Marquis, de la perte commune que nous avons faite du Marquis votre pere. Je prens part à votre juste douleur ; mais il faut se reposer sur la Providence. Quant à moi, tout ce que je puis faire dans cette occasion, c'est de vous assurer que la tendresse que votre pere a eue pour vous, il me l'a léguée, &

que dorénavant vous serez mon fils. Je voudrois que vous eussiez en partage ses grands talens, comme vous avez déja hérité de sa fidélité pour moi, & de l'amour qu'il me portoit. J'ai perdu un serviteur fidele, & si fort de mon goût, que le cœur me seigne quand j'y pense. Je me reproche de ne lui avoir accordé aucune grace digne de moi, dans l'espace de tant d'années. Je vous en demande pardon & à tous les vôtres. Mais je suis assurée que vous aurez pitié de moi. Il m'est impossible de répondre à votre Lettre, & de vous donner des éclaircissemens sur sa mort. Ma plaie est encore trop fraîche. Je vous dirai seulement qu'hier votre pere se trouvoit dans une santé des plus parfaite, dont un jeune homme de votre âge puisse jouir. Il fut avec moi jusqu'à trois heures, & s'en alla très-content. Ce matin il est tombé mala-

de, & il est mort au coucher du soleil. Que sommes-nous ! de la cendre, de la poussiere, rien. Souvenez-vous que nous allons tous disparoître comme des ombres. La vie n'est qu'un songe & s'ENVOLE COMME UN ÉCLAIR.

Les Charges vacantes par la mort de votre pere & les émolumens seront à vous un an entier, & je ne disposerai de rien en faveur de qui que ce soit. Je vous revêtirai d'une Charge en son temps, pourvû que vous vous en rendiez digne. Je vous envoye cependant la patente de Capitaine de mes Gardes, que je vous ai déja promise. Je suis fâchée de ne vous l'avoir pas donnée plutôt, mais ne vous déplaise, je l'ai fait pour votre bien, & je ne croyois pas perdre votre pere sitôt. Consolez-vous, ce digne homme est mort, comblé de gloire, on le regretera en Suede, en Allemagne,

ainsi qu'à Rome, & sur-tout notre Cardinal, qui étoit son ami & son patron, & qui le sera de vous & de votre Maison, &c.

A Rome, ce 21 Septembre 1688.

LETTRE CLXIV.

Christine, au Ministre Olivekrans.

Je vois le Marquis d'Elmonte fort inquiet & désespéré, au sujet de mes affaires, mais satisfait de vous, il vous rend justice, loue sans cesse votre application, & l'assistance que vous lui donnez : mais je vois en ce jeune homme une grande défiance de lui-même, qui vient d'un bon fond. J'ai fait ce que j'ai pu pour l'animer, & je vous jure, que je remarquai en son pere moins de capacité, que dans le fils ; cependant il devint en peu de

temps un grand Ministre, tel que vous l'avez connu depuis. Les affaires font les hommes, & les hommes font les affaires. J'espere que cet enfant marchera sur les traces du pere, & qu'il répondra dignement à mon choix. Aidez-le & témoignez-lui de la confiance : je vous réponds de son zèle & de sa fidélité, & le reste viendra. Il se fera dans votre école, le Marquis ne s'étoit pas fait sous un si bon maître. Il étoit mon ouvrage seul. Enfin, notre pauvre Marquis n'est plus ; je regrete sa perte, & la connois tous les jours. Il est nécessaire que vous informiez bien le jeune Marquis de l'état des choses présentes de la Suede, afin qu'il puisse m'en rendre un compte exact, & que je prenne des justes mésures. Voilà l'Allemagne pour la seconde fois en feu & en flamme, le Roi de France a fait un coup de maître. S'il s'y fût pris ainsi il y a quinze ou

vingt ans, il feroit allé bien loin. Ma grande curiosité, est d'observer la contenance de la Suede, & de voir le grand dessein du Prince d'Orange découvert. Pour moi, je crains fort pour le Roi d'Angleterre. Je prie Dieu de me tromper moi-même sur cet événement prêt à éclater. Le Prince d'Orange est habile, brave & audacieux. Je ne crois pas qu'il se soit légerement engagé, sans être sûr de son coup. Le Pape qui n'avoit jamais voulu écouter la médiation du Roi d'Angleterre, l'a enfin acceptée. Nous verrons ce qu'elle produira. L'événement du siége de Philisbourg réglera tout ici. Pour moi, je ne doute pas de sa prise. Je tiens que Cologne se prendra aussi, comme Strasbourg. Il faut voir si les miracles dont la Maison d'Autriche abonde, feront leur effet contre la France, comme ils ont prévalu contre les Turcs, aux yeux du

ſtupide vulgaire. Cependant voici un grand ſpectacle ouvert, qui va faire rire & pleurer bien des gens.

P. S. La nouvelle arrive ici que Philiſbourg eſt aſſiégé par le Dauphin, ainſi la France a rompu la Tréve en attaquant l'Empire la premiere. Que dites-vous de ce coup ? Voilà une grande cataſtrophe dans notre Europe. Je crois que dans peu vous aurez le plaiſir de voir Rome attaquée auſſi. C'eſt une affaire de vingt-quatre heures. Vous verrez arriver bientôt des choſes fort étranges. Dites ces nouvelles au Marquis, car je ne les ſavois pas encore quand je lui ai écrit ; elles ſont toutes fraîches. Tout tremble ici excepté CHRISTINE.

A Rome, ce 9 Octobre 1688.



LETTRE CLXV.

CHRISTINE, au Marquis D'ELMONTE, son Ambassadeur à la Cour de Suede.

JE vous renvoye la Lettre que vous avez écrite à feu votre pere, avec l'apostille de ma main, que vous entendrez sans doute. Vous verrez par-là que je suis très-satisfaite de vous jusqu'ici.

Une heure me paroît mille ans, jusqu'à ce que j'apprenne le retour du Roi, & que vos négociations soient entamées pour voir plus clair dans mes affaires. Je ne m'en promets pas beaucoup, mais pour peu que vous y puissiez avancer, cela me paroîtra autant de gagné, n'étant que trop persuadée de la mauvaise intention de cette Cour à mon égard, & de sa noire & basse ingratitude. Il me suffi-

m d'entretenir la querelle allumée. Que Dieu dispose de ma vie & de ma mort, mais j'aurai la douce consolation de voir arriver la mort de ceux qui souhaitent la mienne, ne parlez plus de la pension. Quant à l'échange, prêtez l'oreille à ce qu'on vous en dira; je me déterminerai après là-dessus. Il faut voir si j'y trouve mon compte. Je troquerois volontiers la Poméranie contre le Duché de Bremen, pourvû qu'on me donnât quelque équivalent, non-seulement de ce dont je suis à présent en possession, mais aussi de ce que je devrois posséder. Il faut que vous remarquiez cela. Je donnerois tout pour avoir le pays de Bremen, mais avec toute la Souveraineté. Suffit, prenez garde à ce qu'on vous en dira, & faites-vous prier s'il est possible; s'ils ne le veulent pas, patientez; tenez-vous à vos instructions, & tirez-en avantage le

plus que vous pourrez. Il faut entiérement oublier vos amours avec *cette Dame*; vous parlez d'un engagement, mais souvenez-vous bien que votre unique engagement, c'est la fidélité que vous devez à votre femme. Par celui dont vous parlez, vous vous êtes déshonoré devant Dieu & devant les hommes, & au bout du compte, vous n'en tirerez qu'infamie, repantir, & préjudice pour l'ame & le corps. Je ne suis pas scrupuleuse, je vous recommande chemin faisant votre salut. Je sais que vous êtes un jeune homme, & je ne prétends pas que vous viviez en Hermite; mais ne vous livrez pas à la débauche avec qui que ce soit; amusez-vous des belles & n'oubliez pas votre pauvre femme, à qui vous faites entendre que vous l'aimez encore. Il est vrai qu'elle se trouve entre le marteau & l'enclume, & je crois qu'elle se gouverne

bien, mais tirez-vous de ce mauvais pas. J'ai rajusté toutes ses affaires, & il n'y a rien à dire de plus. Elles sont rétablies avec tant d'honneur & de réputation pour elle, que tout le monde l'a admirée.

Ici les choses sont sur le même pied. Les François sont plus forts que nous à Rome, quoique sans armes. Le Pape est plus haï qu'aucun; & qui pis est, méprisé de tous. Il a accepté enfin la médiation d'Angleterre, dont il ne vouloit point entendre parler au commencement. Si Philisbourg est pris, nous serons mal dans nos affaires, & j'ai mauvaise opinion de celles d'Angleterre; j'ai grand peur que le Roi ne s'enfuie comme un enfant devant son maître d'école. Quant à vous-même, ayez bon courage, votre jeunesse & votre peu d'expérience ne doivent pas vous allarmer. Votre pere avoit moins de ca-

pacité que vous, quand je commençai à le former. Depuis il se rendit aussi grand qu'il étoit, lorsque pour notre malheur ces vieilles fileuses l'ont enlevé de ce monde; il faut de l'application & du temps pour tout. Pardessus toute chose, je vous recommande le secret. Tenez pour maxime ce trait de Ministre, de ne jamais rien dire à personne de l'affaire en question, sinon par nécessité. Par exemple, vous vous fierez au Gouverneur général; conférez avec lui & avec les Ministres, avec lesquels vous avez affaire nécessairement; hors de-là ne dites mot, & ne vous avisez jamais d'écrire à vos Dames: j'ai sû que vous leur parlez de mes affaires, vous avez tort; elles ne sont capables ni de vous conseiller, ni de vous aider, mais de vous nuire à coup sûr, & peut-être de vous perdre à l'improviste. Ecrivez-leur des fornettes galantes, amusez-

vous de leurs foiblesses, promettez beaucoup, & vous obtiendrez tout d'elles avec le temps. Les belles sont faites pour le plaisir & non pour les affaires.

Au reste, je suis satisfaite de vous, & je me flatte que si vous ne réussissez en tout, ce ne sera pas votre faute. J'approuve votre conduite avec le Gouverneur général. Il faut, comme je vous l'ai déja dit, le défendre & le protéger épée tirée, & faire connoître, que lorsqu'on lui manque, on m'offense. Dieu vous conserve & vous console. Adieu.

A Rome, ce 23 Octobre 1688.

LETTRE CLXVI.

Au même.

CE que vous m'écrivez du 16 Octobre, est si juste & si raisonnable, que

je ne puis que louer votre prudence & votre zèle, qui ont dicté votre Lettre : mais par malheur pour moi, j'ai ici des engagemens d'honneur qui m'y retiennent encore tout l'hyver, & je vous donne ma parole qu'au printemps nous nous verrons en quelque lieu. La difficulté est sur l'endroit, car quittant Rome, il n'y a pas de lieu au monde où je puisse demeurer avec honneur. Il m'est revenu depuis peu une pensée assez bisarre ; mais ne l'ayant pas encore assez digérée, je ne puis vous la communiquer : si elle pouvoit réussir, j'aurois trouvé pour moi le repos & la félicité en ce monde. Peut-être que dans peu je pourrai vous faire part d'un projet qui ne vous sera pas désagréable.

Pour les affaires de Rome, elles sont à présent plus embrouillées que jamais : mais cela n'empêchera pas que tout ne s'ajuste bientôt, car on

sera ici tout ce que le Roi de France voudra & vous le verrez. L'Ambassadeur est bien éloigné de partir d'ici, si ce n'est pour s'aller mettre à la tête d'une armée grande ou petite, afin de forcer le Pape de le reconnoître. Mais on n'en viendra pas à cette extrémité. Le Pape fait tout ce qu'il peut pour attirer un sac dans Rome; mais j'espere qu'il n'y réussira pas, quoi qu'il puisse faire. Ainsi ne croyez pas que Lavardin parte: il est ici fort tranquille, faisant tout ce qu'il veut, mais qu'il parte ou ne parte pas, cela ne m'importe en rien. Je fais bande à part en toutes choses, & quoique nous soyons amis, je ne me mêle pas des affaires d'autrui. Mon unique but est de vivre de maniere à me conserver l'estime de tous les honnêtes gens que je me suis acquise ici, en faisant, selon mes forces, du bien à tout le monde nuit & jour, & jamais de mal

à perſonne, ſans y être forcée, & même en ne le faiſant que rarement, & quand je ne puis m'en empêcher. C'eſt par une telle conduite que je me ſuis fait aimer & craindre en un lieu où je ne poſſede pour tout bien que moi-même. Depuis la priſe de Philiſbourg, on eſt ici dans la plus grande conſternation du monde, & vous verrez Furſtenberg Cardinal & Electeur pour toute ſa vie. J'ai fait ce pronoſtic il y a long-temps, mais l'ignorance du gouvernement préſent eſt invincible, & la ruine en eſt inévitable. Souvenez-vous de moi, mais ſachez que Rome eſt l'unique phénix qui renaît toujours de ſes cendres, plus beau & plus grand que jamais, & vous verrez ce pronoſtic accompli. Pour mes joyaux, je travaille à les dégager, & je vous ferai bientôt ſavoir ce que j'aurai conclu à ce ſujet. Sachez pourtant que Texeira n'eſt pas mon homme.

Au reste, faites ensorte que le Marquis traite d'égal avec les autres Ministres, coûte que coûte. Ne vous mettez pas en peine de l'argent, il ne me manquera jamais, je voudrois seulement en avoir assez pour pouvoir vous récompenser de vos fideles services. Le Marquis dans toutes ses Lettres, me flatte infiniment & toujours plus, en me parlant de vous avec passion & vous loue dignement. Je lui ordonne de vous dire de ma part que vous n'avez qu'à parler pour obtenir de moi tout ce que vous souhaitez, pourvû que vous ne me demandiez pas le Ciel; car je ne puis rien là-haut, & quand j'y aurois quelque crédit, les Dieux sont des vilains qui ne donnent rien.

A Rome, ce 20 Novembre 1688.



LETTRE CLXVII.

Au même.

DItes au Gouverneur Général que je ferois dans douze jours à Hambourg en été, s'entend, car en hyver il en faut davantage : je ne voudrois pas me remuer d'ici pour des bagatelles ou pour des chimères. Il m'entendra, je vous avoue, & la seule pensée de quitter Rome, me perce le cœur. Mais s'il s'agissoit de rendre service à ma Patrie, je lui sacrifierois mille vies, il suffiroit que je le susse seulement, pour y voler. Je n'ai plus qu'à répondre à vos dernieres ; j'ai vû celles que vous avez écrites à votre pere & à moi. J'approuve votre conduite jusqu'ici, & je suis fort satisfaite de vous. Quant à l'échange de quelque nature qu'il soit, faites comme si vous ne le

comprenіez pas, si l'on ne vous en parle plus clairement, n'y témoignez aucun penchant, laissez tomber tout-à-fait cette proposition de l'échange de la Poméranie, pour l'équivalent de Bremen. Elle me plaît pourtant assez, mais à condition qu'on y consente à ce prix, non-seulement de ce que je possede, mais aussi de ce que je devrois posséder en Poméranie, d'où il arriveroit que peu-à-peu le pays de Bremen, m'appartiendroit en entier. Je consentirois volontiers à ce point-là : mais si vous ne pouvez pas obtenir tout, prenez au moins ce que vous pourrez & tenez ma prétention ouverte, puisqu'il me sera plus commode d'avoir mes affaires d'Allemagne toutes en Bremen, qu'en Poméranie, & ce Traité doit se conclure le plus avantageusement que faire se pourra, avec l'assistance du Gouverneur général,

Quant à l'admodiation générale des autres Provinces, elle ne me plaît pas, car je sais qu'elle ne me seroit jamais payée : mais s'il s'y trouvoit de la sûreté, c'est une chose que je ferois bien. Tenez ferme toutefois, pour que l'on ne s'imagine pas que je le souhaite ; ayez de la patience, elle seule triomphera. Conservez mes droits & protestez toujours contre l'infraction ; après cela laissez-les penser ce qu'ils voudront. Vous avez parlé en Salomon, & ne vous laissez pas induire par Silfwercrona, nì par nul autre, à changer de langage : & quand ils vous diront, que voulant me démettre de la Couronne, je ne pouvois pas donner le Royaume à d'autres ; dmandez-leur quel autre que moi a donné ce droit au Roi : moi, qui en vertu de mon autorité, l'ai mis en état de pouvoir être élû, sans avoir nul autre droit que ma su-

-prême

prême volonté. C'est sur ce ton-là, que vous devez leur parler, & vous verrez que vous fermerez la bouche à Silfwercrona, & à tous les autres; il est bon qu'ils sachent que vous ne craignez pas de leur reprocher leur ingratitude: gouvernez-vous en tout avec la prudence que vous avez montrée jusqu'ici & prenez courage. Je n'ai jamais douté de votre fidélité, & présentement je ne doute plus de votre capacité & de votre application à me bien servir. Ne vous impatientez pas seulement, mais mettez le temps nécessaire pour bien faire les choses. Assurez-vous que quand même tout ne réussiroit pas comme nous le souhaitons, je croirai toujours que ce n'est pas votre faute. Aussi ai-je envie d'avoir toujours quelque querelle ouverte avec la Suede. J'espere faire repentir le Roi de son ingratitude & de son injustice, & sachez que je

ne vous le dis pas en l'air. Le Pape commence à filer doux, & la France fera ce qu'elle voudra. Vous verrez les quartiers rétablis, & vous me verrez canonisée comme une grande Prophéteſſe, & non comme une Aſtrologue. Vous apprendrez d'autre part quelles baſſeſſes on fait ici. Mais quand verra-t-on la fin de cette comédie? Le Pape veut en être la dupe ſeul. Il y a la meilleure correſpondance entre les François & moi. L'Ambaſſadeur a fait des feux de joie pour la priſe de Philiſbourg; c'eſt une choſe inouie, & qu'on n'a jamais vu à Rome. Il fait à l'heure qu'il eſt tout ce qu'il lui plaît. Il n'y a point d'avanies que ne ſouffre ce vil Gouvernement, plus haï & mépriſé que jamais. Votre femme eſt plus ſotte qu'elle n'a jamais été, cela n'empêche pas que je ne la protége. Je ne ſais pas de quoi elle ſe plaint, mais je crois qu'elle

a tort, si elle ne vous fait cocu trois ou quatre fois par jour, en attendant mieux. La pauvrette ! Je vous ai écrit tout ce qui m'est venu en pensée à son sujet, &c.

LETTRE CLXVIII.

CHRISTINE, au Ministre OLIVEKRANS.

J'Ai sçu le raisonnement que vous faites sur mes affaires, & vous aurez vu par mes précédentes, que j'ai prévenu votre desir, en vous faisant l'arbitre absolu de la demeure du jeune Marquis à la Cour de Suede. Je lui écris par cet ordinaire, qu'il se regle selon vos ordres. Je vous avoue qu'il m'est fort nécessaire ici ; sur-tout depuis la mort de son pere ; je suis persuadée qu'il est capable, comme vous le dites, de me servir

utilement, & je ſuis ſi ſatisfaite de ſa conduite, qu'il m'a ſurpriſe, ayant paſſé mon attente, quoique j'euſſe bonne opinion de lui. Il ſe loue fort de vous, je vous tiendrai compte de l'aſſiſtance que vous lui donnez. J'approuve auſſi tout ce que vous avez fait juſqu'ici, & je me rapporte à mes précédentes, n'ayant rien de nouveau à vous commander, & étant dans la derniere impatience du retour du Marquis, pour être exactement informée de l'état des choſes. J'ai peine à croire qu'on ſe ſouvienne encore de moi en Suede; & je ſuis impatiente de ſavoir au vrai ce qui ſe paſſe. Envoyez-moi par le Marquis une exacte rélation de tout.

Pour l'Electeur de Brandebourg, j'avoue que je lui ſuis obligée, il m'a fait des offres les plus gracieuſes du monde, & on les a renouvellées encore depuis ces troubles de ſi bonne

grace, que je suis enchantée de l'honnêteté de ce Prince. Jugez si je suis capable de cultiver son amitié, qui pourroit m'être si essentielle dans tous les événemens. Je vois bien que justice & raison, tout est perdu pour moi en Suede, où l'on attend & où l'on ne desire que ma mort, mais on pourroit se tromper. Je sais qu'il faut mourir, mais peut-être qu'avant de prendre congé de la compagnie, il arrivera des choses auxquelles on ne s'attend pas.

On fait en Allemagne beaucoup de fonds sur la Suede : & je suis persuadée, que le meilleur parti pour elle est d'être neutre ; je suis dans la derniere impatience de savoir celui qu'elle prendra. Cependant la France fait tout ce qu'elle veut, sans trouver aucun obstacle, à moins d'un grand changement, elle poussera loin ses conquêtes. Les affaires d'Angle-

terre sont dans un pitoyable état. La bigoterie & les Jésuites ont perdu le Roi, & j'avois prédit sa ruine il y a long-temps. Si le Prince d'Orange réussit dans son entreprise, comme il faut le croire, vu les talens extraordinaires de cet homme étonnant, ce sera une formidable Puissance que l'Angleterre & la Hollande unies, & sous une telle tête. Je suis fort trompée, ou il taillera de la besogne à la France, & la fera repentir de sa barbare politique à persécuter si cruellement les Huguenots; mais je reviens à vous avec raison & avec plaisir, pour vous témoigner ma vive reconnoissance de tous vos bons services. Adieu, &c.

A Rome, ce 4 Décembre 1688.



LETTRE CLXIX.

Au même.

LE Prince d'Orange est & sera Roi d'Angleterre pour toute sa vie, & il n'y en aura pas d'autre. Sans être astrologue, j'ai prédit tout ce qui est arrivé au Roi, & l'affaire des Huguenots en France, a porté le coup fatal à ce pauvre Prince, trop bigot & trop ignorant, qui s'est perdu pour s'être laissé gouverner par les Jésuites, qui empoisonnent toutes les choses dont ils se mêlent, & qui ont la fureur de se fourrer par-tout où ils n'ont que faire. J'approuve au reste tout ce que vous avez fait, ainsi que la conduite du Marquis, duquel je suis très-satisfaite. Continuez tous deux à me servir avec le même zèle. Je vous prie de m'infor-

mer ponctuellement des réſolutions qu'on prendra en Suede ſur les affaires publiques ; car je réglerai mes démarches là-deſſus, & je pourrois former des projets pour la Suede, qui pourroient lui être avantageux & honorables, ſi elle vouloit me croire.

Vous ſavez ſans doute que la Reine d'Angleterre & le Prince de Galles, ſont en France, que le Roi s'eſt ſauvé dans une frégate, ſans qu'on ſache ce qu'il eſt devenu. Foible Prince, je te plains & te mépriſe tour-à-tour ; mais j'admire en même-temps celui qui s'empare de ta fortune. Cette cataſtrophe fera changer les affaires de toute l'Europe, & je ne vois rien de plus puiſſant dans le monde, que l'Angleterre & la Hollande unies enſemble. A l'heure qu'il eſt, je crois que tout doit trembler devant une ſi formidable Puiſſance, du moins c'eſt mon ſentiment. Adieu, &c.

LETTRE CLXX.

Au même.

JE crois avoir vu l'Almanach dont vous me parlez, qui n'est sans doute que trop véritable dans ses prédictions, & l'infortune du Roi d'Angleterre n'est que trop vérifiée. Mais si vous eussiez écouté mes prédictions, vous confesseriez que je suis plus grand astrologue encore que les Anglois, & que l'astrologie terrestre est plus sûre que la céleste. L'hypocrisie, les conseils des Jésuites, & de toute cette vermine monacale, précipiteront tous ceux qui auront la foiblesse de les souffrir auprès d'eux, & de se laisser gouverner par cette canaille intrigante. Mais je vous ferai une autre prédiction, c'est que l'Angleterre & la Hollande unies, feront

trembler toute l'Europe, & lui donneront bientôt des loix humiliantes & par mer & par terre. Souvenez-vous de moi.

J'ai écrit au Marquis qui vous communiquera tout. Il faut tâcher de faire confirmer par la Diete, non-seulement les trois cens mille écus après ma mort, mais aussi les Charges, s'il se peut, & c'est durant la Diete qu'il faut négocier cette affaire: j'ai ordonné au Marquis de n'en pas partir, que jusqu'à ce qu'elle soit finie. Il faut aussi m'assurer mes revenus pendant la guerre dont on nous menace. Tout ce que je puis vous dire, c'est que cette malheureuse guerre me jette dans un cruel embarras, & je crains qu'elle ne me soit aussi funeste qu'à la Suede. Adieu.

A Rome, ce 22 Janvier 1689.

LETTRE CLXXI.

Christine, aux Etats Généraux.

HAuts & puissans SEIGNEURS,

Vous avez l'art d'obliger en refusant, & votre Lettre du 16 passé, est si remplie d'honnêtetés, que je me trouve engagée à vous en remercier. Je vous dirai cependant qu'en choisissant le sieur de Bremont, j'étois fondée sur ce qu'il m'a servie quelques années avec fidélité & qu'il étoit exilé de France sans retour; il a passé une grande partie de sa vie parmi vous, où je le croyois naturalisé. J'ignorois aussi la déclaration de la guerre, & quelques lumieres que Dieu m'ait données pour prévoir de fort loin tous les grands événemens de l'Europe, je vous avoue que je ne

croyois pas que la France, quelque puissante qu'elle soit à présent, vous déclarât la guerre en un temps où elle se trouve tant d'ennemis redoutables sur les bras. Quoique je pusse vous être un sûr garant de la fidélité du sieur de Bremont, j'entre toutefois dans vos raisons plausibles, sur une matiere si délicate; parce que je serois inconsolable si un homme qui est attaché à mon service, pouvoit vous donner le plus léger soupçon. Ce doute m'oblige à souscrire au refus que vous m'avez fait sans m'en offenser, puisque ma gloire & votre honnêteté me rendent invulnérable. Je vous prie de faire la grace au sieur de Bremont, de ne lui faire souffrir aucune autre mortification que celle de ce refus, dont je le consolerai par d'autres emplois, qui ne lui seront pas moins honorables. C'est ma faute d'avoir pris cette résolution dans un

temps où la gloire & la fortune avoient éloigné de vous mon cousin le Prince d'Orange. Son crédit m'auroit peut-être obtenu de vous la grace pour le sieur de Bremont, que je n'exigerai plus de vos Hautes-Puissances, &c.

A Rome, ce 22 Janvier 1689.

LETTRE CLXXII.

CHRISTINE, au Ministre OLIVEKRANS.

DIeu m'a arraché des bras de la mort contre mon espérance, & je m'étois déja toute résolue à faire ce grand voyage, qui me paroissoit inévitable. Cependant je suis encore pleine de vie, par un miracle de la nature & de l'art, qui ont conspiré à me rendre

la santé. La force de mon tempérament m'a tirée d'une maladie qui auroit enterré vingt Hercules. Mais j'aime à croire que la grace a opéré ce prodige, qui acquiert pourtant beaucoup de célébrité à nos Prêtres d'Esculape. J'ai ordonné à mon Secrétaire de publier le détail de ma maladie & de ma guérison. J'espére qu'à Pâques tout ira le mieux du monde, & que les Médecins me laisseront tranquille.

L'affaire dont l'Envoyé de Brandebourg a parlé au Marquis, est une vieille histoire terminée il y a longtemps à la satisfaction réciproque des deux partis. En semblables rencontres on ne doit répondre que ce peu de paroles : *La Reine fait ce qu'elle fait & ce qu'elle doit faire.* Que cette Lettre soit commune pour vous & le Marquis. J'approuve toutes les résolu-

tions que vous avez prises en Suede. Je vous attends avec impatience, & vous renverrai tôt & content, n'en doutez pas. Adieu.

A Rome, ce 20 Mars 1689.

LETTRE CLXXIII. ET DERNIERE.

Au même.

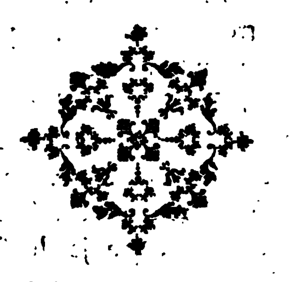
JE ne puis répondre à vos Lettres, qu'en approuvant toutes vos pensées. Je suis dans une impatience extrême de vous voir, & je vous attends comme les Juifs attendent le Messie. J'ai cent jolies choses à vous dire à l'oreille. J'espere que vous serez aussi satisfait de moi, que je le suis de vous. Ma convalescence approche heureusement de sa fin, quoiqu'avec un peu de lenteur & d'ennui; mais

à votre arrivée j'espere que vous me trouverez ronde & joyeuse. Adieu.

A Rome, ce 2 Avril 1689.

CHRISTINE mourut quelques jours après avoir écrit cette Lettre, regretée des gens de bien & sur-tout des Savans, qu'elle récompensa libéralement.

FIN.



MORT TRAGIQUE de MONADESKI, Grand-Ecuyer de CHRISTINE, Reine de Suede, arrivée à Fontainebleau en 1657.

CHRISTINE qui nourrissoit de grandes passions, & à qui il falloit souvent des moyens étranges & cruels pour les appaiser ou les satisfaire, faisoit ses délices des tourmens que l'amour outragé fait éprouver aux amans jaloux.

Dégoûtée de Monadeski son Ecuyer, & cherchant avec transport un prétexte puissant pour l'éloigner ou le perdre; elle employa tout à la fois sa haine & celle de deux rivaux, pour l'attirer dans le piege affreux qu'elle lui tendoit.

Monadeski se reposant entiérement

fur les bonnes graces de CHRISTINE, s'endormoit avec confiance au bruit du tonnerre qui grondoit fur fa tête. Ses deux ennemis furieux qui enchaînoient déja le cœur pervers de CHRISTINE, braffoient nuit & jour la perte de ce fuperbe Favori. Monadeski de fon côté travailloit fourdement à la deftruction de ces nouveaux intrigans, qui lui faifoient ombrage. Croyant y réuffir, il fabriqua clandeftinement un libelle contre CHRISTINE, dans lequel il dévoiloit toutes fes intrigues, & des particularités fi fingulieres & fi frappantes, qu'elles devoient faire tomber les foupçons de la Reine fur fes nouveaux Favoris. CHRISTINE ne s'y méprit pas, à la feule lecture de cet écrit injurieux, elle en connut l'Auteur. Sa colere s'allume, elle éclate d'abord par des emportemens féroces; la vengeance & la rage traînerent à fes

pieds le coupable. CHRISTINE tenant en main le fatal libelle, l'interroge, il pâlit. Ce malheureux interdit & confus à la vue de ses ennemis, ne répond que par des sanglots entrecoupés. La Reine l'œil en feu, la tête échevelée, le presse de parler; il tremble & croyant appaiser son courroux, il tombe à ses genoux & confesse sa faute. » Adorable Princesse, lui dit-il, daignez pardonner un malheureux désespéré, à qui la colere & l'amour ont fait oublier un instant son devoir. Je n'ai pu souffrir votre honneur déchiré par l'envie, sans embrasser sa défense; mon zèle seroit-il un crime « ? Scélérat, interrompit CHRISTINE, sais-tu ce qu'il en coûte d'oser m'outrager. Cœur ingrat & perfide, ne te comblois-je chaque jour de nouveaux bienfaits, que pour accélérer ma ruine, & lorsque je mettois toute ma con-

fiance en toi ; je me livrois donc à un traître, à un infâme ; je careſſois un ſerpent qui devoit me déchirer le ſein. Si l'on peut ſe repentir quelquefois du bien qu'on a fait, c'eſt quand on a le malheur de rencontrer des monſtres qui te reſſemblent.

Ton crime eſt impardonnable, prépares-toi à mourir. Je veux par grace te ſauver l'ignominie du ſupplice, c'eſt la ſeule que je dois t'accorder, parce qu'elle intéreſſe ma gloire. Je prétends enſévelir dans les ténebres de ce Palais, ton nom, tes forfaits, ta race ; & pour aſſouvir toute ma fureur, je veux que tes rivaux ſoient eux-mêmes les inſtrumens de ma vengeance. Voilà ton tombeau, meurs, & ſi tu le peux, fais un effort de courage pour me montrer au moins, que ton perfide cœur n'étoit pas ſans vertu.

L'infortuné Monadeski alloit ré-

pondre, lorsque CHRISTINE ordonne aux Capitaines de ses Gardes & à ses deux Confidens, d'égorger le coupable. Elle s'éloigne à vingt pas, pour jouir avec plus de sang froid de ce sanglant spectacle. Ces infâmes fondent sur lui, & l'assaillent de toute part, mais presqu'en vain, soit qu'il fût plastroné, ou que ces assassins tremblans ne portassent que des coups incertains & mal assurés. Monadeski écarte quelques instans le fer de ses bourreaux; mais enfin harrassé de fatigue, & accablé sous les coups, il tombe tout ensanglanté, sa voix s'éteint, ses yeux se ferment, une sueur froide coule de son visage, & la mort paroît sur ses lévres.

CHRISTINE qui n'entend plus les profonds gémissemens de Monadeski, s'approche & le contemple. *Te voilà donc infâme, tes attentats sont punis.*

A ce cruel reproche, Monadelski s'éveille, se débat & s'agite, il éleve vers CHRISTINE une main foible & tremblante, qui semble lui demander grace. *Quoi? tu respires encore, & je suis Reine.....* Achevez lâches instrumens de ma rage; achevez, ou je vous ensévelis avec ce perfide. Les assassins plus prompts qu'un éclair, écrasent aussitôt la tête de ce malheureux, & traînent aux pieds de CHRISTINE sa victime expirante. *Non*, s'écrie-t-elle, *non, ma fureur n'est point satisfaite! Apprends, traître, que cette main qui versa tant de bienfaits sur toi, te frappe le dernier coup.*

Enfin me voilà vengée; la paix renaît déja dans mon cœur agité: je commence à goûter les douceurs du repos que j'avois perdu depuis long-temps. Soupçons importuns & jaloux, fantômes hideux, éloignez-

vous de moi pour toujours, disparoissez, habitez les cœurs parjures; nourrissez-vous de cris & d'allarmes; empoisonnez sans cesse les plaisirs clandestins des amans fortunés : mais fuyez loin de CHRISTINE; elle veut faire tout son bonheur du repos qu'elle a retrouvé. Et vous témoins dangereux de ma haine & de mon déſespoir, apprenez que les Rois ont seuls le pouvoir suprême de pardonner & de punir en tout lieu les coupables, qui osent les offenser.

Après ce barbare *subjicide*, CHRISTINE disparut de la Cour, où ce crime l'avoit mise en horreur, & traîna long-temps dans le reste du monde son inquiétude & ses remords.

Fin de la seconde Partie.

TABLE DES LETTRES
DE LA SECONDE PARTIE.

Christine,

Fin de la Table de la seconde Partie.

